

OUVERTURE DU CONGRES

M. AZEMA, *Président de la F.F.P.J.P.* – Le pointage effectué par Xavier Grande et André Plaçon à l'entrée de la salle de congrès montre que le quorum de la moitié des Comités présents représentant au moins la moitié des voix est atteint. Le compte détaillé vous sera communiqué dès que certains retardataires nous auront rejoints.

Je déclare donc ouvert le 60^{ème} Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

(Mmes et MM les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise.)

Nous sommes honorés de la présence de nombreuses personnalités de la ville de Clermont-Ferrand, du département du Puy de Dôme et de la Région Auvergne. Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Rougerie-Dulac, Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand chargée des Sports de la ville de, Mme Michèle André, Vice-présidente du Sénat et Présidente d'Honneur du Comité Départemental du Puy de Dôme, Mme Odile Saughe et M. Alain Néri, députés, et Mme Anne Auboïs, Vice-présidente du Conseil Régional d'Auvergne.

Nous accueillons également, M. Paul Chayla Président du CDOS du Puy de Dôme et Monsieur Yveler ancien Président de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport, actuellement Directeur des Services Techniques de la ville de Clermont Ferrand qui a été notre principal soutien logistique lors du Championnat du Monde 1994 organisé à Clermont Ferrand, nous l'en remercions encore.

(Applaudissements)

Il donne la parole à M. Fabrice Bouche, Président du Comité d'organisation et du Comité Départemental du Puy de Dôme, pour accueillir les congressistes.

M. BOUCHE, au nom du Comité Départemental du Puy de Dôme, souhaite à tous les congressistes la bienvenue et signale qu'il est très heureux d'accueillir ce 60^{ème} Congrès national de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Emu, en tant que jeune dirigeant, il salue la formidable équipe qui l'accompagne et souhaite qu'ils soient chaleureusement remerciés. *(Applaudissements)*

Il espère que ce congrès soit réussi, vivant et dynamique à l'image de notre ville où se rassemble quasi-quotidiennement la jeunesse auvergnate autour de très nombreux concerts et manifestations culturelles et sportives.

Il remercie la ville de Clermont-Ferrand de la mise à disposition de ce magnifique site. Persuadé qu'il saura vous inspirer, 60 ans, c'est déjà l'âge de la maturité, je ne doute pas que notre réflexion et nos travaux de ces deux jours à venir en soit le reflet alliant sagesse, modernité, dynamisme et rigueur.

Clermont Ferrand et le Comité du Puy de Dôme a accueilli 3 Congrès, 3 fois électif, un record. Tout d'abord, en 1972 avec à sa tête MM. André Paul, et Robert Ouvry, Président du Comité du Puy de Dôme. Puis en 1985, avec à sa tête M.Henri Bernard, et l'entrée de M. Le Président au Comité Directeur. Et bien sûr cette année.

Le Comité du Puy de Dôme s'est honoré de Présidents auxquels je souhaite aujourd'hui rendre un hommage appuyé. Monsieur André Paul, ici présent, résident de 1969 à 1977, créateur de la première société à Clermont-Ferrand en 1944, place des Salins et fondateur de la Ligue Auvergne-Bourbonnais. (*Applaudissements*)

M. Robert Ouvry, Vice-Président de la Fédération Française de Pétanque, Président du Comité du Puy de Dôme qui nous a quitté trop tôt, et dont l'image et la compétence restent vives dans nos mémoires.

Enfin M.Beaudoin, Président du Comité du Puy de Dôme.

Ils ont constitué un exemple pour les dirigeants et les joueurs du Comité. Soucieux d'être leur digne héritier et de poursuivre leur travail exemplaire, je m'efforce de mettre au service de la Pétanque mes compétences avec une disponibilité que je voudrais plus grande encore. Cette disponibilité, je la consacre aujourd'hui à vous, Mesdames et Messieurs, et demande d'en profiter et d'en abuser afin que rien ne dérange votre trop bref séjour à Clermont-Ferrand. Le Comité du Puy de Dôme a tout mis en œuvre pour que ce 60^{ème} Congrès National, comme le Championnat de France en 2002 à Cournon, vous laisse un souvenir agréable.

Il conclut par ce proverbe "un seul dieu tu adoreras, d'un Auvergnat tu te souviendras".
Merci.

(*Applaudissements*)

Le Président rappelle que toute discussion philosophique, religieuse est interdite dans le cadre de notre association, donc le seul dieu sera un dieu Pétanque.

Il remercie toute son équipe de bénévoles, l'équipe du Puy de Dôme, des clubs que nous connaissons pour la plupart et qui ont effectué un travail remarquable.

Mme ROUGERIE- DULAC (*Adjointe au Maire de Clermont-Ferrand chargée des Sports*) souhaite à toutes et à tous la bienvenue à Clermont-Ferrand et au Polydôme, centre d'exposition et de Congrès qui vous accueille aujourd'hui.

Elle représente Serge Godard, Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Communauté qui l'a chargé de vous transmettre ses excuses de n'avoir pu vous accueillir personnellement, ce qu'il regrette mais vous transmet ses vœux de succès en ce début d'année pour vous et le sport que vous représentez ici à Clermont-Ferrand.

Ce congrès national, Monsieur le Président, est historique, en tout premier lieu, car c'est le 60^{ème} anniversaire ainsi que du premier rassemblement de votre Fédération alors que la France venait à peine d'être libérée.

Historique également car c'est la 3^{ème} fois après les Congrès de 1973 et 1985 que vous choisissez, Monsieur le Président, la métropole Auvergnate.

Ceci est tout à fait exceptionnel et nous en sommes, croyez-le bien, très honorés et nous vous en remercions sincèrement.

Nous ne croyons cependant pas que ce choix soit tout à fait le fruit du hasard. Clermont est devenu au fil du temps pour le sport, une terre d'accueil et d'amitié. Pour preuve vous succédez en ce même lieu, à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football qui s'est déroulée au mois de juillet dernier.

J'observe d'ailleurs que la tenue de ces deux assemblées dans notre ville ont un dénominateur commun : la reconnaissance de l'énorme travail réalisé par les dirigeants locaux pour une évolution de votre sport.

Elle salue ici publiquement MM. Paul, Ouvry et Beaudoin, qui ont été d'infatigables Présidents du Comité à qui votre sport doit quelques belles lettres de noblesse.

Bon nombre d'entre vous se souviennent bien évidemment des 30^{ème} Championnats du Monde de Pétanque en 1994, qui ont rempli la mythique maison des sports avec plus de 5000 spectateurs et quelques passionnés restés sans place malheureusement à l'extérieur. Plus récemment, ce fut le Championnat de France à Cournon en 2002, avec cette même équipe d'organisateur, composée de bénévoles dévoués, animée par Fabrice Bouche, l'actuel Président de ce Comité du Puy de Dôme qui ont tout mis en œuvre pour que votre séjour à Clermont-Ferrand soit des plus agréables.

En choisissant Clermont pour vos travaux annuels, c'est avant tout ses dirigeants hors normes que vous honorez et nous y sommes sensibles. En réunissant les instances de votre Fédération dans notre Ville, Monsieur le Président, vous rejoignez une terre de sport et d'événements nationaux et internationaux car Clermont est saluée comme telle à travers l'hexagone, dotée d'une politique sportive volontariste non exclusive, sans tabou, ni dogmatisme, équilibrée entre les grands clubs et les associations de quartiers, entre les grands équipements et les équipements de proximité, entre les pratiques d'éducation et celles de haut niveau et entre les sports collectifs et les sports individuels.

Mais si aujourd'hui, Clermont est au plus haut niveau dans différents sports, nous le devons aux nombreux ponts établis à la base par le dialogue permanent avec tous les dirigeants sur le terrain.

Je suis d'ailleurs particulièrement fière également en temps qu'Adjointe aux Sports et Présidente de la Commission Sports de Clermont Communauté, de voir qu'au niveau local, ce sont les femmes du club local de Cournon qui occupent le plus haut niveau féminin en France depuis plusieurs années.

Je félicite à cette occasion Angélique Papon, Florence Schopp et Christine Virbayre pour leur titre mais aussi leur constance, à ce niveau élevé de compétition. J'apprécie les aménagements qu'elles doivent nécessairement apporter chaque jour dans leur vie de femme pour conduire leur vie d'athlète de haut niveau et je voulais saluer à ce propos, tous les efforts poursuivis par Michèle André qui m'a précédé à vos côtés pour la pratique du sport par les femmes.

Voilà Monsieur le Président, c'est toute cette problématique du sport qu'il vous faut conduire, atteindre un niveau de reconnaissance olympique pour un sport pratiqué aujourd'hui, pratiquement sur toute la planète, mais aussi plus nationalement, faire en sorte que les femmes, les jeunes soient plus nombreux dans des pratiques éducatives de qualité et à tous les niveaux. Ce sont ces racines du sport qui nous rapprochent, je vous souhaite de trouver dans notre ville cette base de réflexion et je vous souhaite à tous un agréable séjour à Clermont-Ferrand.

(Applaudissements)

Le Président la remercie pour ces aimables paroles. J'ai juste noté qu'à 60 ans ça nous poussait un petit peu à la retraite, mais il y en a encore quelques uns qui veulent poursuivre au-delà de l'âge.

Vous avez pu remarquer d'ailleurs que pour la féminisation de nos instances dirigeantes, des progrès se font aussi en Pétanque, qui était un sport particulièrement, il faut le reconnaître, machiste.

D'ailleurs nos effectifs ne progressent que dans une catégorie, celle des féminines qui compense légèrement la disparition de ces messieurs. Même au niveau du Comité Directeur si la loi nous fait obligation d'avoir la représentation de 2 féminines, nous en avons régulièrement 3, voire 4, jusqu'à la démission d'une très récemment, avec notamment notre jeune de moins de 26 ans qui œuvre beaucoup pour développer le sport au féminin.

Mme ANDRE (*Vice-présidente du Sénat*) – M. Le Président Azema, Messieurs, Mesdames les Présidents des Comités, Présidents d'Honneur, Trésoriers, responsables, mes chers collègues élus à cette tribune, j'ai lu Monsieur le Président Azema, votre éditorial et vous y racontez ce qu'était l'ambiance il y a 20 ans, lorsque vous êtes venus à Clermont Ferrand.

La température était identique à celle de l'extérieur, M. Yveler peut en témoigner. Donc l'ambiance était très difficile, mais curieusement, elle a laissé chez nous un souvenir exceptionnel de chaleur, de rencontre et de volonté de construire cette Assemblée Générale dans des conditions qui étaient froides dans le travail et chaleureuses pour l'ambiance.

Elle en garde un très bon souvenir et lorsque qu'il y a quelques années, les amis du Comité au premier rang desquels Fabrice Bouche m'avait fait l'honneur de me choisir comme Présidente d'Honneur - c'était peut-être le début de la sagesse qui m'a conduite à la Vice-Présidence du Sénat aujourd'hui, mais je ne le savais pas encore - j'ai accepté volontiers de jouer ce rôle bien modeste qui est celui de Président d'Honneur d'un Comité Départemental.

Même s'il faut tout regarder, dans notre monde où beaucoup de possibilités existent de se distraire ou de participer à la vie associative, il est indispensable de garder une relation de fond permanente avec les uns ou les autres. Elle remercie Christine d'avoir salué son action pour le sport. D'ailleurs lorsque Roger Quillot m'avait demandé d'être son Adjointe aux Sports en 1983, le mouvement sportif s'était beaucoup inquiété, au premier rang desquels peut-être le monde de la Pétanque. Alors, je me suis mise au travail comme sans doute une élève normale, dans une classe normale et l'une des premières choses que j'ai pu faire était de prendre une licence de Pétanque que j'ai toujours dans le même club. Je suis très attaché aux valeurs que vous représentez que sont l'exactitude, le respect de l'autre et l'ouverture au monde.

Après avoir participé aux Championnats du Monde, on se rend compte que la Pétanque, la langue et la culture française sont présentes dans le monde entier. C'est un peu de la France qui se déplace lorsque les hommes et les femmes de la Pétanque se déplacent.

Aujourd'hui vous avez choisi Clermont Ferrand, le département du Puy de Dôme dont je suis élue. Vous avez vu que pour les femmes nous avons œuvré. Vous verrez qu'il n'y a qu'à y gagner, parce que lorsqu'il s'agit de jouer à la Pétanque ou lorsqu'il s'agit de travailler à son développement, les hommes et femmes se valent.

(Applaudissements)

Le Président – Effectivement, vous avez bon œil, Mme Galland qui était la première femme élue à la Fédération est parmi nous, elle y a tellement acquis sa place qu'elle est Vice-Présidente de la Fédération et qu'elle se présente non plus sur le collège féminin mais dans le collège général depuis 2 mandats. Elle travaille énormément pour la Fédération et je pense qu'elle va continuer pour le plus grand bien de tout le monde.

J'ai surtout été très heureux d'entendre le fait que vous liez la Pétanque avec la culture et la langue française. D'ailleurs c'est la langue officielle de la Pétanque au niveau international comme c'est le cas aussi en escrime par exemple.

Les américains n'ont pas hésité à nous envahir avec le bowling et autres disciplines mais il ne faut pas hésité à avancer la Pétanque parce que c'est une partie de la France qui se déplace et chaque fois que nous sommes dans un autre pays, nous y sommes également avec une partie du territoire, avec notre culture et nos traditions.

Au Sénat, vous allez porter le sport, vous portez l'Auvergne, et nous à l'Assemblée Nationale, nous avons donc Mme Saughe et Monsieur Néri, un des rares Députés à s'intéresser régulièrement au Sport. Il donne la parole à Monsieur Néri.

(Applaudissements)

M. NERI (*Vice-président du Conseil Général du Puy de Dôme*) - Monsieur le Président National, vous tous, chers amis de la Pétanque, Présidents, animateurs des Clubs et des districts de France, c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons aujourd'hui à Clermont Ferrand.

Ce département s'est honoré d'avoir de très grand noms sportifs, alors je me garderais bien d'en citer aujourd'hui, parce que j'en oublierais tellement. Par contre je suis certain que ça permettra aux uns et aux autres de faire un petit effort de mémoire et de se rappeler ceux qui dans ce département et dans cette région ont illustré le mouvement sportif.

Vous avez la chance, Monsieur le Président, d'avoir certainement le sport le plus populaire qui comme chez tinton, peut être pratiqué de 7 à 77 ans, et même parfois au-delà.

Je me souviens avoir lancé mes premières boules de Pétanque sur une place de Clermont Ferrand. Effectivement, on était tout gamin et c'était à la fois un jeu mais aussi le début d'une initiation sportive.

Notre volonté au niveau du département du Puy de Dôme et du Conseil Général est de faire en sorte d'apporter notre soutien au développement du sport, de masse et de haut niveau parce que si le sport de haut niveau doit se nourrir du sport de masse, le haut niveau est aussi celui qui permet d'améliorer une image.

C'est un jeu mais également un sport, parce que pour ceux qui ne connaissent pas cette discipline, il faut leur rappeler qu'au vu de la durée des parties on se rend compte qu'il faut également un effort physique important pour lancer les boules.

De plus, il favorise la convivialité et permet de se retrouver et de porter au-delà de nos frontières départementales, régionales et même nationales une certaine idée du sport et des valeurs que nous souhaitons voir véhiculées.

Nous avons dans ce département la chance d'avoir accueilli 3 fois votre Congrès National, d'avoir eu les Championnats du Monde et les Championnats de France.

Dans ce département, nous avons de nombreuses manifestations de Pétanque de haut niveau y compris dans des communes de moindre importance que Clermont Ferrand.

J'ai accueilli dans ma Commune de Bourg l'Evêque pendant 20 bonnes années un tournoi international de Pétanque. Quand une commune qui a l'époque avait 7 à 800 habitants pouvait accueillir les meilleurs joueurs français et pouvait accueillir également des joueurs internationaux de renom, ceci démontre que la Pétanque est aussi un sport de proximité et de convivialité.

Alors pour toutes ces raisons, je crois que nous sommes reconnaissants à Fabrice Bouche et à son équipe de vous avoir convaincu de venir une fois de plus à Clermont Ferrand.

La température extérieure est faible, mais il fait chaud dedans et surtout vous êtes accueillis avec la chaleur des Auvergnats. Vous savez que c'est peut-être notre qualité principale. Nous sommes parfois peu expressifs mais nous avons la fidélité en amitié et vous savez bien que dans le sport on ne gagne pas sur les pattes d'as, alors bon congrès à tous, vive le sport Pétanque et pratiquons-le le plus longtemps possible.

(Applaudissements)

Le Président constate que nous sommes en présence d'élus qui connaissent vraiment la Pétanque.

En effet, nous sommes heureux d'entendre que notre discipline est à la fois, un sport de masse et un sport de haut niveau, qui a été reconnu d'ailleurs par le Ministère.

Les compétitions de Pétanque apportent de l'animation dans les villes, et permettent un mélange des sexes, des générations, des origines sociales, professionnelles et culturelles. Nous ne sommes qu'un joueur de Pétanque, et plus un PDG, un ouvrier, un chauffeur de taxi. C'est une des grandes fiertés de notre discipline et j'espère que nous la garderons le plus longtemps possible.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents de Ligues et de Comités qui sont, comme d'habitude, relativement nombreux après le renouvellement, en cette année électorale.

Cela témoigne au moins de la vitalité de la vie associative au sein de notre Fédération pour ne pas dire plus dans des cas où les successions ont davantage ressemblé à des ventes sauvages de pâtes par des chiffonniers qu'à des applications principières !

Ce renouvellement démocratique, pour ne pas dire statistique, qui touche environ le quart des Présidents départementaux ou régionaux se fera à peu près dans la même proportion, au moins, pour le Comité Directeur National.

En effet nous perdrons, vous le savez déjà notre Docteur Raymond Viviant ainsi que Gérard Collette, Francis Gachon, Yvon Laurens et Edmond Seuillard auxquels je rendrai hommage demain avant les élections.

Je dis au moins en parlant du quart, car si les voix du seigneurs sont impénétrables, celles des urnes le sont tout autant, avec l'avantage que, si l'on ne sait pas où se trouvent les premières, ce qui explique peut-être qu'on ne puisse les pénétrer, on sait très bien où sont les secondes et par où elles passent, je veux dire par vos mains.

Vous avez sans doute d'ailleurs remarqué Mesdames, Messieurs, combien cette dernière était depuis hier l'objet d'attention toute particulière.

Je dis le quart au moins en parlant du Comité Directeur, car ces mains vengeresses, détiennent le pouvoir de faire tomber le couperet sur n'importe quelle tête aussi couronnée soit-elle, malgré l'abolition de la peine de mort.

Elles sont bien capable de transformer un changement dans la continuité en une Saint-Barthélémy pétanquière, en un remake de la terreur révolutionnaire, vision d'apocalypse, peut-être pour transformer ce que certains estiment être un hospice en une maternelle ou un jardin d'enfants.

Je ne peux évidemment pas faire parti de ce lot, mais si par malheur vous estimez que la charrette est si grande qu'il faille la remplir de dépouilles de sortants et bien choisissez la mienne, car si certains vous paraissent avoir mal travaillés, c'est forcément la faute du chef qui les aura mal commandé. En plus ce sera la plus belle et comme dirait l'autre, montrez là au peuple pétanquier elle en vaudra peut-être la peine.

En attendant, je vous jure qu'elle vaudra encore plus dans 4 ans, alors si vous pouviez attendre un peu ça m'arrangerait bien.

Je ne vais donc pas citer les nouveaux Présidents de peur d'en oublier ou de faire des jaloux, encore que quand on accède à un tel poste, quel que soit le niveau, clubs, Comités, Ligues, Fédérations, ce ne doit pas être pour les honneurs ou pour faire la une des gazettes mais pour travailler au service des siens et de notre passion commune en étant plus sûr de recevoir des critiques, des dénigrements, voire des insultes plutôt que des félicitations et des signes de reconnaissance.

Permettez-moi néanmoins de saluer l'arrivée sinon en force du moins en nombre des féminines à ces fonctions de haute responsabilités montrant que peu à peu l'importance qu'elles ont prise dans nos effectifs se traduit au niveau de nos instances dirigeantes et à des postes de plus en plus élevé.

Ainsi désormais, Lucette Coste ne sera plus seule lors du Conseil National puisqu'elle sera rejointe par Ginette Couillaud qu'on ne présente d'ailleurs plus, laquelle fera partie des 11 nouveaux Présidents de Ligues sur 22, auxquels pourrait s'en ajouter quelques autres en fonction du résultat des élections.

Mesdames, Messieurs les anciens vous ne serez alors plus que 8 de l'ancien mandat avant le Conseil National.

De même une trentaine de nouveaux Présidents de Comités sont aujourd'hui parmi nous même si la plupart ont déjà fréquenté nos Congrès. A Mmes Noël dans le Calvados et Michèle Roux dans la Loire, se sont ajoutées Florence Blandin dans le Cher, Brigitte Saule dans la Corrèze, Annie Kerven Pape dans le Finistère et Véronique Emmery à Saint-Pierre et Miquelon.

Je tiens également à saluer les dirigeants chevronnés auxquels nos disciplines doivent beaucoup et qui ont préféré tirer leur révérence. Notamment notre ami Gégé qui était le doyen des Présidents de Ligues qui a instauré et présidé le premier Comité des Ligues et qui va malheureusement nous quitter pour se consacrer à sa Commune d'Escrennes et à son Département.

Je remercie également les délégués d'Outre Mer d'avoir fait de si longs déplacements et de nombreuses heures d'avion pour être parmi nous : La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique auxquels nous rendrons la politesse.

Nous avons également le plaisir d'accueillir M. Bernard, Président de la F.I.P.J.P., Président d'Honneur de la F.F.P.J.P., qui a tenu à être des nôtres, malgré les ennuis de santé de son épouse. Il honorera ainsi de sa présence son 44^{ème} Congrès National consécutif et n'a toujours pas dit que ce serait son dernier.

Nous non plus d'ailleurs, d'autant que la sortie qu'a voulu offrir un Belge lors du dernier Congrès électif International ressemblait plus à une véritable conduite de Grenoble qu'à un défilé triomphal à l'antique. Il faut dire que M. Bernard a eu l'outrecuidance de penser qu'il y avait meilleur candidat que le Belge à sa succession.

Ce qui n'était pourtant pas difficile, j'en suis la preuve vivante. Il faut dire aussi que l'intéressé, c'est le cas de le dire, s'était soudainement trouvé en mal de frites ou plutôt de fritures car le bouillon de 11 h qu'il avait préparé en mélangeant des ingrédients sans doute trop détonnant a fini par lui rester en travers de l'estomac ! En bon cycliste, M. Bernard durement et injustement secoué à Grenoble a souhaité ne pas terminer son mandat en roue libre, mais depuis il a remis le grand braqué pour débouler chez nous en pleine forme !

Cette année, il sera entouré d'une partie de ceux qui appartiennent à ses gardes bleus au fil de ces 5 mandats nationaux, d'abord l'inamovible Pierre Chesnoy, fidèle d'entre les fidèles, qui suit toujours avec assiduité nos débats, notre évolution ainsi que les grands événements internationaux. Il parle peu mais il observe et ses remarques sont toujours de bon conseil. Pierre je te remercie d'avoir fait une nouvelle fois le déplacement.

Vous avez également invité MM. Jouve, Fernandez et Clovis, qui n'ont pu se déplacer pour différentes raisons, mais nous avons le plaisir d'avoir ici M. Paul Calastrenc, ancien Président du Comité de la Haute-Garonne et Vice-Président de la Fédération, Pierre Pennetier qui avait présidé le Comité du Tarn et qui a appartenu également au Comité Directeur de la Fédération et surtout nous avons l'indestructible, l'élégantissime Joe Soulier, qui un jour a jugé qu'il avait suffisamment donné au monde pétanquier et qu'il préférerait finir ses jours en tapant le carton. Il faut dire qu'il appartenait à une promotion durement touchée par le sort.

En effet parmi les 5 nouveaux membres de la Fédération élus à Clermont Ferrand lors du mémorable Congrès antarctique de 1985, figurait outre lui-même et votre serviteur, Monsieur Mantérola, Simone Fournier qui nous quitta tragiquement au lendemain du Congrès d'Aurillac et Jean Oury qu'un cancer a emporté.

Nous avons également le plaisir d'avoir Michèle Ouvry, la veuve de notre ami Robert Ouvry qui lui aussi nous avait quitté à peine quelques mois avant les Championnats du Monde qu'il avait contribué à obtenir et à organiser et dont le souvenir sera présent parmi nous je pense aussi longtemps que nous serons de ce monde.

Cette année avec malheureusement la disparition de nombreux de nos amis pétanqueurs, notamment Pierre Chambert, ancien Secrétaire Général de la Fédération, MM. Klimek, ancien Président de l'Eure, Torres et Bouchon, arbitres nationaux, ainsi que parmi les grands joueurs, Jean Naudo, ancien Champion de France, ami catalan qui était mon voisin à Perpignan. Valère Fernandez a perdu son épouse la semaine dernière, ce qui explique en partie son absence aujourd'hui. Chacun sait que la proximité rend la douleur et les regrets plus vifs alors que l'éloignement est facteur de fin d'activation sinon de désintérêt.

La nature humaine est ainsi faite que le décès d'un parent vous touchera plus que la mort de centaine de personnes à l'autre bout de la terre. Cependant on ne peut aujourd'hui aborder la traditionnelle minute de silence sans y associer des dizaine de milliers de victimes du Tsunami qui a frappé tout le Sud de l'Asie.

Ce drame terrible a interpellé toutes les consciences et provoqué, le terme est parfois bien choisi, un élan de solidarité sans précédent. Pourtant cela me laisse un goût étrange. On se demande si au-delà de ce drame, au-delà des qualités humaines que cela a heureusement révélé chez des millions d'européen, cela n'introduit pas surtout le poids des médias instrumentalisés pour on ne sait trop quelle raison. Bien sûr les français ont été emportés comme des milliers de suédois parmi lesquels des membres de la Fédération de Pétanque.

Le Président de la Fédération Allemande marié à une Thaïlandaise était sur place à Phuket même et a participé aux secours.

Surtout on se demande pourquoi, d'autres catastrophes, ce qu'on appelle des guerres oubliées, n'ont pas soulevé, ne soulèvent pas tant d'émotions.

Ainsi il y a eu un million et demi de mort dans la guerre civile qui a ravagé le Soudan. Des centaines de milliers de morts provoqués par des inondations au Bengladesh et en Chine et surtout chaque année en Afrique, le sida, la malnutrition font plus de victimes que plusieurs tsunamis.

Pourquoi ces situations tragiques ne soulèvent-elles pas la même émotion ? Est-ce en raison de leur caractère qu'il faut qualifier de routinier ?

Pourquoi les pays producteurs de pétrole n'ont-ils pas immédiatement offert des millions de barils si utiles sur place alors que les revenus qui en découlent représentent globalement 500 milliards de dollars par jour ?

A force de pourquoi, on ne sait en réalité qu'avouer son impuissance, poussé au découragement et au renoncement. Par conséquent, il faut se rendre à l'évidence, renvoyer ses considérations au second plan, féliciter et remercier tout ceux qui ont donné, comme le fera la FFPJP. Mais dans le cadre du mouvement sportif et de l'action de la Fédération Internationale, nous entendons mener une action particulière et ciblée afin que les fonds que nous verserons soit utilisés par les Fédérations des pays membres pour ce qu'elles jugeront le plus utile sur place.

Espérons seulement que les consciences resteront éveillées, que les médias mettront ensuite une ardeur identique à aider l'Afrique et d'autres régions du Monde, même si cela ne leur permet pas de diffuser des informations et des images à sensations.

Pour ces milliers de victimes, ces morts oubliés, vos proches et tous les amis disparus dans les Ligues et Comités, je vous demande de vous recueillir quelques instants.

(un instant de recueillement est observé)

Heureusement la vie continue, l'espoir aussi, nous allons donc reprendre nos travaux mais auparavant il donne la parole à Mme AUBOIS, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Auvergne.

Mme AUBOIS (*Vice-Présidente du Conseil Régional d'Auvergne*) Bonjour à toutes et à tous. Elle présente au nom du Président du Conseil Régional, Pierre-Joël Bontet, tous nos vœux de réussite, de développement et de longue vie à votre pratique sportive.

Forte de ses 450 000 licenciés en France dont 21 000 en Auvergne, nous sommes face à une grande Fédération sportive. Permettez-moi d'évoquer quelques souvenirs d'enfance et d'aujourd'hui qui permettent de donner un sens à votre discipline.

Je suis originaire d'un petit village de 1200 habitants et c'est vrai que le jeu de Pétanque était un moment de fraternité et de sociabilité où les jeunes et les moins jeunes se retrouvaient les mercredis et les week-ends dans un instant d'émotion.

Mes souvenirs d'été sont des moments privilégiés d'amitié dans les soirées plus fraîches sur quelques places de Clermont-Ferrand. Ainsi l'on peut dire que les avantages de votre sport sont l'accessibilité, la mixité et surtout sont inter-générationnalité où l'on peut jouer sans s'imposer trop de règles restrictives.

C'est en plus un sport de très haut niveau qui demande concentration et précision. J'aimerais au nom du Président du Conseil Régional, vous féliciter et vous encourager à préserver cet esprit de convivialité qui permet de faire vivre et de donner encore un peu d'humanité à nos territoires ruraux parfois isolés où il manque d'activités et de donner surtout et encore un visage humain à certains quartiers de nos centres urbains.

J'espère que l'Auvergne sera vous accueillir à la hauteur de vos valeurs, de convivialité, de respect et d'excellence et je vous souhaite à tous un bon congrès et un bon séjour en Auvergne. (*Applaudissements*)

Le Président – remercie Monsieur le Président du Conseil Régional de l'attention qu'il témoigne à la Pétanque et de vous avoir délégué parmi nous.

Il donne la parole à M. CHAYLA.

M. CHAYLA (*Président du Comité Départemental Olympique et Sportif 63*) au nom du Comité Départemental Olympique et sportif vous accueille sur notre territoire du Puy de Dôme avec grand plaisir.

Je souhaiterai, par ce beau temps qui vous accueille en Auvergne, sur le Puy de Dôme et à Clermont Ferrand, que vous puissiez passer un certain temps au sommet du Puy de Dôme, point de vue remarquable dominant l'ensemble de l'Auvergne.

Nous connaissons bien la Pétanque au CDOS du Puy de Dôme puisque votre jeune Président Départemental de Pétanque appartient à ce Comité.

Tout à l'heure Président, vous avez parlé de Michèle Ouvry et au niveau du Comité Départemental Olympique et Sportif, il y a quelque chose de remarquable : les 4 vice-Présidentes sont des femmes.

Il remet au nom du Comité Départemental Olympique et Sportif la plaquette souvenir, à M. le Président, en lave émaillée.

(*Applaudissements*)

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président - Non, je ne suis pas Alexandre Dumas, ni père, ni fils, ni même Saint-Esprit - sinon sain d'esprit - mais je peux tout de même dire : Vingt ans après !

Il y a en effet vingt ans que, par une très froide journée d'hiver, une salle si souvent chauffée à blanc par les fameuses Demoiselles de Clermont du CUC avait sans doute voulu se venger en faisant apparaître dans un congrès de la FFPJP les non moins fameux pardessus de la garde rapprochée de notre Tonton Ferrasse du rugby.

Il y a donc vingt ans que des congressistes frigorifiés applaudissaient à tout rompre, sous la baguette d'un Président Bernard en tenue de trappeur d'Alaska, le palmarès sportif, cherchant sans doute à transmettre par le battement de leurs mains à leurs pauvres corps emmitoufflés un peu de la chaleur qui n'était concentrée que dans leurs cœurs, sinon dans le haut des tribunes et dans les lieux d'aisance.

Il y a donc vingt ans que des congressistes engourdis, sans doute des doigts jusqu'à l'esprit, m'offrirent la chance d'entrer dans le saint des saints du monde pétanquier, le Comité Directeur de notre Fédération, avec une promotion de quatre autres nouveaux dont je tiens à rappeler les noms afin que leur souvenir se perpétue aussi longtemps que possible dans les mémoires de ceux qui les ont connu et qu'il soit connu des dirigeants plus récents, d'autant que trois d'entre eux nous ont malheureusement quittés depuis : Jo Soulié, l'Audois dont j'espère qu'il nous fera l'amitié d'être parmi nous pour cet anniversaire, Simone Fournier dont l'époux quittait son poste de Trésorier Adjoint de la FFPJP et le local de l'étape : Robert Ouvry qui devint un des grands Vice-présidents de la Fédération.

Vingt ans après le Congrès National revient donc à Clermont-Ferrand. Vingt ans après il s'agit d'un nouveau Congrès électif. Vingt ans après de nouveaux élus vont rejoindre le carré des plus ou moins anciens. Vingt ans après.....comme le temps passe.

Mais chacun sait que le propre de l'Histoire est, malgré les apparences, de ne jamais se répéter ; à peine balbutie-t-elle parfois ! Vingt ans après donc la FFPJP n'a, malgré un fond de traditions intact, plus grand chose à voir avec ce qu'elle était alors, comme ce qu'elle est aujourd'hui préfigure sans doute à peine ce qu'elle sera dans vingt ans.

Je disais donc, en fin de mon traditionnel mot d'accueil, que le propre de l'histoire était de ne pas se répéter et que j'enchaînerais mon discours, considérant que ces quelques lignes en était une sorte d'introduction. Nous allons donc voir ceux qui l'ont lu et qui vont pouvoir suivre. Bonne sieste aux autres.

Par conséquent rien ne sera pareil au cours de ce week-end qu'il y a vingt ans. Par exemple je crois que, même si j'étais manchot, je pourrais compter sur les doigts de la main ceux qui ont voté à cette époque et qui pourront encore le faire demain.

Moi-même je suis passé du statut de presque jeune et presque élégant bipède, selon la formule consacrée, à celui de préretraité grisonnant se rapprochant à grands pas de la célèbre famille des Tamalou ! Si l'on me voyait encore à la sortie des lycées, nul ne penserait plus que c'est pour draguer. Je risquerais plutôt de ma faire alpaguer pour soupçon de pédophilie, surtout maintenant que les Villepin's boys ont mission de faire aussi la sortie des écoles !

Vingt ans après donc, vous pourrez encore voter pour certains déjà candidats à l'époque, mais en nombre tellement restreint que j'ose à peine en parler. En effet malgré la jeunesse que je fais tant de vains efforts pour sembler avoir l'air de conserver, je serai dans ce cas avec pour seul et unique compagnon à la fois pape et éternel petit garçon – merci Claudine ! – qu'est notre Jacquot national. Et encore s'agira-t-il pour nous, si vous nous en donnez l'occasion et si nous pouvons le finir, de notre dernier quadriennat. Ah bon, Jacques tu n'étais pas au courant ? Trop tard !! Ce qui est dit est dit ! Personnellement en tout cas j'ai annoncé depuis un certain temps que cet éventuel troisième mandat de Président serait le dernier et je m'y tiendrai. Et ce n'est pas parce que, avant moi, a sévi un inusable marathonien dont la forme semble s'améliorer avec les ans que je vais lui emboîter le pas. De toute façon vous me vireriez avant !

Bien plus, seulement 9 des membres du Comité Directeur qui ont commencé cette aventure avec moi il y a huit ans à peine, sollicitent de nouveau vos suffrages. Ainsi en deux élections vous aurez renouvelé plus du quart du Comité Directeur. C'est dire que, chez nous, il n'est nul besoin de Révolution, de nuit du 4 août ou de soirée des Longs couteaux. Les dirigeants nationaux qui se sont ainsi consacrés à la cause de la Fédération savent presque toujours s'arrêter à temps. D'ailleurs, dans quelques cas contraires, heureusement rares car vous vous rendez compte du travail accompli et de la somme de dévouement que cela représente, vos mains d'archanges armées des seules voix non célestes que vous portez au nom de vos licenciés, savent bien donner le coup de pouce non de l'auto stoppeur mais celui qui pousse vers le stop et vers une douce préretraite.

Le caractère partiel de ces renouvellements est une bonne chose pour la Fédération car il permet à la fois d'assurer la continuité dans l'action, sans rupture de tempo, d'éviter les à-coups, soubresauts et erreurs, comme cela se produit parfois quand surviennent, dans d'autres urnes un peu plus funéraires, des vagues politiques roses ou bleues, et de faire entrer de nouveaux membres – avec, espérons-le, de nouvelles idées ! – Ces derniers ont alors tout loisir de bien comprendre notre fonctionnement et de pénétrer les arcanes d'une direction nationale qui n'est pas si évidente que cela en à l'air vu de l'extérieur par les éternels Yaka et Faucon des cafés du commerce y compris sous leur nouvelles formes, car, s'ils ont parfois pris l'allure de la modernité, ils n'en cultivent pas moins la ringardise, voire la désinformation. Mais, selon l'expression consacrée, laissons-les vivre !

Je n'ai évidemment ni consignes ni conseils à vous donner, mais je souhaite simplement que vous jugiez les femmes et les hommes qui se présentent à vos suffrages, comme cela a été fait dans vos Ligues et Comités, pour vous et vos collaborateurs, en fonction de leurs qualités avérées et de ce qu'ils ont apporté et/ou peuvent apporter à la Fédération.

Cette dernière, disais-je dans mon exercice épistolaire du programme, n'a évidemment plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a vingt ans. Elle a même profondément changé qu'il s'agisse de ses structures, de ses orientations, ou encore de la manière dont elle est perçue par les autorités politiques, sportives et même par les médias.

En toute ces matières il s'est agi, le plus souvent, non pas de changements radicaux ou de révolutions brutales, mais d'une évolution progressive et raisonnée pour s'adapter tant au monde qui nous entoure qu'à nos publics et aux nouvelles demandes, en essayant de conserver ce qui fait notre force et notre unité.

Evidemment nul n'est parfait, surtout pas moi, surtout pas nous, et nous n'avons pas toujours pleinement réussi, j'y reviendrai. Il reste toujours à faire, et il restera encore à faire après nous et même après nos successeurs lorsque nous ne verrons plus rouler les boules qu'au-dessus de ce qui restera de nous, voire sur nous pour ceux qui préféreront redevenir poussière plus vite que les autres. Néanmoins j'ai la faiblesse de penser que tous les membres du Comité Directeur ont bien travaillé depuis 1997 et ont œuvré au mieux de leurs possibilités, sous votre contrôle et en fonction des décisions que vous avez votées, ne l'oubliez pas.

Je ne prétends pas pour autant que ceux qui siégeaient au Comité Directeur avant n'ont rien fait – d'ailleurs j'en étais – mais disons qu'il ne m'appartient plus de dresser le bilan de l'Ancien Régime, je veux dire de mon prédécesseur, même si, toujours dans la continuité, il contenait déjà les prémices de l'évolution postérieure. Non je prends simplement cette date pour établir une sorte de constat de situation après huit ans d'action.

La première évolution, sans doute la moins sensible, mais peut-être la plus importante touche à la reconnaissance dont nous jouissons désormais. Le premier acte marquant en la matière est encore lié à Clermont-Ferrand puisque c'est à la suite de la venue sur le Championnat du Monde de 1994 de Michèle Alliot-Marie, alors ministre chargée des sports, que nous avons obtenu notre premier – et pour l'instant seul – poste de cadre d'Etat, celui de CTN.

Depuis il a pris de l'ampleur, si j'ose m'exprimer ainsi devant Victor, pour devenir un poste de DTN. Et la consécration est arrivée l'an dernier avec la reconnaissance de la Pétanque comme discipline de haut niveau – renouvelée depuis pour quatre ans – avec toutes les conséquences heureuses que cela implique tant pour la FFPJP que pour les meilleurs de ses joueurs à tous les niveaux géographiques.

Mais il ne faut pas croire que tout cela nous est tombé du ciel tout cuit tout rôti. Il a fallu se battre pendant des années et il faut encore parfois se battre pour imposer cette nouvelle image. En l'occurrence la première étape a été constituée par l'élaboration, sur la base d'un document réalisé par Claude Marty, du premier véritable ouvrage d'initiation et d'apprentissage de la Pétanque qui n'avait rien voir avec de pseudo livres de conseils ou d'enseignement qui n'avaient d'autre ambition que celle de faire valoir leur auteur réel ou présumé. Cette tâche a été l'œuvre de la commission des Jeunes présidée de 1985 à 1989 par Paul Calastrenc et qui comprenait Pierre Chesnoy, Daniel Charollais, Georges Bourges et moi-même. Dans la foulée elle a créé et mis en place les premiers brevets fédéraux BF 1 et BF 2, avant que les professionnels Michel Aubert et maintenant Victor Nataf peaufinent cette œuvre.

Quant à l'obtention du haut niveau, manqué une première fois dans les années 80, elle est uniquement due au travail interne de formation, de mise en place du médical, d'organisation de nos filières sportives et d'une forte action de lobbying dans laquelle Victor Nataf et Edmond Seuillard ont excellé, et absolument pas à l'existence de telle ou telle manifestation – certaines pouvant même voir un effet contraire - ou à une intervention divine ou presque !

Cette évolution a été appuyée sur un autre effort d'image au sens propre avec l'entrée dans le monde de la télévision.

Là non plus nous ne devons rien à aucune intervention extérieure, à aucun coup d'éclat de Pierre, Paul ou Jacques, sinon à notre grand ami Albert Mathieu pour ne pas le citer. Il faut dire qu'après l'immense succès de l'initiative, privée celle-là, de retransmission de la compétition au Champs de Mars, si brillamment commentée par les regrettés – mais pour d'autres raisons – Roger Couderc et Achille Zavatta et si brièvement remportée par notre ami Jean-Yves, il y a eu du boulot pour rattraper le déficit d'image ainsi provoqué !

A cet égard le Trophée Canal Plus, mis en place après trois années de diffusion du Trophée de Paris des Arènes de Lutèce, tourné, monté et financé avec nos propres deniers, sous l'égide de Stéphane Laouennan, a été un véritable détonateur. Filmé de manière remarquable par un réalisateur de talent disposant de gros moyens et qui a pratiquement tout inventé en matière de tournage, il a permis à des millions de téléspectateurs de découvrir véritablement la Pétanque sous son aspect de compétition de haut niveau. Aujourd'hui encore, il demeure une sorte de référence, surtout pour les néophytes, malgré les réussites incontestables que constituent les nouvelles émissions avec lesquelles ils le confondent encore parfois.

Depuis, en effet, nous nous en sommes remis à de véritables professionnels, nos amis de Quarterback qui, devant certaines réticences, ont même dû supporter des pertes financières la première année bien que la Fédération se soit elle-même engagée financièrement.

Nous n'avons pas vu beaucoup alors tous les beaux parleurs, tous ces beaux aras au plumage de moins en moins coloré et de plus en plus déplumé, qui semblent parfois vouloir faire croire aujourd'hui que ces réussites leur doivent tant.

Nous avons ainsi eu, durant deux ans, les Masters de Pétanque sur TF1 avec des taux de parts de marché tels qu'ils portaient ombrage à d'autres émissions plus rentables économiquement au point que cela n'a pas été étranger à leur non reconduction. Grâce à Quarterback nous avons pu rebondir et nous avons établi un partenariat avec Pathé Sports devenu ensuite Sport Plus. Cela nous permet de bénéficier de 18 à 20 émissions par an, généralement diffusées plusieurs fois, dont deux ou trois sont reprises par France Télévision qui n'a alors aucun frais de production à assumer.

Depuis trois ans, en juillet, la Pétanque est la deuxième ou la troisième discipline sportive télévisée et, hormis les monstres que sont le foot, le tennis le vélo – et encore pour certains événements seulement – voire le rugby, nous sommes une des rares fédérations à tirer encore un léger bénéfice de cette action télévisée.

Là encore nous ne devons rien qu'à nous-mêmes et au travail de Quarterback, société au sein de laquelle nous avons, pour notre plus grand bien, fait intégrer Maryan Barthélémy qui a plus que justifié les espoirs placés en lui à cet égard. Si d'autres, notamment les commentateurs et les joueurs participent avec plus ou moins de brio à la qualité et à la réussite du spectacle, ce ne sont pas eux qui créent l'événement ; non, c'est l'événement qui leur donne aura et notoriété. On l'a bien vu quand certains n'y ont pas participé – ils ne jouent plus ? – et l'on voit bien que les montages peuvent mettre en vedette qui l'on veut.

Dans cette amélioration de la vision de notre discipline depuis huit ans, il faut encore citer la reconnaissance accrue dont nous bénéficions désormais auprès du Ministère et du CNOSF. En la matière nous devons énormément à Edmond Seuillard et j'aurai l'occasion de le souligner demain. Comme je le répète souvent c'est par ses qualités personnelles que chacun peut le mieux promouvoir nos disciplines, que ce soit auprès de la presse, des élus politiques ou des instances administratives et sportives et ce à tous les niveaux.

Avoir un élu au CA du CNOSF dans le collège très difficile des fédérations sportives est un signe qui ne trompe pas car cela nécessite l'appui des fédérations olympiques. Or leurs représentants ont eu l'occasion d'apprécier nos joueurs et leurs cadres sur le terrain puisque nous appartenons désormais à l'équipe de France avec un E, notamment aux Jeux Méd. Voilà en tout cas un capital inestimable que Victor saura faire fructifier grâce aux multiples relations qu'il a nouées dans le monde sportif au cours de ses carrières de joueur international et de cadre technique.

Ces relations nous seront encore utiles comme nous l'ont été celles d'Edmond au sein du Ministère, pour financer nos contrats d'objectifs et améliorer notre position dans ce domaine où nous partions de vraiment bas. Grâce à l'élaboration de dossiers complets au prix de longues heures de travail – n'est-ce pas Edmond ? – grâce à la récupération parallèle des diminutions des aides à l'emploi ou de certaines subventions initialement exceptionnelles, grâce à notre pugnacité dans les discussions, nous avons réussi à plus que doubler l'aide de l'Etat en huit ans, passant d'environ 410 000 FF en 1997 à plus de 1,1 million – rassurez-vous je reste en

francs ! – et nous n'avons pas encore bénéficié des retombées de notre accession au haut niveau.

La progression a encore été plus sensible – c'est pourquoi je vous fais grâce des courbes et des plots car cela sortirait de l'écran !- en matière de partenariat. Alors qu'en 1997 nous percevions en tout et pour tout 12 000 FF de nos amis les fabricants de boules – mais ce n'était pratiquement qu'un don puisque nous n'offrions rien en échange – auxquels il fallait ajouter 130 000 FF de mécénat de notre courtier Gras - Savoye, nous sommes passés à plus de 1 million de francs cette année, soit une multiplication par huit en sept ans.

Pour cela il a fallu créer une SAOS, société anonyme à objet sportif, forme décidée après une enquête que nous avons menée en 1997 avec Edmond Seuillard auprès de plusieurs fédérations afin de savoir comment elles finançaient leur promotion avec leurs partenaires. Les débuts n'ont pas été faciles car vous étiez nombreux à manifester de la méfiance, voire de la défiance à l'égard d'une telle structure alors qu'elle était ouverte à toutes les Ligues et Comités et qu'elle était très majoritairement détenue par la Fédération en dehors de tout apport extérieur.

Grâce à Edmond et à Alain Cantarutti, elle a désormais atteint un rythme de croisière intéressant et ses recettes lui permettent de financer pratiquement tout ce qui peut être lié à des opérations de promotion de la Fédération, ce qui dégage autant de fonds du côté de cette dernière qui n'a plus à les dépenser pour des actions qu'elle assumait auparavant. A cela il convient d'ajouter les économies qui sont réalisées par le fait que, s'agissant d'une société commerciale, elle est en mesure de récupérer la TVA. Elle fonctionne même trop bien maintenant puisqu'elle doit désormais payer de l'impôt sur les sociétés, mais ne nous en plaignons pas.

Là non plus nous ne devons rien à personne. Selon la bonne vieille formule du « Aides toi le ciel t'aidera », nous avons nous-mêmes élaboré, à la fin de 1997 des packages de partenariat de trois niveaux que nous avons proposés à nos partenaires privilégiés, les fabricants de boules. A cet égard je tiens à rendre hommage et à remercier notre cow-boy et rugbyman du monde la Pétanque, Patrick de Mazonod qui a d'emblé joué le jeu et bien expliqué qu'il en allait de l'intérêt des deux parties.

Il a même été d'un appui utile lorsque certains organisateurs de championnats de France semblaient renâcler, alors que d'autres – merci Claude Tisseyre ! – ont bien compris qu'il en allait de l'intérêt général et que, pour peu que la Fédération récolte suffisamment de fonds, la tâche des organisateurs, surtout les moins fortunés et les moins bien placés, en sera facilitée.

En fait cela a permis à la Fédération d'accroître son aide pour les Championnats de France d'environ 50 % en moyenne en mettant l'accent sur ceux qui étaient le moins demandés.

Ce travail ne devait pas être trop mal fait puisque lorsque nous avons décidé de confier cette tâche à Quarterback pour un suivi plus professionnel, la formule a été conservée et le partenariat a alors été développé sur des actions plus ciblées.

Néanmoins cette tâche demeure difficile et, malgré les succès d'audience, Quarterback a beaucoup de mal pour trouver des partenaires moins liés au monde de la Pétanque, qu'il s'agisse de coups ponctuels ou, plus encore, de partenariats permanents. A cet égard je me permets de citer l'accord passé avec Kronenbourg dans lequel bien peu d'entre vous ont joué le jeu.

Certes il y a eu des difficultés tenant à notre partenaire lui-même, mais, en dernier recours, nous vous avons demandé de nous fournir, cette année tous les doubles de factures pour des commandes passées auprès de lui, vous assurant en retour d'un reversement de 40 centimes d'euro par hectolitre fourni. Or il ne me semble pas que nous ayons reçu beaucoup de réponses, ce qui est fort regrettable.

J'espère qu'il n'en ira pas de même avec notre nouveau partenaire textile Errea qui vous sera présenté demain. Contrairement au précédent, celui-ci dispose en effet de plus de 200 points de vente en France, avec un suivi permanent des produits dans une ligne Pétanque spécialement créée pour nous, toutes les possibilités de création et des temps de réactivité très bref pour les commandes. N'oubliez pas que votre intérêt est aussi lié à l'intérêt général car tout ce que la Fédération peut économiser dans un domaine, elle peut s'en servir dans d'autres à votre service.

Mais le temps passe ; je vois que déjà le ronron des propos en endort quelques-uns. Pour le bilan de ces huit ans de mandat je me bornerai donc à évoquer, sans développer, la restructuration de nos formations internes, les efforts faits en matière de formation et de soutien des arbitres qu'il faudra sans conteste développer et amplifier dans la ligne fixée par Yvon Laurens appuyé sur Jacques Théron, la mise en place de véritables filières de détection et de sélection à améliorer encore, le travail accompli en faveur du développement de la Pétanque au Féminin sous l'égide volontaire de notre petite (si je peux dire !) ex-jeune de moins de 26 ans, Céline, qui a su apporter rapidement la preuve de sa maturité et de sa volonté de travailler dur et efficacement comme en témoigne le lancement d'un malheureusement énième championnat de France, celui des Féminines en triplettes, ou encore la création de la Coupe de France des clubs dont j'espère que le succès vous aidera à comprendre l'importance voire la nécessité du développement de véritables compétitions par club et/ou par entreprise qui sont un peu ma Rossinante de bataille pour un Don Quichotte qui ne verrait pas où son les moulins à vent.

Enormément de travail a donc été accompli dans tous les domaines depuis huit ans, mais il est évidemment des secteurs dans lesquels nous avons moins bien réussi, non pas tant en raison des décisions prises qu'en fonction de ce qui s'est passé sur le terrain où tout n'a peut-être pas non plus toujours été mis œuvre pour aboutir.

Je peux citer à cet égard - en même temps car le but poursuivi était le même - la classification des joueurs, la catégorisation des concours, les modes de compétition et l'expérience - car je rappelle qu'il ne s'agissait que d'une expérience ce qui explique le caractère limité à la fois dans le temps et pour les concours de la mesure - d'obliger à jouer par club.

Tout cela répondait au désir de mettre en place des dispositions pour favoriser la vie de club, pour faire en sorte que les joueurs moins huppés aient des concours à leur niveau et trouvent un intérêt à pratiquer en compétition. Disons-le tout net : le succès n'a pas été au rendez-vous tout au moins n'a-t-il été présent que dans les départements où les dispositions adoptées étaient déjà appliquées. A cet égard il ne faut pas confondre diminution de la participation aux concours et pertes de licenciés, phénomène qui nous touche comme il touche de très nombreuses associations sportives ou non, d'ailleurs.

Je ne vais reprendre ni les causes générales ou spécifiques à nos disciplines qui ont déjà été si souvent exposées dans nos congrès, y compris dans des ateliers de réflexion, ni les propositions avancées pour contrer cette évolution d'autant que ce sujet sera au cœur du débat général demain matin.

En revanche je tiens à réaffirmer avec force que cette diminution ne tient pratiquement pas ou à peine, à la marge, à des motifs que l'on a successivement évoqués : classification des joueurs, catégorisation des concours, obligation de jouer par club une partie de l'année, certificat médical.

Se borner à mettre ces mesures en accusation revient à se boucher les yeux, à crier haro sur un baudet qui n'existe pas, voire à chercher à fuir certaines responsabilités. Non le mal est plus profond : la preuve en est qu'il touche tout le monde associatif.

Pour le combattre il faut cesser de se regarder le nombril en battant sa coulpe ou en répétant que cela est inéluctable, il faut innover, il faut devenir plus attractif. Nous ne saurons qu'il n'est pas possible d'enrayer cette évolution que si nous essayons tous ensemble, d'autant que l'on peut constater que la régression n'est tout de même ni générale ni uniforme.

Sans anticiper sur les idées qui apparaîtront au cours du débat général et/ou dans un groupe de travail spécifique sur ce sujet, je crois pouvoir affirmer qu'il est indispensable à la fois de trouver des moyens de retenir nos licenciés traditionnels et de partir à la conquête de nouveaux publics. Dans cette optique Don Quizotte vous dit que le développement des championnats par clubs permettant à chacun de jouer régulièrement et longtemps à son niveau et les actions en faveur des Féminines d'une part ; la pénétration du monde du travail et la collaboration avec les Fédérations scolaires d'autre part, sont des pistes essentielles.

Il est un dernier objectif que je veux évoquer avant de terminer – qui a fait ouf ? – celui de notre communication interne. A cet égard il faut d'abord saluer le travail énorme accompli dans le domaine informatique par l'incontournable Claude Stirmel, bien secondé par Gérard Collette et appuyé sur les relais indispensables qu'étaient les membres de la commission informatique Michel Demougeot, Jean-Paul Legave, Raymond Castant et Daniel Read. Nous avons été et nous restons en pointe dans ce domaine parmi les fédérations sportives à tel point que nous avons désormais besoin de telles capacités que notre serveur commence à s'essouffler et qu'il est difficile d'en trouver un autre. Cependant faisons confiance aux intéressés pour régler cette question.

Au-delà de ce réseau qui permet de diffuser rapidement notes et circulaires ou de dialoguer, il est indispensable d'aller plus loin.

Certes il ne saurait être question pour la Fédération de jouer à Détective ou à Gala, même si cela semble amuser certains, mais les Comités pourraient établir des réseaux de correspondants – presse, administrations, municipalités, licenciés même – auxquels ils répercuteraient les informations nationales, régionales ou locales.

De la même manière il va falloir relancer la *Lettre aux clubs* justement pour pallier ce déficit de communication et pour exposer des dossiers précis, par exemple dans le domaine du partenariat. Il conviendrait également sans doute de penser à ce que l'on appelle une *News letter* adressée aux licenciés en attendant ce qui devrait être une étape ultime : le lancement d'une revue fédérale ou d'une revue nationale appuyée sur la Fédération..

Arrivé au Comité Directeur après la déconvenue du coulage de *Pétanque et Jeu Provençal* au moment où la FFPJP avait joint un formulaire d'abonnement au carton de licence, j'ai constaté toute la difficulté de la tâche aussi bien pour collaborer avec des revues – malgré des propositions intéressantes du côté de *Sport Pétanque* – que pour lancer une revue fédérale, semblable au N° zéro de *A Point* distribué lors du Congrès en Martinique de 1990.

Les échecs successifs de revues privées ayant rendu de plus en plus difficile l'émergence d'une revue nationale, nous ne pouvons que nous féliciter de la pérennité de *Rhône Alpes Pétanque* à vocation géographique cependant limitée et nous réjouissons des tentatives en cours.

Cependant, à mon avis, sans souci concurrentiel en raison tant du contenu que de la ligne éditoriale, l'avenir appartient à une revue purement ou partiellement fédérale avec un partenariat privé bien établi. Compte tenu des expériences malheureuses successives il est évident qu'elle devrait avoir une diffusion directe et gratuite chez les licenciés – ce qui serait en outre un élément de fidélisation et elle pourrait même contenir des relances – pour garantir un tirage important rendant plus facile la recherche d'annonceurs ; être de qualité et réalisée par des professionnels à tous les niveaux ; avoir un contenu varié pouvant intéresser toute la famille.

Le principal obstacle à une telle initiative tenait au fait que la Fédération ne disposait pas d'un listing complet de ses licenciés. Tel est maintenant largement le cas. Le moment me semble donc venu de faire le maximum en ce sens. Et si l'on fêtait son lancement pour le centenaire de la création de la Pétanque ? A ce propos je vous rappelle que nous attendons des idées.

Voilà, comme vous le constatez, je vous demande encore et toujours du travail. Mais plus que jamais la réussite est à ce prix, comme en témoignent les succès obtenus par certains. L'avenir n'est plus à ceux qui voyaient arriver dans les clos ou les cafés les licenciés volontaires. Il est indispensable de se battre avec nos armes et avec nos forces qui sont réelles, ainsi qu'avec les nouvelles dont nous voudrions bien nous doter.

Comme au cours des deux précédents mandats au cours desquels il ne me semble pas que nous ayons fait du mauvais travail, je ferai tout mon possible pour me battre à vos côtés, pour mettre nos disciplines en pointe, pour rassembler nos adeptes et convaincre de plus en plus de partenaires qu'ils soient économiques, administratifs ou politiques. Mais seul je ne peux rien, seuls les membres du Comité Directeur et même du Conseil National ne peuvent rien. En revanche nous pouvons être très forts si tout le monde tire dans le même sens, si l'on peut associer à l'action le maximum de clubs et de licenciés.

Plagiant - car le verbe initial n'est plus gère adapté à mes capacités - une chanson que la plupart d'entre vous connaissent certainement, je peux dire que, même si certains essaient de me donner des boutons, mais sans succès car je suis immunisé contre pas mal de choses en particulier contre la connerie - vous devriez l'être aussi et vous verrez comme c'est agréable ! – je pourrais chanter : « Non, non, non, Azema n'est pas mort, car il pense encore.. ». Et en plus il veut aussi continuer à agir avec vous, pour vous, pour le monde pétanquier en bande organisée.

COMPTE RENDU DU 59^{ème} CONGRES 2004

Le Président demande s'il y a des observations à présenter sur le compte rendu du Congrès national de l'année dernière qui s'est déroulé à Pau.

(En l'absence d'observations, le compte rendu du Congrès 2004 est adopté à l'unanimité.)

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

M. JUAN, *Secrétaire Général*. – J'adresse un grand bonjour à vous toutes Mesdames et à vous tous Messieurs qui représentez ici vos Départements et Régions respectifs.

Soyez les bienvenus et merci d'avoir pu vous rendre libre afin d'être présents parmi nous après un long, et plus ou moins fatiguant voyage suivant les distances parcourues, pour arriver dans cette région volcanique. Je pense en cela, et en priorité, à nos amis d'Outre-Mer : GUADELOUPEENS, MARTINIQUAIS et REUNIONNAIS, avec une pensée toute particulière pour la GUADELOUPE frappée par le tremblement de terre du 21 novembre, même s'il n'eut pas l'amplitude de celui d'y a 3 semaines en Asie du Sud Est.

PAU 2004 restera un bon souvenir pour son accueil et son organisation.

Le Massif Central succède aux Pyrénées, nous voilà au Pays des « *Arvernes* » mais également du « fameux » « *Bibindum* » pour la tenue de nos assises annuelles, dont vous en garderez certainement le souvenir de sa géographie, beauté et diversité des paysages, mais aussi du bon déroulement de nos importants travaux et échanges dont je suis persuadé qu'ils seront fructueux.

Comme vous avez pu en apercevoir, le visage de l'assemblée a quelque peu changé avec beaucoup de nouvelles « têtes » dans cette salle : plus d'un tiers rien qu'en ce qui concerne les Présidences de Ligues et Comités.

Nous félicitons toutes celles et ceux qui ont été reconduits dans leurs responsabilités, souhaitons toute la réussite aux nouveaux Présidents que je ne citerai pas de peur d'en oublier mais tout de même, je ferai une exception, ce qui est bien normal, pour la « gente » féminine : Bravo et Félicitations à Mesdames BLANDIN (Cher), KERVERN-PAPE (Finistère), SAULE (Corrèze) et COUILLAUD (Ligue Pays de Loire).

Les Secrétaires Généraux et Trésoriers Généraux ne sont pas oubliés dans nos félicitations, et pour cause, leurs « rôles » étant des plus importants pour le bon fonctionnement d'un Comité. A ceux qui ont repris du service et aux nouveaux dans ces responsabilités, à tous ces volontaires, je dis bon courage.

Nous remercions toutes les personnalités présentes. Merci à elles de nous consacrer un peu de leur temps ce qui prouve l'intérêt qu'elles portent à notre sport et aux instances dirigeantes : Mme ROUGERIE- DULAC (Adjointe au Maire chargée des Sports) ; Mme SAUGHE (députée) ; Mme ANDRE (Vice Pdt du Sénat) ; Mme AUBOIS (Vice Pdt du Conseil Régional) ; M.NERI (Vice pdt Conseil Général 63) ; M. CHAYLA (Pdt CDOS 63) ;

Evidemment, et il n'en saurait être autrement, nos remerciements et notre admiration à M. Henri BERNARD, Président Honoraire de la F.F.P.J.P. et depuis quelques mois de la F.I.P.J.P.

Merci d'être ici présent malgré les problèmes de santé de votre épouse, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement et une meilleure santé. M.BERNARD que l'on ne présente plus vient de prendre sa « retraite » de dirigeant, oh combien méritée ! Après plus d'un demi siècle de dévouement, sans compter, au service de la Pétanque et du Jeu Provençal sur tous les terrains : de France et dans le Monde.

Comme vous le savez il a été « relayé », à la tête de l'Internationale, par notre Ami et Président Claude AZEMA que je félicite ici publiquement, avec votre permission, même si je dois en cela ébranler sa modestie. Il sera assisté dans cette nouvelle charge de Michel SIGNAIRE, qui garde son « portefeuille » et d'Alain CANTARUTTI, le nouveau Secrétaire Général, félicitations également à nos deux amis.

A la presse en général et en particulier : au quotidien local, Journal Info et Régional, La Montagne, à Rhône-Alpes Pétanque (revue spécialisée), pour leurs articles sur nos disciplines régulièrement présents dans leurs pages tout au long de la saison et de la couverture de cette Assemblée Générale.

A notre syndic de presse Paul BERTHELOT que nous remercions particulièrement pour le travail accompli au cours de cette mandature, qui va nous quitter pour une vraie retraite et que nous regretterons. Merci Paul pour ce que tu as fait depuis Montpellier.

A tous nos partenaires : les Fabricants de Boules – la direction OBUT – MARSH, pour l'assurance – à QUARTERBACK, pour la promotion audio-visuelle et l'amélioration de notre image de marque – notre tout nouveau équipementier « ERREA ».

Aux épouses et époux à qui nous devons de nous adonner à notre sport favori ... le bénévolat au service des autres et parfois même, mais accessoirement, de pouvoir jouer aux boules ...

Au « bataillon » de bénévoles du PUY de DÔME qui, depuis, ont du acquérir un certain savoir faire pour ce type de manifestation, puisque c'est la troisième fois que nous venons à CLERMONT-FERRAND : 1973 et 1985, dans la froidure de la salle des « Dames en Noires » du C.U.C, pour ceux qui se souviennent de la fameuse équipe de basket féminine de l'époque.

A l'équipe d'Organisation avec à sa tête le Président du Comité Départemental M. BOUCHE, et ses collaborateurs qui auront tout fait pour que ce 60^{ème} Congrès soit réussi, grâce à l'aide du « *guide rouge étoilé* » (mondialement connu). Que les Délégations, en rentrant dans leurs « terres », se souviennent de l'Auvergne et des Auvergnats, j'allais dire « *Bougnats* ».

Enfin à tous qui m'ont apporté aide et soutien dans ma tâche tout au long du mandat : André « le Breton », Claude « l'Alsacien », les projections c'est lui, Gégé « le Normand » qui se retire pour une retraite méritée et à qui je dis « bon vent » pour sa 3ème vie, à Josiane la « Provençale » et à Claude AZEMA, notre Président, pour la confiance qu'il a bien voulu m'accorder mais aussi notre Secrétariat : Anne-Marie, Patricia, Ghislaine et Xavier. Je salue tous les anciens membres du Comité Directeur qui sont dans la salle pour assister à nos travaux.

Le « coucou » à Bernard DUC, cette année j'y associe un de mes prédécesseurs à cette tribune : Pierre CHAMBERT qui l'a rejoint il y a un an presque : R.A.S. Bernard si ce n'est la traditionnelle et habituelle « Fièvre » d'un Congrès électif.

➤ **ADMINISTRATIF**

• Administration

Cela continu à s'améliorer pour les commandes : beaucoup moins faites téléphoniquement, intensification de l'utilisation des mails et fax. Il demeure toujours quelques « irréductibles » quant au respect des dates limites d'envoi :

- Pour les distinctions : un constat, bien moins de demande cette année = 21 Comités Métropolitains et les 4 d'Outre-Mer n'ont pas sollicités de médailles ! Est-ce à dire qu'il n'y a pas de bénévoles méritants dans ces Comités ? Ou tout simplement d'oublis ... ou de retards, mais alors importants ? ...
- Stages et examens ...,
- Les fiches financières, et pour certains malgré plusieurs relances ... : ce qui est pénalisant pour l'établissement du tableau des effectifs dont découlera celui de la répartition des équipes aux Championnats de France,
- Versement de l'acompte sur la vente des papillons : nous avons dû mettre en application les mesures de « rétorsion », décidées en Comité Directeur, à l'encontre des « contrevenants » à savoir l'envoi des vignettes 2005 retardé d'autant ... Michel pourra vous en dire un mot lors de son intervention car là, cela touche la bonne gestion de notre trésorerie.
- En ce qui concerne les timbres le nombre de retour pour destruction est très, trop, important environ 50.000 en 2003 et 2004. Apparemment ceci serait dû au mode de gestion des vignettes qui consiste, pour certains, à répartir le contingent affecté (effectif saison écoulée +5 %) entre les secteurs et/ou associations ?? Nous souhaitons que vous réexaminiez votre méthodologie dans ce domaine afin de limiter ces destructions qui ont un coût (pas vrai Michel ?).

D'ailleurs peut-être devons nous envisager, pour l'avenir, de facturer comme imprimés les demandes supplémentaires non justifiées et/ou retours importants.

Même si parfois cela vous semble « sévère », merci de ne pas trop en vouloir à notre secrétariat, que ce soit nos « charmantes » secrétaires ou le Directeur Administratif, ils ne font qu'appliquer les consignes reçues pour la « chasse aux gaspi ».

- **EFFECTIFS** (le « pensum »)

Pas d'amélioration, « l'effritement » de notre « fond de commerce » continu, globalement la perte est de 12.280 licenciés soit -3.05 % alors même que nos Départements des Îles lointaines sont tous en progression. Bravo ! À ces Comités :

- ❖ METROPOLE (380.318) = -3,12 % (-12.261)
- ❖ D.O.M./T.O.M (9.998) = -0,19 % (-19)

En « décortiquant » on remarquera que, « sauf erreur ou omission » comme disent les banquiers :

- ces « Dames », tous âges confondus, avec 57.740 licenciées représentent 14,76 % de nos effectifs, pourcentage en hausse malgré la perte de 783 licences (-1,34 %), ce qui nous donne :
 - **en Métropole** : **56.050 = - 1,18 % (- 673)**
 - * « éligibles » : 49.087 = - 0,67 % (- 334)
 - * « fillettes » : 6.963 = - 4,64 % (- 339)
 - **dans les D.O.M/T.O.M.** : **1.590 = - 6,47 % (- 110)**
 - * « éligibles » : 1.415 = - 7,75 % (- 119)
 - * « fillettes » : 175 = + 5,42 % (+ 9)
- Nos « gamins » représentent globalement 9.82% des effectifs soit 38334 licenciés.

Marguerite BRIANCON tient à la disposition de ceux qui en feront la demande une étude détaillée sur l'évolution de nos effectifs « jeunes » au cours du mandat : en nombre et en pourcentage, par Ligues et Comités, par catégories

Les « pertes » :

- ❖ **La Métropole**, elles le sont dans toutes les catégories :
 - Masculins Seniors = - 2,96 % (- 8.981) l'essentiel touchant la catégorie « Promotion » avec - 8.761 ;
 - Féminines Seniors on a vu plus haut : = - 0,67 % (- 334)
 - Les Jeunes, les pertes sont importantes : = -7,33 % (- 2.946) se décomposant = en Juniors - 6,29 % (- 812), en Cadets - 8,96 % (- 1.209) et - 7,17 % (- 925) en Minimes.
- ❖ **Les D.O.M. /T.O.M. :**
 - Masculins Seniors = + 0,98 % (+ 73)
 - Féminines Seniors = - 7,75 % (- 119)
 - Jeunes, en général = + 2,48 % (+ 27)
 - Juniors -0,24 % (-1), Cadets + 13,94 % (+ 59), Minimes -11,92 % (- 31).

Côté « désagréable », avec des chiffres qui « chagrinent » :

- **Ligues** : 19 sont « déficitaires » : 8 le sont entre -2 et -3 %, CENTRE -3,05 %, P.A.C.A. -3,08 %, RHÔNE-ALPES -3,33 %, ILE-de-FRANCE -3,83 %, LANGUEDOC-ROUSSILLON -4,03 %, MIDI-PYRENEES -4,31 %, PAYS de LOIRE -4,84 %
- **Les Comités** : 15 sont concernés par des pertes se situant entre -2 et -3 % / 8 entre -3 et -4 % / 11 entre -4 et -5 % / 9 entre -5 et -6 % / 6 de -6 à -7 % / 5 de -7 à -8 % / mais également -8,03 %, -12,79 % et -14,19 %

Pour les bonnes nouvelles nous féliciterons :

- Les **Ligues** d'AUVERGNE, de HAUTE-NORMANDIE et CHAMPAGNE-ARDENNE qui réussissent à progresser aussi petites soient leurs progressions, mais aussi ANTILLES-GUYANE avec +9 %, nous délivrerons un satisfecit à la CORSE qui à 3 unités près a su enrayer la perte de ses licences (-12,44 % en 2003).
- Au « palmarès » des **Comités** : 23 en Métropole (+1 qui frôle la parité à deux licences près), les quatre Départements d'Outre-Mer et deux Territoires Outre-Mer ont gagné la « bataille » des effectifs en progressant = 4 de +2 à +3 % / 2 entre +3 et +4 % / mais aussi le MORBIHAN avec +4,18 %, PAS-de-CALAIS +5,86 %, la MAYENNE +5,93 %, +6,30 % la HAUTE-CORSE, +7,04 % en GUADELOUPE, les beaux « scores » de MAYOTTE avec +20,09 % et les + 46,88 % de la GUYANE.

Encore toutes nos félicitations aux Comités qui ont su faire « fructifier » leur « capital » licences grâce au dynamisme et au travail permanent à rechercher des solutions positives, réussissant à transmettre aux dirigeants de clubs cette volonté de gagnant. Que les autres ne se découragent pas, il y aura des jours meilleurs à condition qu'il y ait plus de « pugnacité » et de persévérance.

- Les **clubs** : de plus en plus de mises en sommeil, cessations d'activité et/ou dissolutions : la perte est de -99 affiliés (-1,50 %) pour la Métropole et de +3 (+1,16 %) dans les D.O.M./T.O.M.
 - PROVENCE ALPES CÔTE d'AZUR -27 (10 dans les Alpes de Haute Provence, 9 dans les Bouches-du-Rhône)
 - LANGUEDOC-ROUSSILLON -14 (15 dans l'Aude, mais aussi +5 dans les Pyrénées-Orientales)
 - ILE-de-FRANCE -12 (4 dans les Yvelines)
 - LORRAINE -9 (6 en Meurthe et Moselle)
 - MIDI-PYRENEES -8 (4 dans le Lot)
 - PAYS de LOIRE -7 (6 dans la Loire-Atlantique)

Nous notons également le maintien ou l'augmentation du nombre d'affiliés en AUVERGNE, BOURGOGNE, BRETAGNE (+4), HAUTS de FRANCE, HAUTE-NORMANDIE et RHÔNE-ALPES ; Nous sommes toujours convaincus quant à l'analyse sur ces pertes de licences que l'on ne peut pas les imputer aux dispositions fédérales sur l'homogénéité, la catégorisation et les deux concours (A et B) avec un seul engagement, contrairement à ce que certains veulent bien laisser entendre sans avoir préalablement effectué une réelle « étude », à la limite ces dispositions peuvent influer sur la participation dans les concours.

Les raisons sont multiples :

- phénomène de société, qui n'est pas propre à notre Fédération : un « besoin d'autre chose » / difficultés financières, pouvoir d'achat des foyers en régression d'où réduction du budget loisir : combien de famille prenaient une licence pour le père, la mère, les enfants, papy et mamy, maintenant on ne voit plus beaucoup cela ;
- le vieillissement de tous les « acteurs », joueurs et dirigeants sans que la relève soit là ;
- le bénévolat qui devient de plus en plus une « denrée » rare : sociétés arrêtant, faute de « repreneurs », les dirigeants bénévoles en place se retirant. A quand un vrai statut du Bénévole ?? Cela se fait pour le syndicalisme, pourquoi pas des crédits d'heures aux actifs afin de leurs permettre de s'occuper d'associations sportives ;
- les sociétés ne se ré-affilient pas : beaucoup de licenciés ne retrouvant pas leur « confort » et « plaisir » de proximité en « s'expatriant » un peu plus loin... ;
- le manque d'animation dans les clubs : qui lasse les anciens sociétaires et n'en attirent pas de nouveaux ;
- les relations difficiles : entre dirigeants et sociétaires, entre joueurs, les comportements et attitudes de certains sociétaires faisant « fuir » ceux recherchant convivialité et amitié dans un clos ... ;
- encore et toujours le problème des cartes de bienfaiteur délivrées à des non licenciés ;
- le déficit en terrain de jeu : qui n'a pas vu dans son département des places être goudronnées et transformées en parking ?

Peut-être pouvons-nous aussi ajouter à cette longue liste, le certificat médical obligatoire mais alors là à petite dose « homéopathique »... Celui-ci n'étant pas exigé pour la délivrance d'une licence.

Une fois de plus, il est vrai et avec regrets, nous ne pouvons qu'établir un constat des « dégâts » mais hélas nous ne détenons pas la vérité, les solutions sont entre vos mains à vous tous : c'est à la base que nous trouverons les réponses à nos interrogations.

Toutefois au delà des propositions fantaisistes, il est bon de rappeler certaines idées, plusieurs fois avancées lors de ces dernières mandatures, comme axe de réflexion quant à la recherche de nouvelles licences : la « prospection » dans le monde du travail, auprès des féminines/ la mise en place de compétitions clubs pour sortir des vieilles habitudes de concours traditionnels/ la démarche vers l'éducation nationale : actions dans les écoles/ concertations et échanges avec les dirigeants d'associations sur la perte de sociétaires, l'animation sportives et festive dans les clos : travail de fond sur le terrain.

Bien sûr toutes ces « suggestions » nécessitent volonté, courage et esprit d'innovation : le temps où il suffisait d'attendre les licenciés « spontanés » est révolu, il faut maintenant aller au devant de ceux-ci...mais là seuls les battants réussiront et progresseront.

➤ **SPORTIF**

• **Compétitions Internationales**

Oui ! Cette saison encore nous avons de quoi être satisfait des bons résultats de nos sélections :

❖ **Championnats du Monde à GRENOBLE :**

- 4^{ème} titre consécutif, pas avec la même équipe, pour le triplete, médaille de bronze pour les Champions sortants.

Il faut préciser que depuis l'année dernière, deux équipes d'un même pays ne peuvent plus se rencontrer en finale, décision du Comité Exécutif de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, d'où ce tirage dirigé en ½ dans l'Isère ...

- Pour le Tir Individuel une certaine « lassitude » semble avoir frappé notre triple Champion sortant, éliminé cependant seulement en barrage pour l'accession aux quarts de finale...

❖ **Championnats d'Europe Jeunes à DUDELANGE :**

Bravo ! A nos « Minots » pour avoir « raflé » les deux titres en jeu : le triplete et le tir individuel.

- ❖ avec les « Filles » aux « **Canarias** », les **Championnats du Monde Féminines** n'ont pas été terrible ... aucune place d'honneur tant pour le triplete que pour le tir individuel... = ici aussi trop « routinière », motivation émoussée, options de jeu discutables, manque de « gnac », d'envie de gagner.

• **Championnats de France 2004**

Sur le plan organisationnel, ils furent globalement réussis avec du bon et du moins bon, où les mêmes problèmes reviennent dans les « critiques » : restauration excellente ici, tout juste passable là / la sono : le point noir, un peu partout : il est rappelé que celle du car podium ne peut-être qu'un « appoint », les organisateurs doivent donc, comme précisé dans le cahier des charges, en prévoir une suffisamment puissante pour couvrir l'ensemble du site / l'hébergement : franchement peu correct pour quelques chambres. A ce sujet nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que le dossier « hôtellerie » soit confié à un prestataire de services (Syndicat d'Initiative, Office de Tourisme ...) mais alors dans ce cas les délégations n'ont pas à supporter les frais de dossier et/ou écarts de prix des chambres qui devraient rester à la charge des organisateurs / cadeaux : certains ayant été jugé « légers », il faut rappeler que notre subvention sert également à ça.

Pour ne froisser personne nous taïrons les noms des meilleures réalisations.

Sur la plan sportif : le lot habituel de favoris battus, le sacre de joueurs qui n'étaient pas attendus à ce niveau, de bonnes prestations et victoires très sympathiques, parce qu'elles furent « familiales » (père et fille ici, « progénitures » de Champions là).

Nous insistons auprès des futurs organisateurs de Championnats afin de respecter le cahier des charges pour la partie concernant nos partenaires / d'utiliser le CD fédéral pour la photo officielle du Comité Directeur et ne pas scanner d'anciennes / de nous adresser, pour le « bon à tirer », affiches et programmes : horaires, composition du jury, liste des récompenses et valeur, emplacement des logos et encarts publicitaires contractuels.

Nous rappelons que si le non versement du 1/3 de la subvention fédérale, à la suite d'anomalies constatées n'a jamais été appliqué il pourrait en être autrement dès la présente saison où toute anomalie relevée sur ce sujet fera l'objet d'une rétention de 1500 €.

Encore un rappel : Jean CHARPENTIER attend vos remarques quant à l'état provisoire d'attribution des équipes, alors merci de le faire rapidement et avant la fin du mois, pour être entérinée par le Comité Directeur de février.

➤ **COMMISSIONS**

Il n'est pas dans mes intentions « d'empiéter » sur les domaines de nos amis responsables de secteurs d'activité dont je ne vais « qu'effleurer » quelques sujets sur lesquels ils vous apporteront toutes précisions utiles en répondant à vos éventuelles questions.

❖ **Direction Technique Nationale**

Tout d'abord félicitations à Victor **NATAF** pour sa méritée nomination, en cours d'année, au poste de Directeur Technique. Bravo ! Après ton « intégration » réussie, ce titre de D.T.N. : tu t'en doute, tu n'y couperas pas, parce que lier à ton avancement = tu auras certainement, dans ton domaine, à « lancer le bouchon » un peu plus loin mais pour cela nous te faisons entière confiance, Ami.

- rassemblements / directives / sélections : en alternance pour les Féminines et les Espoirs.

- Haut Niveau : dossier de renouvellement pour la reconnaissance de la Pétanque comme sport de haut niveau présenté devant la Commission adéquate le 1^{er} décembre : réponse dans quelques semaines.

❖ **Médical** : nous attirons votre attention sur l'intensification des **contrôles anti-dopage** de ceux-ci à compter de la présente saison. Aussi nous vous demandons avec insistance de répercuter, de façon la plus large possible, cette mise en garde auprès de vos compétiteurs par l'intermédiaire de leurs sociétés d'appartenance. Il est possible que des « opérations » de contrôles de consommation de produits interdits aient lieu sur tous les Championnats de France ... cela ne veut pas dire que les autres grandes manifestations sportives en seront épargnées ...

J'ouvre une parenthèse pour saluer Raymond VIVIANT qui a décidé de ne pas solliciter un nouveau mandat afin de profiter un maximum de sa petite famille, Ami « toubib », au revoir ; Vente d'alcool : informer vos clubs sur les risques qu'ils encourent à vendre illégalement, des boissons alcoolisées dans leur clos et qui plus est en cas d'accident les enquêteurs remonteront jusqu'à la « source » du délit pour inculper les responsables de buvettes que sont les Présidents de société.

❖ **Educateurs** : ouverture récente du « chantier », création des « Certificats de Qualification Professionnelle » qui remplaceront nos BF2 puis accès de notre discipline aux Brevets d'Etat, un Groupe de Travail composé d'une demi-douzaine de personnes : élus et éducateurs.

❖ **Jeunes** : mise en place d'une « Coupe de l'Avenir » réservée aux équipes « Minimes » et « Cadets » ne sortant pas des poules lors des Championnats de France dans ces catégories. Compétition destinée à « occuper » nos « jeunes » dont une majorité est éliminée en fin de matinée du premier jour.

Une première « expérimentale » a eu lieu à VALENCE, qui a semblé intéressé tous les participants et sera reconduite pour les prochaines saisons avec toutefois, pour en avoir « essuyer les plâtres », quelques retouches pour améliorer son organisation : séparation des tables de marques et graphiques, terrains réservés sur le site.

❖ **Jeu Provençal** : abandon de l'expérience, décidée en juin, pour modifier en 2005 le règlement sur la donne (suppression) et le temps (ramené à une minute). Nous tenons à préciser que ces dispositions avaient été proposées par la Commission Nationale du Jeu Provençal à l'initiative de ses membres extérieurs et également responsables d'une association pour la Défense et la Promotion de cette discipline. Le « volte-face » fait suite à l'intervention de ces mêmes initiateurs auprès des Présidents de Ligue qui proposèrent son annulation au Comité Directeur d'octobre.

Voilà une discipline qui mérite que l'on s'y attarde : nous sommes nombreux à penser que la « survie » de cette belle discipline passe obligatoirement, entre autres, par le respect des règles actuelles de la part des pratiquants, même si son règlement nécessiterait un « toilettage ».

Il est plus qu'urgent que les « longuistes » changent leurs « vieilles habitudes » de passer outre sur certains points du règlement, qui font sa beauté et sa spécificité, si nous ne voulons voir ce sport être « rangé » au rayon des « antiquités » qui se pratiquait « par là ... » et par une « poignée » de « fada » des « 3 pas ». A nos dirigeants de faire « rectifier » la « position » de ces « anti-règles » ...

Pour clore cette rubrique je voudrai, avec votre permission, dire un « au revoir » à 2 fervents défenseurs du Jeu Provençal qui se retire de la scène nationale : Francis GACHON et Edmond SEUILLARD, le premier pour se consacrer à son département et à sa région et le second souhaitant être plus présent dans les moments de joie en famille et s'adonner à ses 2 sports favoris : supporter de l' « OM » et la « Provençale » où il espère y faire des progrès.....Amis à bientôt de nous retrouver sur les terrains.

❖ **Entreprises**

Un essai à COMPIEGNE d'une compétition Inter-Entreprises par équipe du type « Coupe des Clubs », tous frais à la charge de la Fédération, appelée à se substituer à la formule actuelle du Championnat de France : quatre Comités avaient été invités, pour organiser régulièrement des compétitions « corpo » : RHÔNE, JURA, ALPES-MARITIMES et PARIS.

L'expérimentation peu concluante ne fut pas un franc succès : faute d'une préparation « approximative » de notre part, d'une désaffection du public et de la tenue de certains des invités qui ont empêché de les mettre en évidence.

Malgré cela l'expérience devrait être reconduite cette saison encore, ceci après la mise en place, par le groupe de travail dirigé par Yvon DELCHET, d'un règlement plus précis, adressé la semaine dernière avec une organisation mieux « ficelée » en espérant que le nombre de département partant sera plus élevé.

❖ **Compétitions**

- Coupe de France des Clubs : inscriptions en augmentation 2.665 clubs pour la 6^{ème} édition.
- Coupe d'Europe des Clubs : participation aux frais du club, occasionnés par chaque rencontre : 1.500 € et 3.000 € pour organiser la phase finale.
- Nationaux : leur labellisation devrait voir le jour pour 2006.

❖ Discipline

- encore et toujours des « réclamations » nous demandant d'intervenir dans des « litiges » opposants : licenciés à clubs, sociétés à Comités ... les mêmes motifs revenant souvent d'ailleurs : statuts et règlements « bafoués », problèmes de malversations ...

Nous n'avons pas modifié notre façon de procéder quant à la suite à donner pour ce type de correspondance : ne jamais répondre directement, bien que parfois il y aient des cas qui nous laissent perplexes ...

- le Règlement Disciplinaire et le Code des Sanctions annoncé à PAU ont dû subir une nouvelle fois des « retouches », leur application restant fixée à la présente saison.

❖ Informatique

- « Magic 9 » : des « soucis » quant à l'hébergement du « logiciel », le responsable du programme, au sein de la société prestataire de service, ayant quitté celle-ci sans « crier gare ». Nous sommes en passe de le « déménager » chez un « hébergeur » à un coût moindre ;

- support de licence type « carte de crédit » : des ennuis avec le « concepteur », l'expérimentation prévue pour cette année, en Ligue P.A.C.A., volontaire pour ce test, a dû être reporté.

Plainte a été déposée tout comme l'a fait un Comité pour une commande de matériel informatique non honorée !

- enregistrement des résultats : encore beaucoup de saisies non effectuées ou bien avec beaucoup de retard, tant en ce qui concerne les concours du département que les Nationaux ... Ceci n'étant pas fait pour améliorer la « crédibilité » des informations contenues dans notre site Internet ;

- licences (rappel) : ne pas attendre la fin de la saison pour enregistrer dans « Magic » les délivrances de licences, cela devrait se faire au fur et à mesure pour un meilleur suivi des effectifs.

❖ Communication/Promotion

- « Trophée des Villes » : changement de « sponsor » et de dénomination : devenu « Trophée OBUT des Villes », compétition fort « prisée » si l'on en juge par le nombre de demandes de participation donnant en cela quelques soucis à l'ami **BARTHELEMY** quant au choix des 32 . Nous devrions peut être envisager des éliminatoires par Région ou Zone.

- « Tournée des Plages » : manifestation organisée par la société de promotion du Football Club de NANTES, sur des plages de la Côte Atlantique en partenariat avec « Sport + ». Etaient également représentés le Football, le Tennis et le Football Américain.

Opération d'initiation sous la responsabilité d'Educateurs des comités concernés, type porte ouverte. Devant son succès, que nous devons à Mme **COULLAUD**, ce dont nous la remercions, elle sera peut être reconduite en 2005 avec une éventuelle extension sur des plages méditerranéennes.

Compte tenu des coûts, néanmoins faible au regard de l'impact produit, il faudra que les Ligues et/ou les Comités concernés, s'impliquent davantage sachant qu'ils peuvent être aidés pour de telles opérations par les Collectivités Territoriales pour peu qu'il s'y prennent assez tôt.

- Internet : augmentation sensible du nombre de « visiteurs » sur le site fédéral, d'où notre insistance pour qu'il soit « alimenté » quasiment en temps réel, je pense aux résultats.

❖ **Arbitrage**

J'ai gardé pour la bonne bouche le sujet oh ! combien important, pour lancer un cri d'alarme, m'associant ainsi à nos amis **Yvon LAURENS**, dont je regrette qu'il n'ait pas souhaité poursuivre son travail au sein de la Fédération, cependant je reste persuadé qu'il le fera avec le même enthousiasme et efficacité localement, et **JACQUES** notre « *Pape* ».

Nous nous devons d'être encore et toujours plus vigilants et prendre conscience du « gravissime » problème, devant lequel nous nous trouvons, avec l'arbitrage de nos deux disciplines.

Il nous paraît urgent et essentiel pour notre sport que nous réagissions ensemble car si nous n'y prenons garde nous allons « tout droit dans le mur ».

« Urgent » et « vital », n'ayons pas peur des mots, de nous mettre au tour d'une table, et ce quel qu'en soit le niveau : National, Régional ou Départemental, afin de rechercher toutes solutions « salvatrices » pour le bien être de la Pétanque et du Jeu Provençal concernant les « directeurs de jeu » :

- * renforcement du corps arbitral = quantitativement et qualitativement,
- * formation, suivi, mises à niveau, recyclages permanents,
- * améliorer la relation arbitre/dirigeant, la solidarité et le soutien des premiers par les seconds en créant une chartre ...

Toutes les initiatives afin de rendre plus « attractif » et « sécurisant » le rôle d'arbitre, seront les bienvenus. La prochaine Commission Nationale d'Arbitrage aura dans ses « cartons », entre autre, de mener à bien ce difficile « chantier ».

Colloque des Arbitres Nationaux et Internationaux, qui eu lieu à Paris a été fort intéressant et enrichissant même s'il n'a pas recueilli tout le succès attendu faute de n'avoir pas « joué le jeu » pour certains Comité : absence de représentants, manque de motivation, délégués peu ou pas concernés. Là encore le « ronron » de la tradition ne peut pas être porteur de progrès et d'amélioration.

Félicitations à nos deux nouveaux Arbitres Internationaux : Mme GLE du Bas-Rhin et M. GRIGNON des Bouches du Rhône, mais également aux sept Arbitres ayant réussi leur examen National, parmi lesquels deux dames, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Voilà j'en ai presque fini :

Pour avoir été attentif à mon long et parfois ennuyeux discours, j'espère pas trop ! Je vous en remercie ;

Nous sommes à mi-janvier et donc permettez moi de vous présenter mes vœux les meilleurs à vous-mêmes, vos familles et proches, ainsi qu'à vos administrés : Bonne et

Heureuse Année, que 2005 vous apporte la santé en premier lieu et voit la réussite de tous vos projets.

(Applaudissements)

Le Président rappelle que nous avons parmi nous M. André Paul. Je n'ai jamais travaillé directement avec lui mais je l'ai connu en tant que Président du Comité du Jura lors de sa création en 1974.

Il est le véritable rénovateur de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. Lors du Congrès « révolutionnaire » de Dijon en 1969, il y a eu une scission partielle et André Paul a été porté à la tête de la Fédération Française. Il a réussi à recoller les morceaux avec les scissionnistes, notamment les parisiens. Depuis ce jour, nous avons une Fédération qui est gérée honnêtement, qui fonctionne démocratiquement.

Il a eu la même action au niveau international, puisque la FIPJP créée en 1959, était tombée en quenouille autour des années 64/65. C'est André Paul qui lors de sa réélection à la tête de la F.F.P.J.P en 1970, a relancé la Fédération Internationale.

Il l'invite à monter à la tribune afin qu'il soit félicité comme il se doit.

(Applaudissements)

INTERVENTION DE M. ANDRE PAUL

M. PAUL - remercie M. le Président et le Président Départemental du Puy de Dôme.

Depuis ma retraite, j'écoute beaucoup d'entre vous, j'ai de nombreux contacts avec les joueurs, avec la presse et je vois l'évolution de la Pétanque.

Mon but n'est pas de faire des critiques stériles mais simplement d'attirer votre attention sur les actions à mener, notamment en partant du principe suivant : vous appartenez à une discipline sportive qui est pratiquement unique, puisque à elle seule elle réunit, sur le plan familial le père, la mère, l'enfant, au premier rang.

On peut jouer à la Pétanque de 3 ans à l'infini. De plus vous avez une Fédération qui représentent toutes les couches sociales, c'est vous dire l'impact que vous avez pour intéresser les gens à pratiquer la Pétanque. Vous savez qu'en France il y a près de 9 millions de pratiquants de Pétanque.

C'est donc sur ce réservoir qu'il faut puiser. Encore faut-il les intéresser. Pour cela, il faut partir de la base, et cette base c'est vous qui êtes en contact permanent avec les pratiquants.

Lorsque vous voyez autour de vous des gens qui regardent la Pétanque et qui vous voient évoluer, il faut aller les chercher et leur tendre la main. Si vous voulez rénover votre Fédération, il faut donc que le progrès mondial ne soit pas néfaste à la Pétanque.

La Fédération est un élément essentiel puisque aussi bien sans elle que sans vous, la Pétanque ne fonctionne pas. Donc tous les deux en commun vous devez faire quelque chose pour la Pétanque. La Fédération est la garante de ce que vous décidez.

Elle exécute ce que vous demandez mais en plus elle vous apporte : les relations publiques avec les organismes de tutelle, avec les médias, etc. Mais le premier rôle c'est vous. C'est le recrutement à la base. Intéressez le public, intéressez les joueurs et vous avez gagné la partie.

Ensuite, j'ai entendu qu'on parlait du certificat médical : c'est stupide, parce que les médecins eux-mêmes reconnaissent que jouer à la Pétanque est un bon remède à la nature humaine. Personne n'est mort de la Pétanque, personne n'est estropié de la Pétanque.

On me dira que ce sont les assurances qui veulent ça, mais elles sont comme les casinos, ceux sont des machines à sous, elles encaissent des « bouffes moins ». (*Applaudissements*)

Il fut un temps où le champion de France représentait la France au Championnat du Monde. Maintenant, on sélectionne ceux qui n'ont pas été qualifiés au Championnat de France. J'estime que quelqu'un qui représente la Fédération Française au niveau national doit avoir cette récompense supplémentaire d'être habilité à nous représenter. (*Applaudissements*)

Le Président : Vous voyez que la Pétanque conserve, on reste vert. (*Rires*)

Quel brio, M. Paul, il s'est peut-être arrêté un peu trop tôt. Vous avez entendu ses observations. C'est tout à fait pertinent.

Joseph Cantarelli doit être ravi, tout part des clubs, vous le savez, nous le savons. Nous voulons aider les clubs, développer les compétitions qui aident les clubs qui font jouer les petits joueurs. Il faudra donc aller dans ce sens puisque même M. Paul est dans cette ligne.

Pour le certificat médical, malheureusement ce ne sont même pas les assurances, mais la loi sur le sport qui l'oblige sur les compétitions. Par contre, nous avons un billet à utiliser, c'est la classification des compétitions qui relève des Comités. Le certificat médical est valable pour les catégories de compétition que vous classez dans vos calendriers officiels. Lorsque l'on fait une partie amicale ou d'entraînement, vous n'avez pas besoin du certificat médical.

Pour les sélections aux Championnats du Monde, M. Bernard peut en témoigner, pendant 15 ans en envoyant les Champions de France au Championnats du Monde, nous n'avons gagné qu'un titre sur 14 participations, y compris avec trois équipes. Si nous envoyons l'équipe de Football championne de France au championnat du Monde je ne sais pas si on aurait été champion en 1998 ou dans d'autres disciplines. C'est l'évolution, il faut envoyer les meilleurs.

Merci pour tout ce qu'il a fait pour la Pétanque et ce qu'il peut encore apporté. Bravo (*Applaudissements*) Comme disais Jean Clovis, après la poésie, les chiffres :

RAPPORTS FINANCIERS

(La présentation du Bilan financier 2004 est accompagnée d'une projection sur grand écran)

M. SIGNAIRE *Trésorier Général* – MM. Henri Bernard, Président d'honneur de la Fédération Française et Internationale, Monsieur le Président de la Fédération Française et Internationale, Mesdames et Messieurs les élus, invités d'honneur, Mesdames, Messieurs les Présidents de Ligues et de Comités Départementaux, Mesdames, Messieurs, chers amis, pour la dernière fois de ce mandat j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter la situation financière de notre Fédération.

Avant cela, permettez moi d'adresser à l'ensemble des personnes avec qui j'ai œuvré pendant ces quatre années, mes remerciements les plus sincères pour leur collaboration. Je citerai l'ensemble des Trésoriers de Ligues et surtout ceux des Comités Départementaux, les Trésoriers adjoints : MM. Alain Cantarutti, Claude Stirmel, le Secrétaire Général Antoine Juan, qui s'occupe également d'effectuer toute la partie concernant les salaires et charges patronales et Edmond Seuillard, ancien Président de la SAOS.

Je remercie également de tout cœur le personnel de la Fédération ainsi que la Société Quarterback, tous les partenaires, sans oublier le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Quelques Comités se sont encore fait tirer les oreilles pour l'acompte prévisionnel de licence qui était à verser en principe fin mai. Deux d'entre eux ont été pénalisés par une remise différée à ce jour des timbres 2005, espérons que pour l'année qui arrive, il n'en soit pas de même.

BILAN FINANCIER DE LA FFPJP:

(Bilan détaillé en annexe)

ACTIF (Autres Créances)

Les produits à recevoir : 187 776 € concernent des sommes qui sont effectivement comptabilisées dans l'exercice mais qui n'avaient pas été enregistrées à la Banque à l'institution du bilan, c'est-à-dire au 30 novembre.

Il y a 5 Comités pour un total de 50 446 €, la Société MARSH par son partenariat 60 996 €, Quarterback pour un total de 72 050 €; 1 remboursement sur un trop perçu de l'agence de Voyages RIVAGES : 4 148 € et une vente de CD Rom gestion des clubs qui avait été enregistrée par notre ami Gérard Colette, mais pour lequel les sommes n'avaient pas été versées à la Banque.

PASSIF (Autres dettes) :

En ce qui concerne la ligne Charges à payer : **44 501 €**

Il y a 12 375 € versés aux Ligues mais qui n'avaient pas été encaissés au 30 novembre, 718 € au Comité 52 c'est un remboursement sur la fiche financière, l'argent n'avait pas été encaissé à ce jour, ce qui nous fait un total de 13 094 €, une somme à notre imprimeur CG qui correspond aux timbres 2005 : 4343 €, la société Duc de Nice pour son passage en finale de la Coupe d'Europe des Clubs : 1 500 € + 150 € à un de ces joueurs, 3 notes de frais pour un ensemble de 11 696 € correspondant à deux hôtels et le restaurant pour la manifestation qui a eu lieu en fin de saison au Pontet.

Il y a également pour les DOM TOM : 6 857 €, se sont les subventions des DOM TOM qui n'avaient toujours pas été encaissées. La Société NATE SPORT management 759 € et enfin les honoraires de la comptabilité du Commissaire aux Comptes : 6100 €

Exécution du budget 2004 :

Recettes : **1 794 504 €**

Prévisionnel de 1 795 000 €

Produit **1 470 997 €**

Budget 1 510 950 (une différence d'environ 40 000 €)

Cette différence vient de la baisse des 3% de licences puisque le réalisé de 1 418 204 pour une prévision de 1 460 000 €

- Licences 1 418 204
- Affiliation des Comités 1 464
(Budgété 1 600)

Là nous avons procédé à un réajustement puisque nous comptabilisions jusqu'alors 1600 € alors qu'en vérité les Comités appartenant aux DOM/TOM ne paient pas cette affiliation, donc il n'est pas normal de la comptabiliser.

- Affiliation Club : 49 541
- Vente de logiciel gestion Club 1 785

Subventions **300 853 €**

- Quarterback 63 050

Cette somme que nous encaissons nous la redonnons de l'autre côté, elle correspond à l'avance que nous faisons sur les Masters auprès des joueurs.

- SAOS 17 400

Elle provient de la convention d'échanges que nous avons avec la SAOS, puisque nous facturons à la SAOS certaines prestations et à l'inverse elle-même nous facture d'autres prestations. Nous avons une rentrée de 17 400 et nous avons une dépense de 50 317€

- MARSH 45 756
- Ministère 174 647

Nous avons une prévision de 200 000 elle n'a pas été réalisée.

Autres produits : **22 653 €**

Pour une prévision de 24 050

- Vente de fichiers 10 835
- Revenus sur SICAV 8 673
- Récupération sur La Réunion 2 750
- Produits divers exceptionnels 395

DEPENSES 2004

1 717 989 €

Secrétariat :

52 276 €

Pour un total prévisionnel de 41 500

- Frais Postaux (affranchissement):	12 567
- Téléphone et Internet	12 672
- Fournitures :	3 636
- Imprimerie:	10 103
- Honoraires:	9 885

La prévision était de 7 005 €

Nous avons un supplément de 1 459 € du règlement de notre avocat qui était sensé nous représenter à l'île de la Réunion puisque malheureusement ce procès comme je vous ai annoncé l'année dernière, nous l'avons perdu.

- Divers	3 751
----------	-------

226 € de frais d'obsèques, 1 048 € de frais bancaires et 2 477€ de charges exceptionnelles qui correspondent à un redressement de l'URSSAF sur les sommes que nous versions sur notes de frais à nos masseurs pour l'Equipe de France. Ce qui a été rectifié suite à la visite de l'URSSAF puisque dorénavant ils sont invités à nous faire des fiches de salaire.

Fonctionnement :

78 206€

- Réunion du Comité Directeur et du Conseil National	55 197
- Congrès National	23 009

Assurances

300 000€

Conforme aux prévisions

Dotations aux amortissements

53 368€

- dotations aux amorti. classiques	17 488
- provisions pour litiges	35 880

Ces sommes ont été versées à la Société 7 EUROCOM, société qui était chargée de créer un logiciel et d'établir dans le futur une licence magnétique. Il avait été décidé par le Comité Directeur de mettre en application à titre d'essai, la ligue PACA avec ses départements, malheureusement le commercial de cette société qui a effectué des malversations auprès de cette société, l'a mis en difficulté. Dès lors pour l'instant ce projet est arrêté et les sommes versées ne sont pas récupérées. Nous avons la moitié du fichier. Nous espérons récupérer l'autre, ce qui nous permettra d'établir dans le futur auprès d'une autre société ces licences magnétiques.

Championnats

431 701€

(Prévision 418 000)

- Récompenses :	16 695
- Achat coupes et trophées	4 685
- Cadeaux	12 010
- Indemnités versées aux CD et Ligues	224 569
- Subventions aux organisateurs de Championnat de France	149 530
- Déplacement des officiels	49 907

Subvention à l'organisateur du Congrès à PAU **23 000 €**
(Prévue 25 000 € les 2 000 € seront dorénavant postés dans les manifestations, missions et promotions)

Coupe de France des Clubs – Europe **55 945 €**
- coupe de France 48 073
- Coupe d'Europe 7 872

Le budget était de 25000 € d'où une différence de 20000. Ces 20000 € correspondent à une subvention que nous a versée la Mairie de Montluçon alors que l'année dernière la subvention à Moulins ne nous avait pas été versée.

Manifestation promotion **7 500 €**
(Correspond à l'animation des plages à Nantes)

International **22 824 €**
(Actions internationales et promotion à l'étranger par nos équipes)

Cotisation et aides **26 549 €**
- CNOSEF 4 708
- Europe 1 325
- Divers 789
- DOM TOM 10 250
- FIPJP. 9 477

(Cotisation proprement dite à la Fédération Internationale : 945 € et l'aide pour les organisations de championnats du monde : 8532)

Missions Réception **18 065 €**
(Budgété 20 000)

Commissions administratives **16 329 €**
- Discipline 3 064
- Arbitrage 9 966

(Budget plus faible mais nous avons intégré dans ces frais le colloque organisé à CNOSF à Paris)

- Finances 0

(La réunion de la commission des finances s'est réunie deux fois pendant le Conseil National, les frais sont intégrés dans la ligne Commission National et Comité Directeur)

- Informatique 2 596
- Formation 703

Direction technique nationale **258 781 €**
- Equipe de France 84 304
- Vacation des joueurs
Équipe de France 13 494
- Déplacement des joueurs 33 268
- Déplact Championnat d'Europe 5 024
- Stage préparatoire 13 177
- Sport management 6 075
- Aide FIPJP 13 267
- Sélection 94 621
- Interzones 22 291

- Espoirs	28 081	
- Rencontre annuelles Franco Allemande	2 359	
- Commission jeunes	30 000	
- Femmes	11 890	
- Commission Technique	79 856	
- Frais	1 621	
- Jeunes	7 219	
- Féminines	22 109	
- Educateurs	34 448	
- Provençale	1 829	
- Médicale	1 938	
- Compétition et catégorisation	10 692	
Informatique		89 157 €
- Développement	45 397	
- Hébergement Magic	43 760	
Média Presse		96 053 €
- Masters	63 050	
- Films et DVD	10 003	
- Communication	23 000	
Achat de la SAOS / Variation de stock		36 081 €
BENEFICIE DE L'EXERCICE		76 515 €

Tous ces chiffres ont pu vous paraître rébarbatifs et je m'en excuse. Je vous remercie de votre attention et puisqu'il en est encore temps, je vous souhaite à vous et à vos proches une excellente année 2005. Merci

(Applaudissements)

Le Président donne la parole à M. MARELLI pour présenter le rapport du Commissaire aux Comptes. Point de détail sur la présentation de Monsieur Signaire. Il a dit qu'on a provisionné 200 000 pour les subventions parce qu'on avait frisé ces chiffres l'an dernier. En fait, l'année dernière on avait eu 151 000 € de subventions et nous avons obtenu en fin d'année un reliquat de 49 000 €, mais spécialement dédiés à des actions pour les handicapés et pour les DOM/TOM. Ce n'était pas une subvention qui nous était prédestinée. En fait, il y a eu une progression entre 151 000€ l'an dernier et les 174 000 € de cette année.

COMMISSAIRE AUX COMPTES :

M. MARELLI, *Commissaire aux comptes de la FFPJP-*

Mesdames et Messieurs, je vais vous faire lecture du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos le 30 novembre 2004.

Je vous rappelle que la mission nous a été confiée par votre Congrès National de Hyères le 11 janvier 2003 et nous présentons donc notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2004.

Nous avons pour mission de vous présenter le contrôle des comptes annuels de la FFPJP, les vérifications spécifiques et les informations qui sont prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances le 20 décembre 2004.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes :

Rappel des principaux montants en Euros :

Total du Bilan	1 331 215
Total des Produits	1 794 504
Total des Charges	- 1 717 989

Résultat net comptable + **76 515**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste d'une part à examiner, par sondages divers, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes et, d'autre part, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

En conséquence, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé le 30 novembre 2004, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FFPJP à la fin de cet exercice.

Nous devons faire lecture des conventions anciennes et nouvelles :

- anciennes : convention qui date de 1998 qui concernait M. Edmond Seuillard en temps que Président du Conseil d'Administration de la SAOS PROMOPETANQUE, et qui visait donc une avance de trésorerie de la Fédération au bénéfice de la SAOS, pour un million de francs à l'époque, 152 449 €. Donc, cette convention continue, elle est autorisée jusqu'à sa suppression par le Comité Directeur et aujourd'hui le Capital dû par la SAOS à la Fédération s'élève à 67 082 €.

- Convention approuvée au cours de cet exercice : Convention FFPJP/SAOS PROMOPETANQUE qui vise le soutien à structure, c'est-à-dire mise à disposition des locaux, mise à disposition du personnel et refacturation partielle de la Poste et des télécommunications. Cette convention est appliquée donc du 1^{er} novembre 2003 jusqu'au 30 novembre 2004 et elle s'élève comme vous l'a dit tout à l'heure le Trésorier à 17 400 €. Elle est approuvée par le Conseil d'Administration de la SAOS PROMOPETANQUE en date du 18 décembre 2004.

BILAN FINANCIER DE LA SAOS :

M.CANTARUTTI, *Trésorier de la SAOS* - La SAOS est une structure qui a une activité commerciale et dont l'objet social est la promotion de la Pétanque et du Jeu Provençal.

Cette année, elle a encore pleinement participé à la promotion de nos disciplines en France en finançant des actions auprès de la population, en participant à la conception et à l'impression des cahiers de la Pétanque ou à la médiatisation de notre activité avec notamment la finale de la Coupe de France des clubs à Montluçon, participation totale à l'action de promotion sur les plages de l'Ouest de la France cet été en collaboration avec le Football Club de Nantes Atlantique, ainsi que le Championnat de France triplettes de Toulouse. Ensuite la routine ou presque avec la cohabitation proche avec notre cousine la Fédération.

Avant de vous présenter les chiffres significatifs de la saison 2004 de la SAOS sur l'exercice clos le 30 novembre 2004, je tiens à remercier et à féliciter pour leur travail et parfois leurs conseils, Anne-Marie, Patricia, Ghislaine et Xavier GRANDE.

L'Assemblée Générale de la SAOS s'est tenue ce matin à 10h00, ici même, en présence des membres du Conseil d'Administration, de la majorité des actionnaires et du Commissaire aux Comptes. La FFPJP était représentée par son Président. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Cette Assemblée Générale a vu l'officialisation de la démission de son Président Edmond SEUILLARD, à la tête de la Société.

Je voudrais au nom des actionnaires et en mon nom propre, dire combien d'Edmond a été précieux dans le relationnel et les conseils.

Son allure très British et élégante laissait penser qu'il regardait de loin. Pas vraiment, il regardait précisément et était constamment informé des diverses opérations.

Bonne retraite Edmond et merci beaucoup.

Cette Assemblée Générale qui a eu lieu ce matin, a nommé un remplaçant à M. SEUILLARD, en la personne de Claude STIRMEL en tant qu'administrateur et votre serviteur en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pour votre information voici les grandes lignes et les chiffres clés de l'exercice 2004.

Produits :

Les ventes de marchandises restent stables avec 108 999 €, vous continuez donc à être des clients fidèles.

D'autre part la marge commerciale a diminué car certains articles sont vendus presque au prix d'achat, à l'instar des boules Obut jeunes.

En effet, le prix de l'acier ayant augmenté de façon significative au courant 2003/2004, la Maison Obut nous a répercuté une hausse sur le prix des boules 2004. Toutefois nous avons maintenu un prix bas au détriment du coefficient de marge commerciale qui est passée alors de 1,28 à 1,18 en 2004, ceci afin de permettre la promotion et de rendre plus facile l'accès à notre discipline.

De plus cette année, 16 536€ de produits achetés n'ont pas été revalorisés à la vente car facturés au coût d'achat à la Fédération (casquettes, maillots, championnat du Monde, etc....)

Quant aux productions de services, elles sont quasiment stables à 163 274€, malgré le non versement cette année de la part Kronenbourg, correspondant au versement sur les ristournes enregistrées sous le numéro préférentiel ou confidentiel fourni pour les Brasseries, le fameux code 805.

Pour un certain nombre de raison les quotas demandés n'ont pas été atteints. Nous sommes sûrs qu'ils sont bien réels mais difficiles à matérialiser. Ce type de partenariat a beaucoup de mal à fonctionner bien que vous ayez fait un effort cette année en nous envoyant quelques unes de vos factures. Nous essayerons pour l'avenir de ne pas renouveler ce type de partenariat difficile à contrôler. Il ne faut pas oublier qu'ils ont quand même rapportés quelques subsides depuis qu'ils existent.

Par contre les partenariats de fabricants de boules ont eux, augmentés.

En conclusion : le produit le total des produits d'exploitation a atteint 272 515€.

Le marketing de notre activité, par le biais de la société QUARTERBACK, est bien réalisé. Cette année s'est déroulée sans anicroches, sans le moindre retard dans les règlements suivant le planning établi en commun et j'en profite pour saluer Messieurs Denis NAEGELEN et Maryan BARTHELEMY et tous ses collaborateurs.

Cette saison les partenariats représentent **125 045 €** qui se décomposent comme suit :

- OBUT		
Partenaire Officiel		36 000
- Boule JB		
Partenaire Officiel		8 400
- La Boule Noire		
Partenaire Officiel		6 080
- MS PETANQUE		
Partenaire Officiel		4 800
- Intégrale		
Partenaire Officiel		4 800
- Sport+		
Partenaire Officiel		24 000
- KRONENBOURG (2003)		26 000
(versé en 2004)		
(2004)		14 635

Charges :

Elles représentent **254 200€** :

- Déplacement, chauffeur, entretien, leasing, assurance, rachat du Car Podium 35 602
- La SAOS a assurée toute la logistique du Car Podium

Le leasing étant arrivé à son terme en 2004, nous avons racheté celui-ci, on peut dire pour une bouchée de pain à savoir : 720,26

Cette fin de leasing va générer une économie de charge 14 400€ par an.

A noter une augmentation, au niveau des déplacements, puisque le car podium est sorti une fois de plus que d'ordinaire à la finale de la Coupe de France à Montluçon.

L'année prochaine, en contrepartie il y aura deux sorties en moins : la finale de la Coupe de France car il ne rentre pas dans le cadre proposé au Pontet et le doublette mixtes en Martinique.

Notre chauffeur, Jean Pierre DARREOUS veut bien y aller mais notre véhicule n'est pas encore amphibie. J'en profite pour le remercier pour son professionnalisme et la gentillesse dont il fait preuve auprès de tous.

- Les déplacements et réunion du Conseil d'Administration : 4 525

A noter que les déplacements et frais de réunion des membres bénévoles du Conseil d'Administration sont pris en charges par la SAOS.

- Impôts et Taxes : Taxe professionnelle, Taxe à l'essieu : 4 553

Dans le cadre de notre partenariat avec la FFPJP, la SAOS a pris à sa charge l'édition du calendrier des Nationaux, la part de l'intervention de Quarterback dans le montant de sponsorismes de notre assurance pour un montant de 15 000€, l'édition des cahiers de la Pétanque pour 14 000€ (qui ne représente qu'une partie de cette édition qui est cours), les fournitures administratives du siège, le réseau informatique, les produits de la Coupe de France, les stands, le photocopieur et sa maintenance, les affiches, fanions, etc. Tout ceci toujours dans le cadre de la promotion.

- l'actif circulant, les stocks de marchandises sont valorisés à 56 754
- Le résultat d'exploitation est de 18 314
(au lieu 5 110€ l'an passé)

J'ajoute à ce résultat des produits exceptionnels de 6 274€ (remboursements de la Taxe Professionnel 2002/2003 suite à notre réclamation).

- Impôts sur les sociétés : 3 799
- Résultats net après impôts : 20 789

Quitus a été donné par l'Assemblée Générale de ce matin.

En conséquence la trésorerie s'élevait au 30 novembre 2004 à **37 466 €**

C'est un minimum pour gérer le besoin de fonds de roulement toute l'année.

Lors de sa dernière réunion le Conseil d'Administration a décidé de ramener la dette envers la FFPJP à 67 082,06 € d'où un remboursement de la dette d'un montant 32 917,94€.

Nous vous rappelons que le capital social de la SAOS est variable, c'est l'article 8 des statuts qui le précise. Vous pouvez rejoindre le rang des actionnaires à tout moment, pour une action de 381,12€.

Nous vous invitons vivement à le faire car le Conseil d'Administration a décidé que désormais toute participation de la SAOS dans les actions du développement serait octroyée en priorité vers les actionnaires.

De nombreuses facturations croisées existent entre la FFPJP et la SAOS. Ainsi, d'un côté les achats effectués pour le compte de la FFPJP (ex : ordinateur, photocopieur, papiers, objets divers de représentation, etc) et inversement pour la FFPJP (mi-temps d'un salaire, téléphone, poste et télécommunication, etc.) pour un montant de 17 400€.

A noter que nous avons changé de partenaire textile. Il est désormais italien. Cette société ERREA est très présente en France avec 220 points de vente. Il vous est possible d'équiper vos Clubs, Comités ou Ligues chez eux.

ERREA présent dans le hall d'accueil vous présentera un catalogue spécial Pétanque. Ils vous donneront les adresses de leur revendeur par département, vous pouvez aussi les contacter dès aujourd'hui, ils sont prêts à vous recevoir sur le stand. Votre visite leur fera plaisir.

Avant de conclure, je voudrais au nom de la SAOS, et surtout au nom de notre sport, remercier nos partenaires : La Boule OBUT, La boule JB, Le boule Noire, Intégrale, Sport Plus, ERREA, VMS PLOT.

Un grand merci à mes amis, Michel SIGNAIRE, Alain NICOLIER et Claude STIRMEL pour leur travail relationnel avec la Trésorerie Fédérale.

Un grand merci à l'actionnaire principal, la Fédération, représentée par la plénitude de son Président et de mon ami Claude AZEMA, Merci encore à Edmond SEUILLARD, et à tout le Conseil d'administration. Merci aussi à Jean-Luc MARELLI Commissaire aux Comptes pour le sérieux dans le contrôle administratif et financier.

Chacun n'est rien ou pas grand chose sans les autres. La FFPJP et la SAOS ont besoin de vous, tout le monde a besoin des uns et des autres, à la fois pour continuer, pour réussir y compris dans le domaine qui nous rassemble et pour lequel nous travaillons tous bénévolement : celui du développement du sport Pétanque et du Jeu Provençal.

Merci de continuer à être, vous clubs, Comités et Ligues, les clients de la SAOS. Ceci ne pourra revenir que vers vous et notre passion. Faites le longtemps avec tout le sérieux et tout le temps que vous voudrez bien y consacrer.

Tous mes vœux de santé, et avec la santé je pense que vous ferez tout le reste en 2005.

(Applaudissements)

Le Président remercie M. CANTARUTTI et M. SEUILLARD pour sa présidence et tous les membres du Conseil d'Administration de la SAOS ainsi que le Commissaire aux comptes qui vous aide à gérer la SAOS pour plus de clarté et plus de transparence.

Mme PLAUT explique qu'en ce qui concerne les charges à payer, les frais d'imprimeries des timbres 2005 sont supportés par l'exercice 2004. Sont ils payés en 2004 ?

Le Président répond que nous les commandons bien avant et ils nous sont livrés en novembre. Il faut faire un choix, c'est vrai, on peut les placer sur 2005. Là on travaille avec une année d'avance.

Mme PLAUT précise qu'il est vrai que logiquement, on fait supporter que les charges qui sont relatives à l'exercice.

Elle s'interroge quant à la provision pour litige, somme qu'il resterait à verser à la société d'informatique pour les licences.

Le Président répond que nous avons engagé une expérimentation sur la ligue PACA avec une société informatique. Nous avons fait un premier versement pour réalisation du logiciel, un deuxième pour équipement des 6 comités avec ce logiciel en cours de réalisation de l'opération. Le commercial a fait des malversations et ces sommes ont été versées.

Grâce à Claude Stirmel et aux employés de la Société en question, nous avons récupéré une partie de ce logiciel.

M. MUSCAT (*Président du Comité Départemental des Alpes Maritimes*) souhaite remercier et féliciter la SAOS Promopétanque pour ses résultats et s'interroge sur le choix de la Société ERREA, y a-t-il eu un appel d'offres, comment cela s'est-il fait ?

Le Président répond que nous avons contacté plusieurs équipementiers depuis 3, 4 ans tel que RUCANOR, ADDIDAS et nous avons fini par trouver un accord avec ERREA.

M. CANTARUTTI précise que nous avons contacté effectivement plusieurs firmes, plusieurs marques et il n'y a que ERREA qui a répondu à notre attente, c'est-à-dire en dotation de textile. Nous avons approché Intersport mais leur structure n'était pas adaptée.

Nous avons besoin que ces acteurs soient très réactifs envers vous car nous sommes exigeants. Il nous a donc semblé qu'Errea, au vu de leur présentation, était le plus pertinents.

M. MUSCAT souhaite savoir si nous avons la garantie d'un bon réseau de distribution et d'une qualité de matériel ?

M. CANTARUTTI répond qu'il n'est pas un spécialiste du textile pour juger la qualité du produit. Néanmoins, ils sont présent à notre Congrès et doivent pouvoir vous présenter des échantillons afin de l'apprécier. Par ailleurs, ils disposent d'un réseau de 220 revendeurs sur la France avec lesquels les Comités et les clubs peuvent passer commande directement, ce qui n'exclut pas un partenariat direct avec ces revendeurs.

M. CHAMPVERT (*Président de la Boule Printanière à Pézenas*) est très inquiet au sujet de la perte des licences. Il en fait part à chaque Congrès Départementaux et voudrait une réponse à ce sujet.

Le Président répond que cette demande fait partie des sujets qui seront débattus demain dans les structurations de la Fédération et les actions qu'on entend mener dans les 4 ans à venir.

M. COMBES souhaite une précision concernant les charges de personnel. Il constate une augmentation des salaires mais une baisse des charges ?

En effet, il remarque les salaires augmentent de 1690 € et les charges baissent de près de 8000 € alors qu'en principe les charges suivent les salaires.

M. MARELLI répond qu'il s'agit des effets de la Loi Fillon qui a contracté tous les avantages qu'on avait sous les contrats et qui a fait cette baisse. Tout a été vérifié, toutes les charges sociales ont été pointées, il n'y a pas de soucis.

M. COMBES s'interroge car la retraite complémentaire, l'Assedic chômage baisse et les taxes sur les salaires baissent. Est véritablement les effets de la loi Fillon ?

M. MARELLI répond par l'affirmative puisque l'Assedic est proportionnelle au salaire brut. Il confirmera ses dires en consultant le grand livre des comptes et préciser cette explication.

M. PIPART (*Trésorier Général du Comité de Seine et Marne*) confirme qu'il s'agit bien des effets de la Loi Fillon.

M. AZEMA remercie l'ensemble des acteurs de cette présentation. Il demande si des objections contre le compte-rendu financier et le rapport du Commissaire aux comptes sont soulevées.

(En l'absence d'observations et d'abstentions, le rapport est adopté et quitus leur est donné pour cette année) (Applaudissements)

PALMARES SPORTIF

CF ANNEXE

M. JUAN donne le classement du **Trophée des Championnats de France 2004** :

- 1^{er} : Var 26 points
- 2^{ème}: Gard 20 points
- 3^{ème}: Bouches du Rhône 19 points

On peut également citer :

- 4^{ème}: le Puy de Dôme avec 15 points
- 5^{ème}: 2 ex æquo le Nord et la Seine et Marne
- 7^{ème}: l'Hérault avec 9 points
- 8^{ème}: la Gironde avec 8 points
- 9^{ème}: les Ardennes et le Lot et Garonne avec 7 points

Classement des Ligues :

- 1^{ère} : PROVENCE ALPES COTE D'AZUR avec 18 points
- 2^{ème}: AUVERGNE avec 10 points
- 3^{ème}: ILE DE France et PAYS DE LA LOIRE avec 6 points
- 4^{ème}: LES HAUTS DE FRANCE avec 3 points
- 6^{ème}: AQUITAINE, CENTRE, LIMOUSIN et HAUTE NORMANDIE
- 10^{ème}: BOURGOGNE, PICARDIE et RHONE ALPES

LE Président appelle successivement à la tribune les personnes suivantes afin de leur remettre, accompagné par M.BERNARD, les trophées de la FFPJP pour ces brillants résultats:

M. RAMPIN, Président du Comité Départemental du Var et Mme COSTE Présidente de la Ligue PACA ; M. BRUN, Président du Comité Départemental du Gard et Président de la Ligue Languedoc- Roussillon ; M. DAMIANI, Président du Comité Départemental des Bouches du Rhône.

(La séance est suspendue et reprise le lendemain matin à 08h30)

DEBAT GENERAL

Le Président précise tout d'abord que le débat se terminera légèrement plus tôt afin de procéder aux opérations de vote à partir de 11 heures. Elles se dérouleront avec deux urnes, d'un côté pour les départements de 1 à 50, de l'autre de 51 et plus.

Il rappelle que le débat consistera notamment à dégager les centres d'intérêt principaux afin d'y concentrer en priorité nos actions.

Un canevas des discussions a été transmis reprenant ce que pourra être le découpage de la structure fédérale. Notre idée de base, sur le plan de la forme, est d'une part de conserver les commissions réglementaires existantes à l'instar des commissions des finances, commissions de discipline, d'arbitrage, etc...

Par ailleurs, il sera créé des groupes de travail transversaux concernant tous les secteurs d'activité de la Fédération, comprenant des responsables du Conseil National et des membres extérieurs intéressés par ces questions, afin de travailler et préparer des projets à soumettre au Comité Directeur et éventuellement, si c'est de sa compétence, au Congrès.

Il est donc important de déterminer les urgences, les nécessités, les besoins et les changements. Si vous avez des questions particulières concernant des responsables de secteurs du Comité Directeur, n'hésitez pas, ils pourront intervenir quand vous voulez.

Pour débiter, il donne donc la parole à M.CANTARELLI.

M. CANTARELLI (*Président de la Ligue de Lorraine*) Chers Collègues, cher Président, il est indispensable de bien analyser le phénomène de la baisse de nos licenciés et de trouver les moyens d'y remédier. Il nous faut contenir cette chute et retrouver une progression, notamment dans les effectifs jeunes.

Statistiquement au sein de la Ligue de Lorraine et plus spécialement du département de Moselle, nous notons une progression constante depuis les années 80 jusqu'à 99.

Depuis nous ne cessons pas de diminuer et les chiffres démontrent que c'est l'usure, la maladie et le décès de la population qui sont à la base cette érosion. Les jeunes ne suffisent pas à relever la courbe des licenciés.

Il s'agit donc d'un sujet à étudier, basé sur des chiffres très sérieux.

Le Président remercie Joseph pour son intervention et rappelle qu'il s'agit d'un sujet déjà évoqué hier par Monsieur CHAMPVERT de l'Hérault.

Effectivement, l'analyse de la perte de licences est un sujet majeur. Il est conscient qu'il n'y a pas de progression suffisante chez les jeunes pour compenser la disparition des plus âgés.

L'analyse complète des tranches d'âge de notre population générale montre que nous sommes très faibles dans celle des 25 – 40 / 45 ans. C'est là, par rapport à la population française où nous sommes le plus en retard.

Au niveau des jeunes de 8 à 17 ans, nous ne sommes pas très loin de la moyenne nationale. Par contre, nous sommes largement au-dessus pour les tranches d'âge de 55 et plus alors que dans celle du monde du travail, nous sommes nettement en dessous.

On constate également que nous perdons beaucoup de jeunes quand ils arrivent à l'âge de 18 – 20/25 ans.

M. CANTARELLI rappelle que, plus ou moins chaque année, nous faisons 25% de nouveaux licenciés que nous reperdons l'année suivante. Il faut donc fidéliser nos licenciés.

Le Président ajoute qu'il s'agit d'une des causes de la perte de licences. Ce taux de renouvellement n'est pas vraiment une perte mais il y en a moins qui reviennent que ceux qui s'en vont. En fait, nous avons un taux entre 22/ 25%, mais nous sommes, malgré tout, loin de certaines fédérations qui progressent et qui ont des taux supérieurs à 40%. L'exemple le plus significatif est celui du judo qui a un fort renouvellement parce qu'il a une énorme quantité de jeunes, plus de 70% de ses effectifs. Ils y vont 1 ou 2 ans puis ils s'arrêtent car c'est une discipline très exigeante.

Il est donc difficile de fidéliser les jeunes car ils ont des centres d'intérêts multiples comme les sorties, le cinéma, les copains, les filles ou d'autres disciplines, comme le football, le vélo, le rugby, les sports un peu plus « fun », tel que le roller, le badminton, etc...

Dés lors, il est peut être plus judicieux de mener une action de fidélisation envers les seniors, cette fameuse tranche d'âge 25 – 45, parce que lorsqu'ils s'en vont, c'est rarement pour découvrir autre chose. Bien sûr, on peut avoir des découvertes. D'un seul coup, on peut s'intéresser à la pêche, à la chasse, aux tarots ou à l'exploration. Mais c'est plus facile de faire une action de fidélisation auprès des seniors que des jeunes parce qu'ils ont encore besoin de découvrir. Ce qui est important c'est de faire connaître la discipline à la base en espérant qu'un jour, même s'ils la quittent, ils s'y intéressent et y reviennent.

M. CANTARELLI pense que l'action de fidélisation est liée au foyer principal, le club et son animation. Ce ne sont pas les actions départementales ou régionales qui vont fidéliser le nouveau licencié.

Il soulève donc la question aujourd'hui non résolue de la séparation du loisir et de la compétition.

Il lui semble nécessaire de devoir changer les mentalités. Peut être perdons-nous les nouveaux licenciés parce qu'ils sont immédiatement plongés dans le bain de la compétition où, évidemment, ils ont peu de chances de réussir malgré les actions que nous avons entreprises de séparation de catégories des concours... etc.,

Le Président confirme que le loisir doit être maintenu sachant que ce qui semble le plus important est de faire de la compétition à son niveau.

A ce titre les compétitions par club peuvent être intéressantes, à partir du moment où elles concernent dans chaque club des joueurs de même niveau qui n'ont pas à se déplacer.

Mais il faut que les clubs soient dynamiques et proposent des sorties, des concours internes, etc....

Une des raisons majeures des ces pertes de licences est la disparition des clubs. Certains reposent sur une ou deux personnes et lorsqu'elles s'arrêtent, il n'y a plus personne pour prendre le relais et ainsi assumer les responsabilités afférentes à leur fonction.

Des actions sont sans doute à mener au sein de la Fédération et des Comités pour fidéliser, pour aider les clubs ou bien pour prendre des mesures adéquates.

M. DESBOIS (*Ligue Rhône-Alpes*) pense qu'à la base, il nous faut être de plus en plus attrayant, c'est à dire vendre le produit pétanque de la meilleure façon possible. Pour cela, il faut aller au contact des clubs, des collectivités. Il existe aujourd'hui deux projets très attrayants: la compétition par clubs et en entreprise.

Nous avons été trop timides sur leur mise en place. Il est donc temps d'exploiter ces deux axes majeurs.

De plus, le monde des handicapés est également un secteur qui peut permettre d'augmenter nos licences.

Le Président revient sur cette intervention en rappelant qu'il y a deux orientations principales au niveau de nos licenciés : fidéliser et conserver nos licenciés d'une part et conquérir de nouveaux publics d'autre part.

Ce dernier axe passe par de nombreuses actions au sien de divers secteurs.

On peut les conquérir avec d'autres Fédérations en parallèle. Michel a parlé des Fédérations d'handicapés, donc Handisports et surtout, Sport Adapté, dont l'objectif de cette Fédération est de faire participer dans des compétitions en même temps des non valides et des plus valides ou supposés tels, parce que de temps en temps, on se demande lequel est le plus valide des deux, quand on voit certains de nos joueurs...

Tout ceci pour dire que c'est une Fédération qui est vraiment intéressée par notre discipline et qui est prête à collaborer.

Il y a également les conventions avec les Fédérations scolaires et universitaires, notamment l'U.S.E.P. au niveau des jeunes scolaires. Et l'intérêt majeur de l' U.S.E.P est de pouvoir traiter département par département, même avec une convention nationale. Il invite donc les congressistes à œuvrer davantage avec cette instance dans les départements.

Pour faire vivre toutes ces conventions (U.N.S.S., U.F.O.L.E.P., Ministère de la Justice, etc..) des membres du Comité Directeur devront être désignés.

Enfin, il y a le secteur corporatif qui touche la tranche d'âge qui est la moins présente chez nous, les 25 / 45.

Il faut avoir dans chaque Comité, des personnes qui s'attachent à ces secteurs et qui les fassent vivre. Il nous faut une déclinaison à tous les niveaux, parce que, quelles que soient les conventions que nous passons au niveau national, il faut les faire vivre sur le terrain. C'est en travaillant que vous les faites venir.

M. GAFFET (*Comité de Paris*) soulève le phénomène préoccupant, du difficile renouvellement des dirigeants tant au niveau des clubs qu'au niveau des Comités Départementaux. On s'aperçoit, d'année en année, qu'il est de plus en plus difficile de trouver des volontaires. Dans les clubs, il y avait souvent un ou deux dirigeants par club et on constate qu'il y a peu de gens, surtout dans la tranche de 25 / 45 ans, pour les remplacer. Par exemple, en région parisienne, pour la majorité des départements franciliens, il y avait moins de candidats que de postes à pourvoir. Alors, je ne sais pas si c'est le cas partout, mais il s'agit d'un problème extrêmement préoccupant.

Le Président ajoute que nous constatons effectivement un vieillissement de nos dirigeants et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes pour s'occuper des clubs.

Une des raisons est que notre discipline peut, et c'est son avantage, se pratiquer jusqu'à un âge très avancé. Alors, évidemment, ceux qui aiment jouer sont moins enclins à s'occuper des autres et à s'investir dans le club.

Dans les autres disciplines quand la tranche d'âge de pratique normale est passée même si on fait encore parfois un peu du foot ou du rugby en vétérans ou du cyclisme, la plupart de temps, les gens sont libérés. Dès lors, ceux qui s'intéressent à la discipline et qui souhaitent lui apporter, s'investissent comme dirigeants.

Quand vous faites une manifestation tel qu'un Championnat de France, vous n'avez pas de difficulté pour trouver de nombreux bénévoles pour l'organiser. En revanche, lorsqu'il s'agit de s'occuper d'un club à longueur d'année, c'est à dire au quotidien, avec les démarches journalières et hebdomadaires, les compétitions à gérer, il y a beaucoup moins de monde.

M. GAFFET poursuit en confirmant que le joueur loisir est le fonds de commerce de la Pétanque. Cela représente environ les deux tiers de la masse des licenciés. C'est donc ceux-là les plus difficiles à fidéliser.

Mais ce qui est inquiétant c'est la durée des compétitions. En effet, lors de certaines compétitions traditionnelles, telle que les concours promotions départementaux voire régionaux, on arrive sur un concours à 14 heures et si l'on est qualifié pour les demi, on est encore sur le terrain à 22 heures.

Ces horaires sont donc difficilement conciliables avec une vie de famille.

Le Président confirme qu'il est nécessaire de modifier nos horaires. Aujourd'hui les compétitions qui ont du succès et on le voit chez les féminines, sont celles qui se déroulent en temps limité.

Les compétitions traditionnelles qui parfois se terminent tard dans la nuit n'attirent plus personne et ne sont pas attractives pour ceux qui viennent juste pratiquer pour le plaisir.

L'engouement pour la Coupe de France en est la preuve, avec ses horaires définis.

M. NATAF souhaite revenir sur les notions de loisir et de compétition.

En effet, certains souhaitent pratiquer nos disciplines en compétition. D'autres veulent faire de la pratique mais uniquement de proximité.

Il n'est pas nécessaire de séparer ces deux notions au niveau de la licence en créant une licence loisir et une seconde de compétition. L'essentiel est d'adapter les pratiques à la demande. Il faut rechercher ce que les gens souhaitent faire.

Il est indéniable qu'actuellement dans la plupart des clubs, certains sont licenciés et d'autres non. Ces derniers ne sont pas comptabilisés. Le problème est de savoir si notre licence répond à la demande. Parce qu'une licence qui ne sert qu'à jouer, évidemment, les gens n'en voient pas l'utilité puisqu'ils ne veulent pas faire de pratique compétitive habituelle, c'est à dire les concours qui sont organisés. Par contre, il est nécessaire d'expliquer que la licence permet de participer à la vie d'une Fédération et au développement de sa pratique. La licence est un moyen de faire vivre une Fédération, les Comités et Ligues.

On remarque un manque de communication car beaucoup ne savent pas à quoi sert la licence.

Il faut que la Fédération réfléchisse sur l'adaptation des compétitions et des pratiques par rapport aux différents publics. Nous devons chercher les meilleurs moyens d'attirer les gens pour jouer à leur niveau. Et puis, dans un deuxième temps, nous devons davantage communiquer et expliquer.

En ce qui concerne par exemple le prix de la licence, la part revenant aux Comités ou à la Fédération, sert au développement de la pratique. C'est à dire qu'à un moment donné, un retour vers le licencié va être effectué. Par exemple, le jeune va participer aux sélections, faire une compétition, et un retour va s'opérer.

L'essentiel dans le mot fédéral, c'est fédérer, tout le monde doit se rassembler autour de projets. Et la Fédération, c'est ça !

Donc, la réflexion doit se baser davantage sur idée que sur une opposition entre le loisir et la compétition. Les deux peuvent très bien vivre ensemble. La même licence peut servir aux deux. Le tout est d'adapter nos compétitions et nos activités.

M. SERRE (*Comité Départemental de l'Yonne*) souligne que l'on parle beaucoup de la conquête de nouveaux licenciés, mais que dans ce domaine nos chiffres ne sont pas mauvais puisque nous enregistrons 25% de nouveaux licenciés chaque année. Il y a donc un problème de fidélisation. Il est vrai que cela se passe au sein des clubs avec l'organisation de manifestations internes.

Néanmoins, il semblerait nécessaire de modifier notre système de catégorisation. En effet, obliger les nouveaux licenciés et les débutants à affronter des joueurs chevronnés entraînent un découragement assez rapide de ces joueurs.

Dés lors, la catégorisation, si elle est satisfaisante pour les joueurs classés « Elite », ne l'est pas pour les « Honneurs ».

Elle ne sert strictement à rien aujourd'hui telle qu'elle est conçue. Il faudrait revenir à une catégorisation où les « Honneurs » rendent des points aux joueurs débutants.

Tout ceci permettrait à ces derniers de pouvoir affronter dans de meilleures conditions des joueurs supérieurs et ainsi leur éviter qu'ils ne se découragent.

Le Président ajoute qu'il avait été créé une catégorie « Promotion » qui soit vraiment restreinte, réservée à ceux qui pratiquent occasionnellement. Mais très peu de concours ont été mis en place pour ces « Promotions ».

Il semblerait plus judicieux d'envisager plus une catégorisation des concours que des joueurs. Il est impératif de créer des compétitions où chacun jouerait à son niveau et c'est en cela que les compétitions par club dont parle régulièrement M. CANTARELLI, à juste titre, sont indispensables.

Il est souhaitable de s'orienter davantage vers ce type de compétitions que vers un nouveau classement des joueurs. Cela a déjà été tenté mais n'a pas recueilli le succès escompté. Tout ceci n'empêchera pas de continuer à programmer des compétitions « open » afin notamment de permettre aux « petits » de se mesurer aux « grands ».

M. NATAF souhaitait revenir sur sa première intervention et plus précisément sur le fait que certains souhaitent jouer à leur niveau mais également contre les plus grands.

En effet, il pourrait être envisagé à l'instar d'autres disciplines comme le tennis, de donner la possibilité aux joueurs de rencontrer les plus forts par le biais de tableaux. Ainsi, le sportif débiterait la compétition à son niveau, puis s'il gagne, cela lui permettrait de rencontrer les plus forts.

Tout ceci devra passer également par une classification réelle des joueurs, c'est à dire qu'il faudra classer les joueurs afin qu'ils puissent participer à leur niveau de pratique et cela pourrait permettre une meilleure adaptation de nos concours dit nationaux, qui pourront être labellisés avec des niveaux différents. Ils devront gagner sur le terrain pour avoir la possibilité de rentrer dans ces concours et rencontrer les plus forts.

M. CANTARUTTI souligne qu'afin de fidéliser les 25% de licenciés, il est nécessaire de mettre en place outre la relance individuelle précisant les raisons de la non reprise, un changement de nos règles et de nos visions qui sont souvent trop ancrées dans le passé.

Il nous faut rester dans la mouvance de notre société. Les joueurs occasionnels peuvent être assimilés à des consommateurs. En effet, ils viennent pour consommer un moment du loisir. Ils souhaitent jouer quand ils veulent et comme ils veulent. Il faut donc prendre en compte dans nos réflexions ces personnes qui ne souhaitent pas forcément faire de la compétition

Mme GALLAND ajoute que l'on constate chez certains joueurs une lassitude et un refus de trop de rigueur. Ils souhaitent, même s'il existe des structures adaptées (une Fédération, des clubs) conserver leur liberté et pratiquer la Pétanque à des moments donnés qui leur sont accessibles et sans les contraintes existantes.

Notre effectif a été en pleine expansion et aujourd'hui décline parce que notre société évolue et a des besoins qui sont totalement différents de ceux qu'on pouvait avoir auparavant.

La Pétanque s'est étendue sur le territoire. Elle se pratiquait dans des régions déterminées puis elle s'est exportée vers d'autres, ce qui explique en partie notre diversité de fonctionnement dans les Comités. La Pétanque s'est créée dans certaines régions avec des règles strictes et a continué d'exister dans d'autres en conservant les habitudes locales.

Il faut avoir conscience que certains joueurs ont pour but de se divertir sur un terrain de club mais souhaitent de temps en temps participer à des compétitions. Nous devons savoir exactement ce que veulent les joueurs et essayer de satisfaire toute notre population.

Diversifier nos compétitions et dynamiser la vie de nos clubs peuvent être des moyens de réussite. Chacun, dans les régions et dans les comités, doit essayer de s'adapter aux besoins de sa propre population tout en ayant une ligne directrice nationale, fixée par la Fédération, à laquelle il ne faut pas déroger.

M. MUSCAT (*Président du Comité Départemental des Alpes Maritimes*) constate qu'après avoir assisté à de nombreuses Assemblées Générales de clubs, il ressort que les présidents semblent complètement perdus et qu'il n'y a pas de langage commun.

Il est indispensable d'organiser des compétitions nouvelles à la fois nationales, régionales et départementales. En parallèle il conviendra de modifier les concours nationaux en créant une catégorisation. Nous pourrions mettre un petit peu à l'écart la haute compétition afin de clarifier le débat local et permettre une adaptation à nos vies départementales de cette Pétanque à la fois sport et loisir.

Les activités de la Pétanque sont séculaires, elles font partie d'une certaine culture locale.

Il est impératif que la Fédération œuvre rapidement sur la haute compétition afin de permettre localement d'avancer dans cette progression du sport loisir.

Le Président ajoute qu'au niveau du travail sur la haute compétition, beaucoup d'avancées ont été réalisées. Un groupe de travail sur la compétition par club existe déjà et va certainement s'étoffer avec les nouvelles structures fédérales.

On pourrait débiter immédiatement avec les 16 grands clubs de France et ainsi lancer un Championnat de France des clubs, mais tout de suite se pose le problème du financement et des déplacements.

Néanmoins ces compétitions par clubs sont une bonne chose pour permettre à chacun de jouer à son niveau. Nous devons commencer dans les départements, avec par exemple plusieurs équipes par clubs, chacune jouant à son niveau en fonction des résultats.

A partir de là on peut envisager un échelon supérieur, région, zone et national.

Certains s'interrogeaient sur la surcharge du calendrier du fait de la création de ces nouvelles compétitions. Mais elles ont vocation à remplacer les concours traditionnels qui sont source de lassitude et parfois d'incident. Elles ne sont pas moins importantes en population puisqu'il est envisagé d'organiser plusieurs rencontres de clubs sur une même journée et par exemple sur le même site, ce qui laisse notamment la place pour la sacro-sainte buvette et assure l'ambiance et la convivialité.

Ces compétitions par club sont beaucoup plus attractives également pour les médias, les villes et départements. Pour preuve, certains clubs participant à la Coupe de France, arrivent à trouver des aides financières et porter des couleurs.

En ce qui concerne la haute compétition, comme l'a dit précédemment M. NATAF, le droit de jouer contre les plus forts doit se gagner. Cela permet également aux joueurs plus faibles de gagner des parties et d'avancer dans un tableau. On peut envisager de prendre l'inscription de toutes les équipes souhaitant participer et celles sans joueurs classés honneur qui se rencontrent, retouchent leur mise. Elles vont donc rapidement s'y retrouver.

Ce n'est qu'à un certain niveau de compétition que rentrent les équipes composées de joueurs « Honneurs » et à un autre niveau encore les équipes composées de joueurs élites, ceux-ci prenant le risque de perdre contre une petite équipe qui arrive des qualifications comme à Roland Garros et de ne rien gagner puisqu'elles n'auront gagné aucune partie.

C'est donc dans le cadre de la labellisation des nationaux qu'une telle procédure pourra être mise en place.

Enfin, au niveau de la vie des clubs, nous faisons tous le même constat à savoir qu'il est impératif que le club vive avec ses joueurs, qu'il leur trouve des compétitions adaptées à leur niveau.

M. MUSCAT précise que depuis la création de l'Europétanque d'Azur à Nice, nous sommes arrivés à obtenir un six heures de direct à la télévision, dont un vingt heures trente. Ceci démontre que durant les périodes de juillet, août, il y a un effet médiatique porté sur notre discipline. Il faut donc essayer de trouver quelques idées nouvelles de façon à lancer les médias sur notre pratique car notre sport est très télégénique.

Le Président confirme qu'il l'est mais qu'il en a davantage en montage qu'en direct. On l'a vu pour d'autres disciplines qui ont d'ailleurs adapté leurs règles pour la télévision à l'instar du tennis avec ses tie-breaks ou le volley-ball avec ses sets tous points gagnant. Il faut donc parfois adapter ses règles ou les modifier. Sommes-nous prêts à le faire afin de s'assurer des temps de passages supérieurs? Probablement pour certaines règles, probablement pas pour d'autres.

On a vu tester lors du Trophée des villes, un système très intéressant qu'est le timer, c'est à dire le chronomètre qui décompte le temps mis pour jouer une boule. Au bout de 60 s ça siffle et la boule suivante est annulée. Ceci est très intéressant pour le direct car cela diminue les temps de jeu et permet de faire de meilleurs montages.

M. BRUN (*Président de la Ligue Languedoc-Roussillon*) trouve ce débat très intéressant car il est recherché les causes de l'érosion de nos licenciés et les remèdes.

Les causes sont multiples, mais la première, au vu de la Ligue du Languedoc Roussillon, c'est l'agressivité dont certains font preuve sur les terrains. Il nous faut donc lutter contre ce phénomène, et les nouveaux statuts donnent un bon moyen pour le combattre.

La seconde est l'homogénéité. Après nous avoir conseillé d'effectuer l'essai pour nous faire gagner des licences, force est de constater que depuis sa mise en place nous avons connu une perte de licences jamais connue dans l'histoire de notre Fédération. Et toutes les Ligues sont en perte de licences sauf 2. Alors si nous continuons d'appliquer cette homogénéité, nous allons droit dans le mur.

Le Président répond avoir bien reçu son courrier, très bien construit mais on constate que s'il y a bien eu une érosion entre 2001 à 2004, celle-ci a été bien plus importante avant la mise en place de l'homogénéité et non pas seulement sur les 4 ans comme ta référence.

Ensuite, le problème majeur provient du fait que lors de sa mise en place, nous n'avons pas créé les deux mesures qui s'imposaient c'est à dire des compétitions par club (homogène) et de l'autre des compétitions libres. Il prend l'exemple du tennis qui a des compétitions par clubs où les gens sont 4, 6, 8 et se rencontrent par club et puis les tournois qui sont open où on joue en double un peu avec qui on veut. Il faut donc arriver à cela.

Enfin il est vrai que le problème de l'insécurité sur les terrains est un élément de non-participation dans quelques régions pour certains joueurs mais là aussi cela tient à nos types de compétition. Les deux choses sont liées parce que sur les concours traditionnels il y a à gagner de l'argent et certains pour gagner quelques euros, sont près à faire des excès. Désormais il est vrai que nos statuts nous permettent de refuser certains joueurs. A côté on ne retrouvera pas cette agressivité dans les compétitions par clubs.

Donc, oui, peut-être que l'homogénéité à travers certaines régions a provoqué une diminution des participants et peut-être quelques disparitions de clubs, mais ce n'était qu'une expérience sur une certaine période et sur certaines compétitions. Il faut donc proposer des solutions et les compétitions par club en sont le bon exemple.

L'homogénéité pas plus que la catégorisation des joueurs, la classification des concours et le certificat médical ne doivent servir de prétexte pour justifier l'inaction.

M. LARVARON (*Président du Comité Départemental de l'Allier*) revient sur l'idée du pétanqueur/consommateur. En effet, on nous a autorisé à organiser une coupe des entreprises et des collectivités, en intégrant la licence temporaire.

Dans les petites structures, moyennes entreprises ou villes, nous avons réussi à créer des équipes avec cette compétition et la licence temporaire a permis une consommation immédiate. Plus tard on a constaté des retombées dans les clubs, puisque ces pétanqueurs/consommateurs d'une compétition de loisir, calée dans le temps, ont intégré les clubs et attiré des dirigeants d'entreprises vers la Pétanque.

Le Président confirme que cela va dans le bon sens. Il donne également l'exemple du Jura dans lequel avait été créé ce championnat inter-entreprises, en donnant la possibilité au départ à des non licenciés de participer. Au bout de 2 ans, nous avons vu les équipes elles-mêmes prendre en main leur destin. Ils avaient créé un bureau de gestion de cette compétition corporative qui fonctionne toujours après environ 30 années d'existence.

Tout ceci amène des joueurs dans les entreprises puisque la licence est devenue obligatoire depuis, le comité d'entreprise participant financièrement. Les joueurs se contentent de jouer dans ces compétitions, le soir en semaine, 2 heures sur un match par semaine. Certains intéressés sont venus dans les compétitions principales. Certains sont même devenus de très, très bons joueurs. Et, en même temps, c'est vrai que des dirigeants se sont manifestés. Ils ont pris en main cette compétition, estimant que la collaboration avec le Comité départemental était bénéfique.

Mme COSTE (*Présidente de la Ligue PACA*) exprime sa satisfaction au vu de ce débat parce qu'il y a déjà 3 ans, elle avait tiré la sonnette d'alarme sur le constat qui lui paraissait déjà récurrent à savoir la perte de licences. Elle avait suggéré que nous menions une réflexion sur la masse et le volet sportif puisque, à l'époque, nous n'étions pas encore passés sport de haut niveau. Certains Présidents de Comité ou représentants qui étaient dans cette salle, avaient approuvé cette réflexion.

On parle de petits et grands licenciés, de petits et gros clubs et de certaines compétitions de niveaux différents. Il apparaît donc que nos structures sont en cause et que nous devons avoir le courage de les remettre à plat et décider ce que nous voulons devenir.

Elle n'est pas opposée à ce que la Fédération se scinde en pôle, en raison des attentes différentes à divers niveaux. Certains départements et clubs ne souhaitent pas participer à la Coupe de France parce que selon eux, elles s'adressent toujours aux mêmes grands clubs.

Elle ne souhaite pas que l'on parle de « loisir » parce qu'il ne faut pas créer une telle licence en raison de la perte de revenus pour les Comités mais néanmoins, nous devons nous attacher à ce qu'il y ait le loisir dans les clubs.

Beaucoup de clubs ont fermé leurs portes parce que le bénévolat se meurt en raison notamment de toutes les contraintes que l'on impose.

Il faut ouvrir les yeux sur ce que nous sommes et décider ce que nous voulons devenir avec l'évolution de notre société.

Il faut se poser mais réfléchir vite et se hâter en menant la réflexion globale.

Le Président confirme que chacun doit pouvoir jouer à son niveau. S'il se trouve à un niveau supérieur, c'est qu'il a gagné ce droit.

Concernant la Coupe de France, il ne s'agit pas toujours des mêmes clubs qui se qualifient. Il a été envisagé l'aménagement des règles, celles-ci pouvant prévoir qu'en sortie de département ou de zone, un tirage plus intégral soit effectué permettant ainsi à des petits clubs d'aller plus loin, à l'instar de la Coupe de France de football.

Cette compétition par club est souvent doublée par une coupe départementale. Néanmoins, elle n'a pas l'aspect attrayant d'un championnat où, au lieu d'avoir une, deux ou trois rencontres dans l'année, le club en aurait 8, 10 ou 12, avec des possibilités aussi de faire des finales, de monter ou de redescendre d'une division, comme cela se pratique par exemple en Haute Garonne.

C'est vrai que chacun jouera ici à son niveau dans les compétitions par club, parce que ces niveaux seront définis par les résultats eux-mêmes, par les joueurs, par les clubs. La catégorisation des clubs se fera automatiquement parce qu'on saura qu'un club a une grande équipe qui joue dans le premier niveau départemental et puis une autre équipe qui joue plus bas et dans chaque club, les sélections se feront en fonction du niveau des joueurs et chacun sera intéressé à jouer à son niveau.

Enfin, sur la réflexion générale, la Fédération ne sera pas scindée. Nous avons des secteurs qui fonctionnent, par contre, il y aura des pôles d'activité et groupes de travail qui seront forcément transversaux. Par exemple le groupe chargé de l'évolution de nos licences, concernera aussi bien l'aspect compétition que le sportif, médiatique ou le financier.

Mme GALLAND précise que nous avons donc fait un constat et qu'il faut maintenant se pencher sur les structures. Les textes fédéraux doivent absolument être appliqués. On ne doit pas être dissident, on doit essayer, comme vous l'avez dit Monsieur BRUN : « il faut toujours essayer pour être sûr qu'on est dans la bonne voie ou dans la mauvaise. »

Nos structures peuvent intervenir en créant par exemple des petits groupes de personnes qui ont l'intention de travailler sans pour autant fermer nos portes à ceux qui veulent apporter leurs idées.

Le problème majeur réside dans la lenteur de nos structures. La fédération propose donc de créer des groupes de travail composés de personnes intéressées sur un sujet donné avec des idées et une envie de progression. Ils oeuvrent en autonomie avec, bien entendu, des membres de la Fédération. On va donc répondre à tous nos besoins, mais par groupe. Certains vont travailler sur un sujet et échanger leur points de vue avec d'autres afin d'avancer plus rapidement.

Mme COSTE approuve cette intervention mais précise qu'il a été prévu une structure au niveau des Présidents de Ligues que nous avons baptisé, dans le dernier mandat : le Conseil des Ligues. Cette structure regroupant les Présidents de Ligues dispose désormais de la voix délibérative et a le mérite de regrouper tout notre territoire, DOM/TOM compris. On ne peut s'en passer afin d'obtenir une réflexion globale sur la modification de nos structures, parce qu'avec leurs Comités respectifs, ils auront la voix qui fera parler chaque région. Nous aurons une vue globale de la situation

Mme GALLAND confirme que son intervention allait dans ce sens.

Le Président remarque que ce qu'on appelait le Conseil des Ligues, avait été créé, sous son impulsion afin de se réunir lors de chaque Conseil National, essentiellement dans le but d'aborder les problèmes concernant les Ligues. Il rappelle aux Présidents de Ligues qui feront partie de celui-ci, donc du Conseil National avec voix délibérative qu'ils ne parleront pas que pour eux mais aussi pour les Comités qu'ils représentent.

Les Ligues ont une autorité aussi sur les Comités puisqu'ils sont une instance intermédiaire entre ceux-ci et la Fédération. Ce sera un nouveau rôle que les Présidents devront exercer avec responsabilité.

Il ne pense pas que le Conseil des Ligues, tel quel, soit l'organe le mieux approprié pour traiter de tous les sujets, tous ensembles, tout le temps.

Des Présidents de Ligues seront intégrés dans tous les groupes, et les projets seront ensuite étudiés en Conseil National où sont présents tous les Présidents de Ligues.

M. DESBOIS confirme qu'il ne peut pas y avoir de Ligue sans les Comités qui la compose. Pour cela, il cite ce qui est pratiqué en Rhône Alpes avec un la mise en place d'un bureau régional, qui regroupe les 8 Présidents de Comités.

Il s'aperçoit que nous sommes parfois timides pour la mise en place de certaines idées comme les compétitions par club. Il faut que ces compétitions deviennent une priorité parce qu'elles vont certainement nous permettre d'augmenter le nombre de nos licenciés et remplaceront notre homogénéité actuelle sans souplesse.

Le Président confirme que c'est l'opinion de la majorité du Comité Directeur. Certains Comités peuvent faire des expérimentations de compétitions par club ou continuer celles qu'ils ont. Un projet fédéral de compétitions par club, plus finalisé, devrait paraître avant la fin de l'année pour qu'on puisse travailler immédiatement.

M. DESBOIS souhaite que l'on travaille rapidement et que les Présidents de Ligues y soient associés avec l'aval de leurs Comités. Il faut absolument que les Présidents de Ligues s'investissent, aident à la Fédération afin d'avancer rapidement sur ces compétitions.

Le Président précise à M. LEGAVE qui souhaite prendre la parole, qu'il fait partie des personnes dont on va regretter l'absence au niveau des Ligues. C'est l'occasion de lui transmettre un petit salut amical pour le travail effectué, notamment au niveau de l'informatique.

M. LEGAVE (*ancien Pdt Ligue Pays de la Loire*) remercie le Président pour son intervention. Si de nombreuses avancées ont été réalisées à l'instar des statuts des Ligues, beaucoup de travail reste à effectuer.

Il entend depuis de nombreuses années tels ou tels arguments mais attend qu'il soit procédé au constat complet de la Fédération, Ligues, Comités et clubs, dans tous ses aspects. Parce qu'il n'y a pas que la baisse des licenciés. L'analyse effectuée doit être collective et tenir compte de l'évolution de notre environnement.

Il nous faut nous adapter aux évolutions et avoir une démarche volontariste et collective pour faire des propositions. Nous avons des bases de travail pour une stratégie d'accompagnement national mais nous devons tenir compte des spécificités régionales et de nos compétitions.

Il faut également faire évoluer nos clubs notamment au niveau de la formation, de l'accompagnement et de l'aide aux dirigeants.

Pour revenir sur la licence, il pense qu'elle doit être identique que l'on fasse du loisir ou de la compétition.

Il faut revenir sur l'accueil des joueurs. Auparavant, vous veniez regarder et on vous accueillait et disait : « tu veux jouer ? Et bien oui, « mais je n'ai pas de boules ». Alors on lui en prêtait. Aujourd'hui cela n'existe plus, on vous ignore parce que vous n'êtes pas dans le petit cercle des gens qui jouent là.

Notre communication externe et interne doit être revue. Ainsi, nos relations avec les médias doivent être réétudiées.

De nombreuses propositions sont à discuter, à la fois au niveau de la Fédération, du Conseil National, des Comités et des clubs, avec un calendrier de mise en place. Il faut l'adhésion des gens aux propositions. Et pour réussir, lorsque des décisions sont prises, il faut être tous solidaires pour la mise en place.

Donc, retrouvez vos manches et au travail !

Le Président remercie M. LEGAVE pour son intervention.

Les causes générales n'ont pas été exposées puisque nous avons surtout étudié les causes internes à la Fédération. Les problèmes de société, l'évolution vers un sport loisir, libre, plutôt qu'un sport de compétition dans un club sont une de ces causes.

La formation qui a bien fonctionné il y a quelques années, s'est malheureusement arrêtée à un niveau interrégional. Elle n'est pas redescendue dans les Comités et encore moins dans les clubs. C'est un problème qui touche toutes les disciplines, tout le monde associatif. En tant que Président d'un CDOS, il voit combien il est difficile de former les dirigeants dans les clubs.

Il nous faut donc travailler afin de redynamiser ce secteur.

En ce qui concerne les installations, il est vrai qu'un club est plus convivial et plus accueillant quand il a un lieu de rendez-vous, un terrain.

S'il n'y en a pas, un club a beaucoup plus de mal à vivre.

Heureusement nous en connaissons encore beaucoup où on peut arriver, regarder jouer, mais il est vrai qu'il y a des lieux où les gens jouent vraiment entre eux et sont un petit peu exclusif. C'est aux Présidents, aux dirigeants du club d'œuvrer à ce niveau là.

La communication interne est un sujet de nombreuses fois évoquées.

En effet, nous avons débuté celle-ci avec une « lettre aux clubs » qui par faute de moyens et de temps, n'a pas été renouvelée depuis 3 ans.

Si ce concept est intéressant, il doit aussi se doubler d'une communication interne directement envers nos licenciés. La diffusion d'une newsletter et, éventuellement plus tard, d'une revue est cruciale et semble en bonne voie maintenant que nous sommes dotés de l'élément qui nous manquait, à savoir le listing de licenciés.

Un autre problème de communication interne qui n'a pas été évoqué, c'est celui de la relance de nos licenciés. Ce point figure au sein de notre convention d'objectifs avec le Ministère. D'autres fédérations pratiquent cela systématiquement.

Il donne l'exemple du golf qui adresse un courrier à ceux qui n'ont pas repris leur licence au mois de février. C'est une démarche que nous devons entreprendre. C'est un excellent moyen de reprendre des licenciés.

En terme de communication nous avons quand même réussi à faire quelques percées : reconnaissance du Ministère, des médias et du Comité Olympique. En interne, nous communiquons entre nous maintenant régulièrement par Internet, au niveau du Conseil National, du Comité Directeur et des Comités, mais on ne descend pas plus bas. Dans chaque Comité, vous avez aussi un effort de communication interne à faire, en créant par exemple des sites des discussions avec vos licenciés ou surtout un site de diffusion d'informations. Chaque Comité pourrait avoir un listing d'adresses de ses licenciés sur e-mails et quand il a une information à diffuser, et bien, régulièrement, en fonction du besoin, envoyer à toutes ses adresses une information, afin que le licencié se sente concerné et reçoive l'information. Cela pourrait créer un lien nouveau entre les Comités, les clubs et les licenciés.

M. RAMPIN (*Président du Comité Départemental du Var*) souhaite faire état des deux constatations relevées dans son département.

Tout d'abord, perte de 338 licenciés en 2004. Si un tiers provient des décès, on remarque que nous avons sauté pendant deux ou trois générations la prospection envers les jeunes. Ceux que nous prospectons commencent juste à arriver alors que cela fait 7 ans que nous avons commencé. Le deuxième tiers correspond à des licences de complaisance : pour leurs épouses, pour les enfants, etc... et aujourd'hui, ces licences ne sont plus reprises. Le troisième provient des clubs qui mettent la clé sous la porte parce qu'ils ont des difficultés au niveau du bénévolat mais aussi une concurrence avec d'autres villages, où il y a des fêtes en permanence.

La Fédération doit intervenir auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports en ce qui concerne la visite médicale. On nous l'impose, on a beau dire qu'il est possible de prendre la licence sans avoir un certificat médical, mais s'ils veulent faire les championnats et s'ils veulent faire de la compétition, il est nécessaire.

Mais on remarque qu'il n'est pas demandé dans les villages où l'on peut jouer sans licence, sans certificat médical. Il serait judicieux de ne demander ce certificat médical que pour les élites et les honneurs, et les promotions qui désirent participer aux compétitions.

Le Président répond que la loi impose le certificat médical pour toutes les pratiques sportives. Il ne s'impose pas aux Fédérations mais aux organisateurs des compétitions. Dès lors, si dans le village où il y a une compétition sauvage, non reconnue, non passée par le code de bonne conduite, même dans ces compétitions, les joueurs doivent posséder un certificat médical.

Le certificat n'est pas lié à la licence ni à la fédération. Il s'agit bien sûr du principe car peu d'organisateur de concours prennent cette précaution.

Au niveau des compétitions, il avait été choisi des niveaux de compétition pour mettre un certificat médical. On l'a étendu à toutes les compétitions officielles. Mais il faut adapter ces règles dans vos Comités, par exemple en ne demandant pas un tel certificat à ceux qui jouent dans le club que des parties d'entraînement.

Malheureusement, nous n'avons pas le choix en la matière. Si nous acceptons que tous jouent sans certificat médical, l'agrément du Ministère nous sera retiré.

Donc le fait que ce soit des compétitions hors Fédération ou sous l'égide de la Fédération ne joue pas sur l'obligation du certificat médical. Compétition sportive égale certificat médical.

M. LEBOT (*Comité Départemental de la Haute Garonne*) souhaitait faire le lien entre ce qui a été dit hier par les élus qui sont venus à la tribune et ce qui est dit aujourd'hui.

La pétanque, sport pouvant être pratiqué par tous les âges, a une fonction d'éducation populaire. Malheureusement, tous les Présidents de clubs ne sont pas préparés à cette fonction, c'est à dire réussir à faire vivre une société, un club, avec des gens différents, qui ont des objectifs différents. La fonction de Président est de conduire une politique interne qui doit s'appuyer sur un projet politique fédéral. La compétition, les règlements sont des moyens de parvenir à cette mise en œuvre.

Dès lors, ce projet politique doit être compris, partagé, et c'est le rôle des Comités Départementaux, des Ligues et des Présidents de clubs d'œuvrer dans le même sens pour la réalisation d'un projet.

Aujourd'hui, que ce soit en campagne ou dans le monde urbain, nous manquons cruellement d'identité et d'appartenance à quelque chose qui nous relie tous. La Pétanque, c'est une passion et si jamais elle n'est pas partagée au service d'un projet collectif, il y aura toujours cette notion d'individualisme. Il rejoint ainsi son Président départemental qui précise que lorsque les jeunes participent à une compétition, nous devrions peut-être commencer par leur apprendre à partager une passion commune, et plus tard, quand ils seront grands, cette passion partagée continuera au travers de la vie dans le club.

Le Président remercie M.LEBOT pour cette excellente analyse. Il est vrai que notre discipline a une fonction sociale très particulière.

Très peu de sports peuvent avancer un tel argument favorable. Nous avons un rôle de rassemblement, de mélange des sexes, des origines sociales, culturelles, de convivialité dans les villes et dans les campagnes et il est impératif de le conserver et de le cultiver.

Il faut donc renforcer l'esprit club et surtout former des gens à la base à cet accueil afin qu'ils ne soient pas simplement Président de club pour gagner 2, 3 coupes ou pour avoir son nom dans le journal, mais pour recevoir des gens, pour faire du club le lieu de rassemblement et de rencontre.

Bien sûr le projet fédéral ne peut pas être fondé que sur cet aspect des choses, mais il doit l'encourager.

Il est vrai que certains des clubs perdent leur identité à partir du mois de juin. Dès lors les compétitions par clubs, où chacun joue à son niveau et pas seulement des mois de mars à juin, pourraient couvrir la période totale de mars à octobre. Parallèlement, il pourrait y avoir des compétitions traditionnelles ouvertes à tous.

Rapidement les organisateurs se rendraient compte de l'intérêt de recevoir des compétitions par club avec facilement plus d'une centaine de joueurs sur le site qui ne jouent pas pour l'argent, sans agressivité et qui font encore mieux fonctionner vos installations locales parce que c'est amical.

Ils abandonneront le concours en doublette traditionnel qu'ils faisaient tous les ans au mois d'août et qui regroupait environ, 60, 70 équipes avec les « requins » du coin. C'est aussi une possibilité pour lutter contre la présence de ces gens agressifs et pour conforter l'esprit.

M.CHAMPVERT s'interroge sur la place actuelle du pointeur dans les équipes de Pétanque ?

Le Président répond qu'il se souvient d'un Congrès à Nantes où il avait été constaté que la multiplication des doublettes par rapport aux triplettes, ne faisaient plus la part belle aux pointeurs et que les joueurs moins huppés qui pointaient d'habitude, étaient un peu perdus. Ceci avait entraîné un vote afin qu'au moins la moitié des concours soient inscrit en triplète et non en doublette.

La Fédération est revenue en arrière quelques années après. Mais la place du pointeur est celle que les équipes veulent bien en faire à savoir que c'est toujours le pointeur l'élément essentiel d'une triplète.

Nous avons lors des premières sélections des jeunes avec Daniel CHAROLLAIS, beaucoup de difficulté à trouver des jeunes pointeurs. Par la suite nous avons demandé aux Comités de nous envoyer des gens qui étaient spécialiste du point. Mais même en faisant cela, il était envoyé plutôt des tireurs spectaculaires, qui sont des milieux voire des tireurs et très, très rarement des pointeurs spécifiques. Alors, envoyez des jeunes en sélection qui savent et qui aiment pointer. La place des pointeurs, c'est vous qui devez la défendre.

M. CHAMPVERT souhaite savoir quel est le championnat de France où il y a le plus grand nombre d'équipes ?

Le Président répond que c'est le triplète avec 256 équipes.

M.CHAMPVERT rappelle que la base de la Pétanque est d'être à 3, et qu'il faut favoriser la triplète afin de gagner des licences.

M. MITTEAU (*Président du Comité Départemental de la Gironde*) rappelle que si nous avons perdu lors de championnats du Monde à Lons le Saunier contre l'Espagne et contre la Suède en jeunes, c'est incontestablement par un manque de point.

On s'aperçoit qu'il y a un surnombre de compétitions en doublettes au calendrier de notre Comité Départemental et à celui de la Ligue. Il est impératif d'organiser davantage de triplettes afin notamment d'avoir de très bons pointeurs, et de récupérer des licences.

Certes c'est moins spectaculaire que le tir mais c'est une place noble. Il faut donc organiser beaucoup plus de concours triplète.

M.TISSEYRE (*Président du Comité Départemental du Rhône*) considère que la Fédération doit fixer des lignes de conduite. Ensuite, chaque Comité doit pouvoir prendre des initiatives en respectant les lignes générales de la Fédération. Des Comités ont 27.000 ou 30.000 licenciés, pour sa part le sien n'en a que 5.000. Ainsi, il doit pouvoir prendre des décisions différentes d'un autre département.

Il a toujours dit n'être pas d'accord pour une homogénéité qui s'arrête à une date mais pour des compétitions qui soient homogènes toute l'année. Par contre laissons à tous nos clubs la liberté de jouer comme ils veulent.

Chaque Comité a le devoir de le faire vivre avec les meilleurs arguments.

A partir de là, il demande, de ne pas imposer des règles qui vont s'appliquer à tous, mais plutôt des lignes directrices, chacun les interprétant à sa façon pour que son Comité soit géré de la meilleure façon qui soit.

Le Président répond qu'il est vrai que le rôle de la Fédération est de donner les lignes directrices et il est favorable à ce que les Comités tentent des expériences, dans la mesure où elles ne sont évidemment pas contraires aux directives fédérales.

Par contre, il manque une communication interne à la Fédération relative aux actions des Comités. Il y a parfois des expériences intéressantes que l'on ne découvre que lors des Assemblées Générales de Comités auxquelles nous participons.

Il est important de faire savoir à tous ce qui se pratique ailleurs. Il y a toujours plus d'idées dans 100 têtes de Présidents de Comités que dans un seul et dans 2.000 membres des Comités que même dans un Comité Directeur National.

Il faut donc partager et transmettre nos diverses expériences. La forme de cette communication n'a pas encore été définie. Peut-être pouvons-nous organiser un site de discussion entre Présidents de Comités.

Enfin en ce qui concerne l'homogénéité, il pense qu'il fallait d'abord faire les compétitions par club homogène toute l'année et à côté des compétitions ouvertes.

M. BOUCHE revient sur ce qui a été dit et notamment sur la communication. A l'instar de notre discussion, il est important que les Présidents de Comité le fassent auprès de leurs Présidents de clubs et que le Président de club le fasse auprès des joueurs.

Il faut que d'un côté, les informations de la Fédération descendent jusqu'au licencié et de l'autre qu'elles remontent. Quant à nos effectifs, il faut cesser de parler et agir rapidement.

Le Président confirme qu'il est important que les informations redescendent et que chaque comité s'interroge sur les mesures à prendre.

Il faut surtout au niveau des clubs et même des Comités, relancer, prendre contact avec le licencié qui n'a pas repris sa licence afin de savoir pourquoi. C'est une tâche qui vous incombe et sur laquelle la Fédération ne peut rien sinon vous aider sur les formules et sur les formes à recouvrir.

M. MUSCAT souhaite qu'on lui explique la politique de la Fédération car d'après le débat actuel, beaucoup d'efforts sont réalisés sur la réglementation et de nombreuses pistes ont été dégagées afin de lutter contre la perte de licences. Mais sur des compétitions nationales, sur l'évolution et le schisme entre la haute compétition et le loisir, il ne voit rien se dégager.

Le Président répond que nous sommes d'abord présent pour vous entendre et connaître vos sujets de préoccupation.

La politique de la Fédération est d'abord de fidéliser les licenciés et de chercher les moyens d'y parvenir, d'aller conquérir de nouveaux publics comme dans le monde du travail, les handicapés, les sports scolaires et universitaires, voire mettre en place de nouvelles formes de compétition.

Ainsi, les compétitions par clubs sont l'avenir de la Fédération et de nos effectifs, mais encore faut-il que cette politique soit suivie au niveau des Ligues et des Comités.

Au niveau des Comités, il vous appartient de suivre cette évolution, de faire des expériences dans ces domaines, même avant que les textes définitifs soient en place. Vous pouvez mettre en place des mesures d'encouragement et de remerciement envers les bénévoles, par exemple. Il y a des Comités qui, chaque année, sacrent ou offrent une petite récompense au joueur qui a le plus participé avec le moins de résultats. Vous pouvez coopérer aussi avec les autres Comités fédéraux pour de telles manifestations.

Au niveau des clubs, la Fédération ne peut pas intervenir directement comme pour la formation. C'est aux Comités et aux CDOS que cela appartient. Il vous faut donc former vos dirigeants et les inciter à effectuer les relances des non renouvellements.

Voilà donc des exemples de la déclinaison fédérale et à ce niveau là, la création de ce qu'on a appelé les groupes de travail transversaux va s'imposer parce que c'est un sujet sur lequel il faut travailler rapidement pour transmettre les directives dans lesquelles on souhaite s'orienter.

M.RIVIERE (*Comité de Gironde*) s'interroge de nouveau sur la place du pointeur. Il constate qu'il existe un championnat du Monde en tripléte et de tir de précision. Quid du pointeur ?

Concernant la fidélisation, et après les diverses interventions, on remarque qu'une grande masse de nos licenciés sont des compétiteurs qui reprendront toujours leurs licences. A côté, il y a l'argent de la licence. Il propose par exemple de créer un pack « famille », pour une famille qui renouvelle son adhésion.

Le Président répond que le Championnat du Monde de points s'apparenterait à ce que fait la lyonnaise pour le tir de précision. Cette proposition pourra être étudiée par la Fédération Internationale.

L'idée du pack « famille », intéressante, avait déjà été soumise. Etant l'un des apports essentiels des Comités, il n'est pas souhaitable de diminuer son prix mais plutôt, dans l'hypothèse d'une création de licence compétition, de l'augmenter.

Il s'agit d'une mesure qui peut être mise en place au niveau des Comités et non à celui de la Fédération. Le tarif ne peut être modifié au plan fédéral par contre les Comités peuvent essayer ce « pack ».

M. PAUL (*ancien Pdt de la F.F.P.J.P*) se réjouit de l'alliance entre la Fédération et les Comités qui est indispensable pour l'avenir de la Pétanque. Vous avez les moyens, tous ensemble, de redresser la barre puisqu'il y a une entente parfaite entre les propositions des uns et les analyses des autres.

Il ne faut pas oublier que la Pétanque est une discipline à part entière qui appartient en totalité à tous les pétanqueurs et qu'il n'y a pas d'autre Fédération qui puisse dire que tout être humain participe à la Pétanque. L'être humain peut participer dans d'autres disciplines sportives mais à temps plein comme la Pétanque, c'est unique. Vous avez donc un réservoir formidable, les millions de pétanqueurs qui pratiquent la Pétanque en France.

Il vous faut marcher main dans la main. La Fédération analyse et suggère des conclusions et vous décidez s'il y a lieu ou non de conclure.

M. JUNGHANSS (*Président du Comité Départemental du Val d'Oise*) précise que le Comité du Val d'Oise tente une expérience cette année en réservant des concours à des joueurs qui ont leur licence depuis 2 ans seulement.

Il a déjà deux clubs qui se sont proposés pour faire ces concours.

A l'issue de cette expérimentation, nous en tirerons les conséquences qui s'imposent et dresseront un bilan que nous vous soumettrons l'année prochaine.

Le Président le félicite d'abord car il est le plus ancien Président de Comité. Il ajoute que c'est exactement ce qu'il attend des expériences locales. Il est indispensable de les faire connaître au moins à la Fédération afin de les diffuser ensuite largement.

Il est en effet important de faire redescendre les informations à vos clubs, d'expliquer pourquoi il faut défendre la Fédération et faire jouer les gens à la Pétanque, afin qu'ils puissent à leur tour le transmettre aux joueurs. Il est nécessaire d'améliorer la communication interne car la Fédération, pour l'instant, n'atteint pas tous ses licenciés.

M. MARIOTTI (*Président du Comité de Haute Corse*) pense que ce débat est extrêmement intéressant et que nous vivons un grand moment de démocratie.

Il s'interroge sur le fonctionnement de la Fédération pour les années à venir et plus précisément au rapport qui existe entre une pratique de masse et la professionnalisation de notre élite.

Il précise déjà avoir connu un tel débat en tant que militant associatif des Echecs, il y a une dizaine d'années en France. Ils avaient réussi à dépasser ce clivage avec la création d'un championnat de 1^{ère} division, vitrine de notre discipline dans les années à venir.

Il souhaite connaître la position du Comité Directeur de la Fédération sur ce problème bien précis à savoir la professionnalisation d'un côté et l'activité de masse de l'autre.

Le Président répond que la professionnalisation sous-entend que le joueur vive de la Pétanque et perçoit une rémunération. Alors payée par qui ? les clubs ? Financées comment ? Éventuellement par des collectivités locales et par des partenaires.

Mais pour l'instant il n'y a pas de compétition professionnelle financée par la Fédération, le budget d'une telle compétition comme par exemple 16 clubs de haut niveau en championnat et sur la France entière, étant trop élevé.

Donc, s'il y a une professionnalisation, elle ne sera qu'indirecte puisque les joueurs seront aidés par des partenaires.

Cette éventuelle professionnalisation s'inscrit dans une démarche globale, c'est à dire qu'elle n'interviendra que dans des compétitions par club.

Or, si le championnat par club doit exister au niveau national, il doit surtout être mis en place au niveau de la base. L'image de la compétition doit se retrouver à tous les niveaux car si elle n'existe pas, il n'y aura pas d'identification possible.

Il est donc favorable à une compétition par club à tous les niveaux y compris avec d'éventuels professionnels. Il faut que ce soit une vraie pyramide et non pas un coup ponctuel sur un ou deux clubs.

M. MAILLET (*Président du Comité départemental des Ardennes*) précise qu'il a commencé à jouer à la Pétanque en 1973 et qu'il est au Comité depuis de nombreuses années. Au fur et à mesure que les années ont passé, l'homogénéité est arrivée, de nombreuses choses nouvelles sont arrivées et c'est devenu de plus en plus compliqué.

Il pense qu'au niveau de la Pétanque, nous avons une Fédération formidable de plus en plus médiatisée mais dont l'effectif ne cesse de diminuer. Il faut donc trouver des solutions simples et réinstaurer un dialogue dans chaque Comité.

Le Président confirme que c'est toujours le problème de communication qui est en cause. La complexification de la tâche des dirigeants vient moins de la Fédération que des nombreuses contraintes administratives, sportives et réglementaires qui nous sont imposées.

La Fédération essaie de vous aider à les surmonter et les groupes de travail essayeront de trouver d'éventuelles solutions. En ce qui concerne la relance des licenciés, cela demande la recherche de nouveaux publics et notamment de coopérer avec les Fédérations scolaires, universitaires, handicapés etc... travailler dans des nouveaux secteurs comme le monde du travail.

M. CANTARELLI considère que le débat a été très démocratique, autour d'idées majeures, comme la séparation du loisir et des cultures locales et d'une compétition par club jusqu'à l'élitisme. Il nous faut maintenant mettre en œuvre toutes ces pistes dans nos Comités et faire en sorte que ces projets aboutissent.

Le Président avant de donner quelques indications sur le déroulement des opérations de vote, précise que 5 membres du Comité Directeur n'ont pas désiré renouveler leurs mandats. Il leur rend donc hommage.

Le premier est le docteur VIVIANI qui a été notre premier médecin fédéral. Il a bien sûr travaillé dans le secteur médical avec la mise en place des contrôles des joueurs de haut niveau et des contrôles anti-dopage. Il a été un Pétanqueur médecin et un médecin Pétanqueur puisqu'il a participé à la vie globale de la Fédération. Il s'est très vite impliqué dans le secteur de la DTN, de la formation des jeunes et à même tenu des tables de marque pour les jeunes.

Pour tout cela, Raymond, nous te remercions pour tout ce que tu as fait avec nous et nous espérons te revoir sur les terrains. Que tes voyages en Thaïlande ne fassent pas comme la dernière fois, ne te conduisent pas à l'hôpital !

Ensuite, nous avons Francis GACHON, qui est à ma gauche que l'on a l'habitude d'appeler un monument de la Pétanque. A tout seigneur tout honneur. Il était au Comité Fédéral depuis 1967 et si Monsieur JUNGHANNNS a connu 3 Présidents, lui, il en a connu 4 parce qu'à Monsieur BERNARD, Monsieur PAUL, il faut ajouter Monsieur ALTERIO. Il a donc été de la révolution de 1969 avec son sens des opportunités et de la politique, il a tout de suite choisi le bon côté et il a participé à l'œuvre de rénovation de la FFPJP que nous avons connu sous le Président PAUL puis sous le Président BERNARD avec sa rigueur.

Il va rester parmi nous puisqu'il a été réélu Président du Comité 34. Il pourra donc maintenant passer en Commission Fédérale de discipline, au cas où ça se produirait, et nous serons ravis de t'y accueillir comme membre.

En tout cas, tu as été et tu es toujours et j'espère que cela va durer, un véritable ami et que tu continueras à défendre la Fédération, son avancée, ses disciplines et ses idées. Francis, on regrette aussi que tu nous quittes mais c'est volontaire, c'est pour diverses raisons et tu restes dans le monde de la Pétanque. En tout cas, merci Francis ! (*Applaudissements*)

Ensuite vient Gérard COLLETTE dit « Gégé ». Lui aussi s'arrête après avoir beaucoup travaillé au sein de la Fédération. Son travail s'est parfois moins vu que d'autres mais je peux vous garantir que c'était un travailleur acharné. Avant qu'il soit à la Fédération, il avait participé à l'élaboration du livre « spécificité Pétanque » qui était le premier ouvrage d'éducation à la Pétanque. C'est lui qui a participé à la réalisation et à la mise en pages de tous les dessins de cet ouvrage.

Au niveau de l'informatique, il a été l'un des précurseurs de la Fédération, même si ce n'est pas lui qui a conduit les évolutions fédérales dans ce domaine. Il a participé à la Commission Formation à l'époque lorsqu'elle fonctionnait avec Lionel BLANCHET. Encore récemment, il s'est attaché à développer un logiciel de gestion des clubs qui va même être diffusé au niveau international par les petites Fédérations de moins de 3 à 4.000 licenciés. Vous connaissez aussi sa bonne humeur, sa convivialité. Partout où il est passé, il a été apprécié. Et bien nous le regretterons mais je suis à peu près sûr que lorsque nous l'inviterons aux banquets, Gérard sera là. Gérard aussi, merci pour tout ce que tu as fait pour la Pétanque, pour l'informatique et pour toutes les disciplines !

(Applaudissements)

Le quatrième est Yvon LAURENS que vous connaissez tous, et dont vous avez apprécié ses idées sur la Pétanque. En ce qui concerne l'arbitrage, il a lancé et réalisé un excellent colloque. Il a toujours défendu les arbitres.

Il souhaite que leur nature évolue afin qu'ils ne soient plus seulement des mesureurs de points. Il veut aussi qu'on les forme à ces nouvelles fonctions. Yvon a également travaillé dans tous les secteurs de la Fédération et ne s'est pas cantonné à l'arbitrage. D'ailleurs, ce qu'on a dit tout à l'heure sur les compétitions par club qui sont en place dans son secteur et maintenant dans son département prouve qu'il s'intéresse à la Pétanque en général. Yvon préfère s'arrêter pour diverses raisons personnelles mais il reste encore au Comité de Haute Garonne.

Cela sera toujours un plaisir de te revoir et, s'il le faut, nous viendrons te voir en Haute Garonne. Merci pour ce que tu as apporté à la Pétanque en général et dans le domaine de l'arbitrage en particulier.

(Applaudissements)

Enfin, il a tenu à garder pour la fin Edmond SEUILLARD parce qu'il a énormément apporté à la Fédération, même si cela ne s'est pas toujours beaucoup vu. Vous savez qu'il a été notre premier Délégué Ministériel au moment où les ministères les avaient mis en place auprès de chaque Fédération. C'est comme ça qu'il est venu à la Pétanque, certainement parce qu'il l'avait demandé et parce qu'il l'aime. Lorsqu'il a été remplacé à ce poste parce qu'il est rentré au Comité Olympique, il a quand même continué à suivre nos débats et nos évolutions. Vous savez qu'il a été directeur financier puis directeur général du Comité National Olympique et Sportif Français. Il avait rang d'Inspecteur Général de l'éducation nationale et a été énarque. C'est donc une grande personnalité sur le plan personnel et j'ai toujours été très fier de travailler avec Edmond.

Il nous a apporté beaucoup d'abord par ses connaissances professionnelles. C'est avec lui qu'on a rédigé les conventions d'objectifs pendant des années. Il a fait beaucoup pour l'image de la Pétanque. C'est encore lui qui nous a fait ouvrir les premières portes au Ministère et c'est ainsi que nous avons fait des connaissances, puisqu'il connaît tout le monde dans le Ministère. Petit à petit, il nous a fait rentrer au Comité Olympique.

Il ne faut pas se voiler la face, nos dossiers peuvent être bons, excellents, si vous n'avez pas du lobbying à tous les niveaux, vous ne parvenez pas aux résultats escomptés. Il a assumé aussi le démarrage de la SAOS, avec des enquêtes dans les autres Fédérations. Maintenant que la SAOS est sur de bons rails, il laisse la place à Alain CANTARUTTI qui l'a secondé. Il a également travaillé sur les dossiers du FNDS et c'est grâce à Edmond et personne d'autres que vous avez maintenant chaque année 2 ou 3 boulodromes financés. C'est toujours difficile parce qu'il y a beaucoup de demande et de moins en moins d'argent.

Il refuse absolument toute médaille, toute décoration, toute récompense. Il ne veut même pas la moindre médaille de bronze, qu'elle soit fédérale, nationale, d'Ordre du Mérite, ou autres.

Donc, la meilleure décoration que nous pouvons lui décerner, ce sont nos remerciements et notre amitié pour tout ce qu'il a fait pour la Pétanque. En tout cas, Edmond, merci pour tout.

(Applaudissements)

(Les photos des candidats apparaissent sur l'écran)

Il est donc maintenant procédé aux opérations de vote. Il précise que deux urnes ont été installées avec d'un côté les départements dont les numéros sont compris entre 1 et 50 et de l'autre les numéros suivants avec nos amis des Départements et Territoires d'Outre Mer. Vous voterez au fur et à mesure que vous vous présenterez devant ces urnes après avoir émargé.

Les bulletins comportent 3 collèges : le collège général avec 32 candidats, sur lequel vous devrez au maximum en laisser 18 sinon le bulletin sera nul. Un deuxième, le féminin, sur lequel figure 4 noms. Vous ne devrez en laisser au maximum que 2. Enfin le dernier est celui du médecin.

Quant à la nullité des bulletins, il précise que s'il est nul sur un collège, il ne le sera que pour celui-ci et non pour la totalité des collèges. Par exemple, s'il est laissé 3 féminines, le bulletin est nul mais si les autres collèges sont corrects, ils ne seront pas annulés.

Les bulletins ne doivent comporter aucune mention manuscrite autre que les traits pour barrer les noms. Dès lors, si un nom est rajouté à la main, quelque il soit, votre bulletin est complètement nul pour la catégorie dans laquelle vous avez ajouté le nom.

Ensuite, il y a 350 bulletins à dépouiller, environ 180 de 10 voix, une trentaine d'une voix, 80 de 5 voix et une soixantaine de 3 voix. Donc, quatre tables de dépouillement vont être mises en place et nous avons donc besoin de 16 scrutateurs. Il y aura à chacune, une personne qui lira les noms avec à ses côtés un des membres de la Commission Electorale, ils sont 3, plus Gérard COLLETTE qui fera un quatrième membre. Dans la mesure du possible, on prendra des scrutateurs qui n'appartiennent à aucun Comité d'un candidat. Et si cela n'était pas le cas, le lecteur n'appartiendrait pas au Comité d'un candidat.

Le dépouillement sera long donc soyez assez rapide pour venir voter. Le vote a lieu, non pas par appel nominal, mais dès que les scrutateurs seront installés.

Il déclare alors le scrutin ouvert.

(La séance est suspendue afin de procéder aux opérations de vote et reprise à 15h00)

En attendant la proclamation des résultats et suite à la question d'un congressiste,

Le Président confirme que tous les candidats sont bien licenciés à la FFPJP à ce jour.

Il donne la parole à M. SIGNAIRE afin de présenter le budget 2005.

BUDGET 2005

(Animation présentée par Claude STIRMEL)

M.SIGNAIRE précise que suite à la question posée par M. COMBES concernant les charges patronales de l'exercice 2004, la différence constatée entre 2004 et de 2003, provient de celles du quatrième trimestre 2002 , réglées en 2003.

Il présente le budget 2005 qui a été préparé par la commission des finances en collaboration avec Victor Nataf et les différentes commissions techniques et administratives.

RECETTES : TOTAL 1 818 050 €

Le budget 2004 était de 1.795.000 € pour un réalisé de 1.794.500 €

L'augmentation prévue tient compte à la fois d'une éventuelle autre baisse des licences surtout de l'intégration de la ligne « partenariat quarterback » qui s'élève à environ 63.000 € qui était jusqu'alors enregistrée en déduction du compte d'organisation dans les Masters.

Produits : 1 446 424 €

- licences « senior » : 1 360 000 € avec une évaluation de 340 000 licences à 4 €
- licences « jeunes » 36 000 licences à 1 €
- affiliation Comités 1 464 €. Seuls les comités métropolitains sont comptabilisés puisque nous ne faisons pas payer celle des DOM/TOM soit 15,25 € X 96
- affiliation club : 6.400 clubs à 7,65 € soit 48 960 €

Subventions 200 000 €

Nous prévoyons de recevoir 200.000 € bien qu'en 2004, l'ensemble des subventions ministérielles se soient élevées à 175.000 €.

Autres Produits 47 580 €

Ce chapitre comprend les sommes perçues par différentes ventes en direct par exemple des fichiers, les CR Rom des clubs, et nos revenus de placement.

Partenariats Marsh 60 996 €

Partenariats Quarterback 63 050 €

Cette somme représente les indemnités versées sur les différentes étapes des Masters et avancées par la Fédération.

DEPENSES : TOTAL 1 818 050 €

Charges de propriété 24 200 €

- Charges locatives 9 000 €
- Impôts et Taxes : 5 800 €
- Eau et Electricité 2 600 €
- Entretien et Réparation 5 000 €
- Assurance siège 1 800 €

Nous avons regroupé dans la ligne « entretien et réparations » les deux lignes « frais siège » et « entretien réparations » qui étaient jusqu'alors séparées dans le compte de résultat.

Salaires et Charges 140 000 €

- Salaires 85 000 €
- Charges Patronales 55 000 €

Secrétariat 45 000 €

- Frais Postaux 12 000 €
- Imprimerie 8 000 €
- Téléphone et Internet 13 000 €
- Fournitures 4 000 €
- Comptabilité 8 000 €

Fonctionnement 95 000 €

- Réunions du CD et CN 64 000 €
- Congrès National 23 000 €
- Habillement du CD 8 000 €

Assurances 300 000 €

Dotation aux amortissements 10 000 €

Les constructions sont entièrement amorties, il subsiste encore quelques travaux et divers matériels.

Championnats 515 000 €

- Récompenses 15 000 €
- Indemnités Comités et Ligues 300 000 €
dont 80.000 € supplémentaires représentant le déplacement en Martinique
- Subventions organisateurs 150 000 €
- Déplacements officiels 50 000 €

Congrès National 23 000 €

Coupes de France et d'Europe 70 000 €

Manifestation et Promotion 70 050 €

- Animations Estivales 4 600 €
- Interventions dans les quartiers 2 400 €
- Masters 2005 63 050 €

International 37 000 €

Ceci concerne les déplacements et séjours pour 15.000 €, habillement pour 2.000 € et actions internationales et promotions pour 20.000 €.

Cotisations		26 000 €
- CNOSF	10 000 €	
- DOM/TOM	11 000 €	
- FIPJP	6 000 €	
Missions et Réceptions		20 000 €
Commissions administratives		26 000 €
- Discipline	2 500 €	
- Arbitrage	8 000 €	
- Finances	1 500 €	
- Informatique	4 000 €	
- Formation	10 000 €	
Direction Technique Nationale:		276 800 €
- Equipes de France	103 000 €	
- Sélections	90 000 €	
- Commissions Techniques		
- Sélection	1 800 €	
- Jeunes	7 000 €	
- Féminines	20 000 €	

Il demande un effort supplémentaire car seulement 36 Comités ont participé à la journée de la Femme ;

- Educateurs	35 000 €
- Provençal	2 000 €
- Médical	10 000 €
- Compét. et catégorisations	4 000 €
- Sport en entreprise	4 000 €

Informatique		85 000 €
- Développement	40 000 €	
- Hébergement	45 000 €	

Média /Presse		55 000 €
- Médias	20 000 €	
- Assurance TV	15 000 €	
- Communication	20 000 €	

(Applaudissements)

M. BOUCHE rappelle qu'il avait demandé ironiquement l'an passé que la subvention du Congrès National soit augmentée. Il renouvelle donc cette demande.

Le Président répond que par le passé, la subvention de 25.000 € comprenait les frais afférents aux visites des sites à venir. Or, depuis cette année, celles effectuées sur les sites des championnats ou du congrès sont affectées comptablement au poste « missions réceptions ».

L'augmentation de la subvention pourra être examinée par le Comité Directeur avec la commission des finances.

Le budget proposé aujourd'hui est évidemment susceptible de modifications car comme vous l'avez entendu, cette année la SAOS a pris en charge une partie des charges des personnels du secrétariat.

Il félicite le Président départemental et toute son équipe pour l'excellente organisation de ce congrès.

(En l'absence d'observations, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité)

Il ajoute que le ministère nous impose d'adopter un Règlement Financier. Préparé par la commission des finances, il reprend et précise les règles actuelles.

(En l'absence d'observations, le règlement financier est adopté à l'unanimité)

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Saison 2005

M. JUAN présente le tableau reprenant les informations relatives à ces Championnats de France. Par ailleurs, il répare son erreur commise lors de son intervention précédente à savoir que la ville de LARAGNE est située dans les Hautes Alpes et non dans les Alpes de Haute Provence.

1) Doublettes Mixtes – FORT DE FRANCE (Martinique) les 03 et 04 juin :

- Emplacement des Jeux : Stade Dillon
- Prix Hôtellerie (fourchette) : à 30mn maximum avec navettes maritimes
- Prix restauration : 17 € servie sur place Boissons comprises

2) Doublettes Féminines– LURE (Haute Saône) les 11 et 12 juin :

- Emplacement des Jeux : Stade Georges Péquinot bd Brosset
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 40 à 60 € (à 30 Km maximum)
- Prix restauration : 15 à 16€ - Boissons comprises – proches avec navettes
- Date limite des réservations hôtelières : 15 avril
- Date limite des réservations restaurations : 10 mai

3) Triplettes Jeu Provençal – BELLEGARDE (Gard) du 17 au 19 juin :

Pour les deux championnats de cette discipline, un point d'accueil tenu par nos amis gardois se tient à votre disposition aujourd'hui et demain.

- Emplacement des Jeux : Boulodrome et finales dans les arènes
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 40 à 120€ (15Km maximum)
- Prix restauration : 15 € - Boissons comprises - servie sur place
- Date limite retour dossiers : 15 mai

4) Triplettes Seniors Pétanque – MARSEILLE (Bouches du Rhône) les 25 et 26 juin :

- Emplacement des Jeux : Parc Chanot et Palais des Sports
- Prix Hôtellerie (fourchette): 40 à 100 € (35 Km maximum)
- Prix restauration : 18 € - Boissons comprises - service sur place
- Date limite retour dossiers : 29 avril

5) Doublettes et Tête-à-Tête – CAEN (Calvados) les 09 et 10 juillet :

- Emplacement des Jeux : Parc des expositions de Caen
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 32 à 80 € (15 Km maximum)
- Prix restauration : 17 € - Boissons comprises - service sur place
- Date limite retour dossiers : 20 mai

6) Triplettes Jeunes – NEVERS (Nièvre) les 20 et 21 août :

- Emplacement des Jeux : Centre Expo de Nevers
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 35 à 50 € (20 Km maximum)
- Prix restauration : 15 à 17 €
- Date limite retour dossiers hôtellerie: 15 juin

7) Doublettes Jeu Provençal – GRAU DU ROI (Gard) du 02 au 04 septembre:

- Emplacement des Jeux : Boulodrome
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 45 à 82 € (20 Km Maximum)
- Prix restauration : 15 € – Boissons comprises – service sur place
- Date limite retour dossiers: 01 juin

8) Entreprises – SOUSTONS (Landes) les 03 et 04 septembre :

- Emplacement des Jeux :Boulodrome et Arènes de Soustons
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 40à 70 € (à 22 Km maximum)
- Prix restauration : 14 € – Boissons comprises – service sur place –
30 € repas de gala
- Date limite retour dossiers: 25 juin

9) Triplettes Féminines – CROIX (Nord) les 10 et 11 septembre:

- Emplacement des Jeux : 1.5 Km du centre ville
- Prix Hôtellerie (fourchette) : 35 à 65 € (15 Km maximum)
- Prix restauration : 20 € - Boissons comprises – très proche navettes
- Date limite retour dossiers hôtellerie: 15 mai
- Date limite retour dossiers inscription équipes: 30 juin

10) Vétérans – THONES (Haute Savoie) les 17 et 18 septembre :

- Emplacement des Jeux :..... Boulodrome et tennis en centre ville
- Prix Hôtellerie (fourchette) :..... 49 à 119 € (20 Km maximum)
- Prix restauration : 15 € - Boissons comprises - service sur place
- Date limite retour dossiers hôtellerie: 31 mai
- Date limite retour dossiers inscription équipes: 30 juin

Saison 2006

M. CHARPENTIER précise que de nombreuses candidatures nous sont parvenues et que certaines sont en attente d'officialisation.

Doublettes Féminines	:	10 et 11 juin	Guéret (23)
Triplettes Jeu Provençal	:	16 au 18 juin	Gap (05)
Triplettes	:	24 et 25 juin	Limoges (87)
Doublettes Mixtes	:	08 et 09 juillet	Argenton sur Creuse (36)
Doublettes et Tête-à-tête	:	15 et 16 juillet	Belfort (90)
Triplettes Jeunes	:	19 et 20 août	Nantes (44)
Doublette Jeu Provençal	:	25 au 27 août	Vichy (03)
Triplettes Féminines	:	26 et 27 août	Vichy (03)
Interentreprises	:	02 et 03 septembre	Aurillac (15)
Vétérans	:	09 et 10 septembre	Aurillac (15)

Saison 2007

Doublettes Féminines	:	09 et 10 juin	Poitiers (86)
Triplettes Jeu Provençal	:	15 au 17 juin	Toulon (83)
Triplettes Seniors	:	23 et 24 juin	Paris (75) ou Dijon (21)
Doublettes et Tête-à-Tête	:	30 juin et 1 ^{er} juillet	Saint Louis (68)
Doublettes Mixtes	:	07 et 08 juillet	Niort (79)
Triplettes Jeunes	:	17 et 19 août	CD 03 ou CD 06
Doublettes Jeu Provençal	:	24 au 26 août	Tournefeuille (31)
Triplettes Féminines	:	1 ^{er} et 02 septembre	Soustons (40)
Vétérans	:	08 et 09 septembre	Soustons (40)
Interentreprises	:	15 et 16 septembre	Castelnaudary (11)

Saison 2008 (Candidatures non définitives) :

Doublettes Féminines	:	14 au 15 juin	Pas de candidat
Triplettes Jeu Provençal	:	21 et 22 juin	Pas de candidat
Triplettes Seniors	:	28 et 29 juin	Pas de candidat
Doublettes et Tête-à-Tête	:	05 et 06 juillet	CD 28
Doublettes Mixtes (76)	:	12 et 13 juillet	Laon (02) ou St Pierre les Elbeufs
Triplettes Jeunes	:	23 et 24 août	Romans (26)
Doublettes Jeu Provençal	:	29 au 31 août	CD 06
Triplettes Féminines	:	06 et 07 septembre	Chalon/Saône (71)
Interentreprises	:	13 et 14 septembre	Charleville-Mézières (08)
Vétérans	:	20 et 21 septembre	Sainte Livrade (47)

(Applaudissements)

Le Président ajoute que malgré les remarques de l'année passée, il n'y a pas eu d'améliorations en ce qui concerne les dates limites de réservations. En effet, celles-ci sont parfois très avancées. Il y a quelques années, nous demandions environ un mois maximum entre cette date limite et le championnat. Or c'est souvent davantage.

Vous pouvez donc préciser que ceux qui réservent le plus tôt sont les mieux servis, les mieux logés et inversement ceux qui réservent le plus tard.

Concernant la Martinique, vous pouvez contacter Guy Bravo, le Comité du Tourisme ou l'agence Kuoni qui s'occupe du déplacement. On ne vous demande évidemment pas de donner des noms, mais des chiffres approximatifs pour être assuré de déplacer 3 ou 4 personnes.

Il donne la parole à Michel COSTE, avec la commission compétition notamment Jean CHARPENTIER, concernant l'attribution des équipes aux championnats de France.

M. COSTE rappelle quelques lignes essentielles, notamment sur les championnats de base à 128 équipes :

Nous réservons d'office une équipe par Comité, une équipe par Ligue, les champions de France et vice-champions de France et une équipe au Comité organisateur.

Il y a donc 4 équipes de base qui sont enlevées du quota. Quant au reliquat, une équipe supplémentaire peut être attribuée à la Ligue organisatrice. S'il reste encore des équipes, elles sont attribuées dans l'ordre aux Ligues puis Comités, en fonction de l'effectif total.

Lorsque nous avons des championnats jeunes, dans les catégories minimes, cadets ou juniors, ce sont les effectifs minimes qui rentrent en jeu dans la catégorie minimes, chez les cadets, les effectifs cadets et chez les juniors, les effectifs juniors.

Si nous prenons les féminines, championnat doublette et triplète, c'est l'effectif féminin qui va rentrer en jeu. On considèrera pour l'effectif féminin chez les doublettes et triplettes dames, l'effectif féminin plus l'effectif junior féminin. Quant aux doublettes mixtes, seulement l'effectif senior féminin.

En doublette et en tête à tête ce sera l'effectif senior. Nous n'avons ici jamais d'équipes, étant donné qu'il y a 23 Ligues et 105 Comités ce qui fait déjà les 128 sans donner au Comité organisateur, aux champions et aux vice-champions de France. Au niveau des vétérans et de

l'entreprise priorité est donnée aux Ligues et aux Comités, avec un maximum de deux équipes par Ligue et Comité.

Le championnat tripléte senior de base 256 équipes à un calcul particulier. Le reliquat est affecté aux Ligues.

Celles qui n'en veulent pas sont attribuées aux Ligues supplémentaires en fonction des effectifs et s'il nous en reste, ce n'est pas le cas cette année, aux Comités qui en demandent suivant les effectifs.

Pour le Jeu Provençal tripléte, statu quo par rapport au règlement qui est édicté. Quant au championnat de France doublette, seulement 2 équipes par Ligue et 2 par Comité.

Répartition ou complément pour la saison 2005 :

Deux confirmations sont attendues : le département de la Corrèze pour l'équipe mixte et celui des Yvelines pour une équipe supplémentaire dans les entreprises.

- **Triplétes pétanque senior :**

Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 250 équipes. Il en reste donc 6 à ajouter : La Ligue du Centre, la Ligue de Bourgogne, la Ligue de Bretagne, la Ligue de Lorraine, Ligue Poitou Charente et la Ligue Ile de France peuvent en avoir une de plus.

- **Triplétes juniors :**

Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 125 équipes. Les 3 équipes supplémentaires seront attribuées à la Ligue PACA, au Comité Haute Garonne puis au Comité du Var.

- **Triplétes cadets :** Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 123 triplétes. Les 5 équipes supplémentaires sont attribuées à la Ligue PACA, au Comité de la Haute Garonne, au Comité de l'Hérault, au Comité du Var et à celui de la Moselle.

- **Triplétes minimes :**

Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 123 équipes. Le complément est attribué à la Ligue PACA, au Comité du Var, au Comité de Haute Garonne, au Comité de la Moselle, et enfin à celui de l'Hérault.

- **Le Doublette et Tête à Tête sont complets à 128 équipes.**

- **Tripléte pétanque féminine :**

Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 123 triplétes. Donc, les équipes supplémentaires sont attribuées à la Ligue PACA, à celle de Rhône Alpes, au Comité des Bouches du Rhône, au Comité du Puy de Dôme et enfin à celui du Rhône.

- **Doublette féminine est complet avec 128 doublettes.**

- **Doublette mixte :**

Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 122 équipes. Trois supplémentaires sont attribuées à la Ligue PACA, au Comité de Haute Garonne, et à celui de la Moselle. Soit un tableau à 125 équipes.

Si des Ligues ou des Comités en désirent une supplémentaire, prière de la demander à la commission compétition très rapidement.

- **Championnat interentreprises :**

Conformément à l'imprimé expédié, nous atteignons 108 équipes. Aucune équipe supplémentaire n'est demandée. Si des Ligues ou des Comités en souhaitent, vous avez la possibilité de la faire rapidement auprès de la commission compétition.

- **Vétérans :**

Le tableau indique 126 équipes. Les deux équipes supplémentaires sont attribuées à la Ligue Rhône Alpes et au Comité du Puy de Dôme.

- **Triplette Jeu Provençal :**

Le tableau fait état de 122. Il reste donc 6 places, mais nous souhaitons qu'elles soient prises par des Ligues ou des Comités qui n'ont pas plus de 2 équipes. De toute façon, toutes les demandes seront examinées par la commission compétition.

- **Doublette Jeu Provençal :**

A ce jour, nous avons 101 équipes et nous rappelons les critères d'inscription : maximum 2 équipes par Ligue et 2 équipes par Comité.

(Applaudissements)

Le Président remercie Michel pour cette intervention et ajoute que le tableau définitif de répartition des équipes aux championnats de France sera arrêté au mois de février au cours du Comité Directeur.

Il rappelle qu'une équipe demandée et qui n'est pas prise pour une raison évidemment non valable, comme un forfait est toujours sanctionnée par la non attribution d'une équipe l'année suivante.

A la suite d'une question posée par un congressiste, il rappelle que lorsqu'il est organisé une inter ligue chez les jeunes et que le championnat n'est pas complet notamment chez les minimes, on attribue les équipes en priorité à ceux qui font cette inter ligue.

En réponse le Comité Directeur a décidé que lorsqu'il y avait une inter ligue qui comprenait au minimum 4 Ligues, nous affectons au vainqueur une équipe supplémentaire.

ELECTION des MEMBRES du COMITE DIRECTEUR

M. SEUILLARD présente les résultats de l'élection du Comité Directeur, dans l'ordre alphabétique de la liste des candidats :

- **Collège Général** :

M. AILLAUD	:	147 voix - non élu – 30 ^{ème}
M. AZEMA	:	1.982 voix – élu – 3 ^{ème}
M. BOUCHE	:	596 voix – non élu – 23 ^{ème}
M. BOURBON	:	687 voix – non élu – 20 ^{ème}
M. CALCAGNO	:	114 voix – non élu – 31 ^{ème}
M. CAMPO	:	1.957 voix – élu – 5 ^{ème}
M. CANTARUTTI	:	1.841 voix – élu – 9 ^{ème}
M. CARBONNIER	:	1.304 voix – élu – 14 ^{ème}
M. CHARPENTIER	:	1.912 voix – élu – 7 ^{ème}
M. CLAUZE BETTENCOURT	:	209 voix – non élu – 29 ^{ème}
M. COLIN	:	420 voix – non élu – 25 ^{ème}
M. COSTE	:	1.813 voix – élu – 10 ^{ème}
M. DELCHET	:	1.121 voix – élu – 15 ^{ème}
M. DEMOUGEOT	:	650 voix – non élu – 21 ^{ème}
M. DESMULIE	:	914 voix – élu – 18 ^{ème}
M. DUBOIS	:	1.096 voix – élu – 16 ^{ème}
M. GALINIER	:	600 voix – non élu – 22 ^{ème}
Mme. GALLAND	:	1.632 voix – élue – 11 ^{ème}
M. GALMICHE	:	238 voix – non élu – 28 ^{ème}
M. HANNACHI	:	23 voix – non élu – 32 ^{ème}
M. JUAN	:	1.941 voix – élu – 6 ^{ème}
M. LARVARON	:	311 voix – non élu – 26 ^{ème}
M. LOULON	:	1.631 voix – élu – 12 ^{ème}
M. MAUJONNET	:	728 voix – non élu – 19 ^{ème}

- | | | |
|-------------|---|--|
| M. MOREAU | : | 1.851 voix – élu – 17 ^{ème} |
| M. NICOLIER | : | 1.980 voix – élu – 4 ^{ème} |
| M. PLACON | : | 1.900 voix – élu – 8 ^{ème} |
| M. PLAUT | : | 478 voix – non élu – 24 ^{ème} |
| M. PORTAIL | : | 256 voix – non élu – 27 ^{ème} |
| M. SIGNAIRE | : | 1.985 voix – élu – 2 ^{ème} |
| M. STIRMEL | : | 2.112 voix – élu – 1 ^{er} |
| M. THERON | : | 1.260 voix – élu – 13 ^{ème} |
- **Collège féminin :**

Mme. BEAUD	:	797 voix – non élue – 3 ^{ème}
Mme. BRIANCON	:	1.202 voix – élue – 2 ^{ème}
Mme. LAVARENNE	:	724 voix – non élue – 4 ^{ème}
Mlle. THEDEVUIDE	:	1.318 voix – élue – 1 ^{ère}
 - **Collège médecin :**

Dr. IANNARELLI	:	2.176 voix – élu
----------------	---	------------------

Le Président remercie les scrutateurs pour le travail effectué et pour leur rapidité.

(Les 21 membres du Comité Directeur nouvellement élus, accompagnés des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales se retirent afin de proposer, conformément aux statuts, un Président à l'Assemblée Générale)

De retour, **M. JUAN** annonce que le candidat à la Présidence, pour les 4 ans à venir à la tête de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal est le Président sortant à savoir Claude AZEMA.

ELECTION du PRESIDENT

M. SEUILLARD ajoute que ce vote se déroule comme le précédant donc avec deux urnes, pour les Comités de 1 à 50 d'un côté et de 51 à 100 de l'autre.

(Les membres de la Commission de surveillance des opérations électorales se retirent afin de procéder au dépouillement)

De retour, **M. SEUILLARD** annonce les résultats :

Sur les 2146 votants, soit un peu moins que tout à l'heure puisque les Comités de la Martinique et la Haute Marne n'ont pas voté pour des raisons diverses, le comptage fait apparaître :

- 54 bulletins Nuls
- 2 092 Suffrages exprimés dont 1.909 bulletins « Pour » et 183 « Contre »

Est élu Président de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal à la majorité absolue des votants, M. Claude AZEMA.

(Applaudissements)

Le Président remercie les congressistes, évidemment tous les Comités qui ont un chiffre 1 2 3 4 5 6 7 8 ou 9 dans leur nombre puisque c'est la mode maintenant de parler comme ça, du renouvellement de leur confiance pour mener encore ce travail à la tête de la Fédération avec ses 20 collaborateurs.

Il remercie également ceux qui se sont abstenus ou qui se sont prononcés contre, ce qui prouve que nous ne sommes pas tout à fait une république bananière.

Il signale que le Comité Directeur dispose d'un membre de moins que dans le mandat précédent puisqu'il n'y a plus de jeune de moins de 26 ans et qu'il n'a pas été inclus un poste supplémentaire dans le Collège Général.

Un capitaine de navire n'est jamais totalement satisfait quand il ne ramène pas tout son équipage au port. Quatre ont préféré débarquer seuls et un autre n'a pas été reconduit. Mais nous en avons cinq nouveaux qui sont prêts à travailler, que je connais pour la plupart.

Maintenant, il faut que, avec la masse, la base, nous travaillions pour retrouver une courbe ascendante en matière d'effectifs donc nous allons nous retrousser les manches et communiquer dans vos Comités, avec vos clubs et vos licenciés pour que tout le monde mettent la main à la pâte et avancent ensemble dans le même sens.

Nous allons essayer d'accélérer cette année même si on se souvient d'un Conseil National, il y a 2 ans, où les Présidents de Ligues ont dit : « mais attends, arrêtes un peu, arrêtes... on n'y arrive plus, tout bouge en même temps, tout change.

Il faut s'occuper de nouveau des sélections, de nouveau de la formation, de nouveau des éducateurs. Il y a du nouveau pour les brevets fédéraux, il y a la Coupe de France, on donne les zones, laissez nous respirer avant de faire quelque chose de plus ».

Alors, maintenant si vous voulez aller encore plus vite, dites à vos Présidents de Ligue de suivre le train mais sans précipitation pour autant. En tout cas, merci et tous au travail !

Il donne la parole à Alain NICOLIER pour les Congrès des années suivantes.

CONGRES NATIONAUX

M. NICOLIER, avant de développer les années suivantes, en profite pour remercier nos amis d'Auvergne et plus spécialement du Puy de Dôme pour leur parfaite organisation.

L'incertitude de l'année prochaine, je l'espère, sera rapidement levée puisque nous devons aller à Montgenèvre dans les Hautes Alpes.

M. POU, Président du Comité, a reçu copie du dossier à la suite d'une demande émanant de la mairie pour organiser le Congrès national de notre Fédération en prélude aux Jeux Olympiques d'hiver de Turin, ce qui, pour nous, peut être une occasion unique sur le plan médiatique puisque les médias, télévisions, etc... seront présents et que cette commune sera la base des équipes de France.

M. le Maire souhaitait profiter de cette occasion pour recevoir une autre manifestation. Une visite sera effectuée rapidement.

Pour information cette commune est située dans la région de Briançon. Ainsi, les TGV desservent Briançon et les routes sont très dégagées.

Pour l'année 2007, nous avons reçu la candidature d'Ajaccio. La visite sera effectuée rapidement. Et pour 2008, pour l'instant, il n'y a pas de candidature officielle. Nous avons envoyé un dossier à la mairie de Nîmes, via le Comité du Gard, mais, pour l'instant, pas de nouvelles. *(Applaudissements)*

Le Président ajoute que nous essayons de rester liés au mouvement sportif national en général. Dans cette optique, nous allons tenter d'intégrer la candidature de Paris 2012. Il faut savoir marquer des coups médiatiques. Le Maire de Montgenèvre est très intéressé. C'est un Pétanqueur chevronné et un amoureux de notre discipline. Il rappelle que dans les départements il est impératif de participer activement à la vie des CDOS et des CROS afin de faire connaître la Pétanque dans le mouvement sportif.

INTERVENTION DE M. BERNARD

M. BERNARD souligne tout le plaisir qu'il a de se trouver à ce Congrès National et remercie la Fédération Française et le Comité du Puy de Dôme de l'avoir cordialement invité et de l'accueil qui lui a été réservé.

Il est ici pour dire un petit au revoir parce qu'il ne sait pas si l'année prochaine il pourra être présent maintenant qu'il est devenu Président Honoraire de presque partout !

Il n'a plus les mêmes fonctions sauf à la Fédération Internationale, puisque le Comité Exécutif, au cours de sa réunion du 20 novembre dernier l'a maintenu au sein d'une commission.

Il précise que depuis 1967, il a assisté à tous les Congrès. Certains ont été houleux, d'autres plus calmes. Il se réjouit d'être ici avec d'anciens collaborateurs du Comité Directeur de l'époque, MM. CALASTRENC, PENNETIER, FOURNIER, Mme OUVRY, et bien entendu, M. PAUL ancien Président de la Fédération, avec lequel il a collaboré pendant huit ans efficacement pour remettre sur les rails la Fédération Française et Internationale.

En 1969, il n'y avait pas d'argent en caisse et la Fédération Internationale battait de l'aile. Il m'a été confié le poste de Secrétaire Général et celui de Trésorier Général à Monsieur GARNIER et en 1973 au Congrès de Clermont Ferrand, le Président PAUL pouvait annoncer et il l'a fait avec fierté d'ailleurs, après avoir pris des initiatives très dures, que nous avons remis la machine sur les bons rails et depuis les finances sont saines.

Par contre par la suite, en 1977, il a décidé pour des raisons personnelles de se retirer et, parti de Nice pour être Secrétaire Général, je suis rentré comme Président.

Il adresse toutes ses félicitations d'une part au Président AZEMA qui vient d'être élu pour son 3^{ème} mandat ainsi qu'à tous les membres du Comité Directeur, les sortants qui ont été réélus et les nouveaux qui sont venus grossir les rangs. Il félicite également ceux qui ont été battus.

Dans les années trente, Vincent SCOTTO disait à Tino ROSSI : « si tu veux durer, chante l'amour ». Et bien moi, je vous dirais ceci : « si vous voulez durer, réfléchissez moins de 30 secondes et continuez d'aller de l'avant »

En ce qui concerne les championnats du Monde, celui des jeunes se tiendra au Canada du 22 au 24 juillet dans la commune de Longueuil, celui des seniors aura lieu en Belgique du 22 au 25 septembre, à Uccle dans la banlieue de Bruxelles.

Entre temps, les Jeux Méditerranéens seront à la fin du mois de juin à Almeria, en Espagne, où 7 pays sont qualifiés, hommes et femmes en triplète. Egalement, au mois de juillet, avant les championnats du Monde des jeunes, les Jeux Mondiaux se dérouleront à Duisbourg en Allemagne, où 6 nations sont qualifiées, celles arrivées dans les 8 premières places des derniers championnats du Monde féminin à Mas Palomas au Canaries et à Grenoble, aux championnats du Monde.

Alors, encore une fois, je voudrais vous dire à vous toutes et tous, un grand merci et toutes mes félicitations pour le travail que vous effectuez à longueur d'année. Sans oublier le soutien nécessaire envers les arbitres afin qu'ils assurent la régularité de vos compétitions.

Enfin, si vous souhaitez enrayer la perte de licences actuelle, des modifications doivent intervenir dans la catégorisation et le rendement de points.

Il a été créé les catégories élite, honneur et promotion. Il faut alors diminuer les honneurs et faire rendre les points aux élites et aux honneurs. Ainsi, ils auront une chance de gagner et ils pourront peut-être participer davantage aux compétitions.

En ce qui concerne les dirigeants, ils doivent être sur le terrain et non derrière un bureau. Il faut aller dans les concours et se déplacer dans toutes les sociétés afin de transmettre certains messages notamment de l'importance et de l'intérêt de prendre une licence.

Il remercie une nouvelle fois tous les membres du Comité Directeur qui ont été élus ici et leur précise que le travail qu'ils vont effectuer à longueur d'année pour la Fédération, puisqu'ils ont encore 4 ans à le faire, est d'une grande importance tant au plan qualitatif que quantitatif.

Soyez dans vos Comités, Liges, toujours actifs sur le terrain et vous en serez toujours récompensés même lors des élections, les gens qui voteront ne vous oublieront pas. Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2005, que tous vos désirs se réalisent, que dans vos Liges et Comités vous ayez le succès escompté, que vous soyez toujours en bonne santé, que nous nous revoyons toujours tous ensemble et je vous dirais encore ce que je vous dis toujours en provençal : « *a l'an que ven, siempa mas segempa mei* »

Le Président rassure Monsieur Bernard car il sera invité aux prochains Congrès aussi parce qu'il est Président d'Honneur est donc membre du Comité Directeur de la Fédération.

Il sera également invité sur les Congrès Internationaux faisant toujours partie de la commission de la FIPJP sur les agréments des boules. Celle-ci doit agréer les boules et M. Bernard aura la charge de visiter les nouveaux fabricants, de voir si leurs installations sont conformes à nos normes sociales et réglementaires, de faire vérifier les boules par le laboratoire et maintenant, d'acheter des boules dans le commerce, de temps en temps, et de vérifier qu'elles sont bien conformes à ce qui a été déposé au laboratoire national d'essais par les fabricants.

Il confirme les dates des prochains championnats du Monde, les jeunes du 22 au 24 juillet, à Longueuil au Canada et le triplé, à Bruxelles/Uccle, du 21 au 25 septembre. Il y aura également les championnats d'Europe féminines qui seront du 5 au 7 août au Danemark.

Il y a également les Jeux Méditerranéens avec 8 autres Fédérations, qui auront lieu pour les boules, Pétanque et Lyonnaise, du 27 au 30 juin, c'est à dire au lendemain du championnat de Marseille, ce qui va obliger à une certaine gymnastique pour les joueurs qualifiés.

Ensuite, il y aura les Jeux Mondiaux du 18 au 21 juillet, toujours pour les boules, à Duisbourg en Allemagne. L'équipe de France masculine est évidemment qualifiée puisqu'elle est championne du Monde et il reste 2 places à prendre chez les féminines qui seront réservées aux quarts de finaliste des championnats du monde à Mas Palomas. Un tournoi aura lieu le 29 janvier prochain à Monaco pour désigner ces 2 équipes entre la France, l'Italie, le Maroc et la Tunisie. On fera une poule de 4 et les 2 premiers seront qualifiés.

Cette année, nous avons le plaisir d'avoir parmi nous les Champions du Monde, cette équipe sympathique, agréable et conviviale, à l'exception d'un de ses éléments qui a été retenu par des obligations sentimentales.

Nous avons le plaisir d'accueillir sous la direction d'Alain BIDEAU leur coach, MM. Michel LOY, Bruno ROCHER et Damien HUREAU. (*Applaudissements*)

Donc, une des 2 équipes de France, défendra nos couleurs à Uccle au championnat du monde à Bruxelles.

Messieurs, vous savez comme c'est dur de jouer sur les terrains alors être obligé de parler devant les gens c'est encore plus dur ! Il faut subir les discours et plus vous aller loin dans la vie, plus vous avez de beaux résultats, plus les discours sont longs, moins ils sont intéressants et plus vous devez les supporter.

M. BIDEAU souhaite une bonne année à tous ceux qui oeuvrent pour la Pétanque parce que sans vous elle n'existerait pas !

Il excuse l'absence de M. LEBOURSICAUD retenu par des obligations sentimentales.

(*Applaudissements*)

Le Président ajoute qu'il n'a pas dit qu'il donnait des cours de Pétanque, il a dit qu'il apportait le savoir-faire français en Hollande, c'est une petite nuance...

M. HUREAU remercie les congressistes pour cet accueil. Pour lui c'est son premier déplacement lors du congrès de la FFPJP, et il en est fier. Il souhaite une bonne et heureuse année à tous et à toutes en espérant pour sa part reproduire les mêmes résultats. A bientôt.

(*Applaudissements*)

M. LOY remercie l'assemblée et ajoute qu'il a déjà de bons souvenirs de cette ville puisqu'il a été champion du Monde il y a 10 ans.

Le Président remercie les Champions du Monde pour leur venue car certains n'ont parfois pas souhaité être présents.

Puisqu'on a parlé de 1994 et de Clermont Ferrand, le coach de l'équipe en 1994 est ici à savoir M. Pierre Chesnoy. Pour l'anecdote lors du championnat du Monde, lorsque Mme. ALLIOT MARIE est venue embrasser les joueurs, Alain Bideau, Didier Choupay et Michel Loy, lui était à côté et dit : « eh, moi aussi... ». Elle l'a regardé et a dit : « bon, ben alors, allons-y ! ».

Il donne la parole à Victor NATAF, D.T.N, afin qu'il vous communique diverses informations.

M. NATAF répond tout d'abord à l'interrogation de certains concernant les sélections, à la suite de celles du Pontet et de Bellerive, dont les résultats vous seront communiqués d'ici la fin janvier.

De plus, il souhaitait faire un point sur la professionnalisation des cadres de notre Fédération.

Depuis 2002, l'homologation des BF1 et BF2 avait été annulée et il fallait donc trouver une filière de formation et surtout un terrain d'entente avec le Ministère pour mettre en place une filière qui nous permettent d'aller du plus bas c'est à dire des initiateurs jusqu'au plus haut, le Brevet d'Etat d'entraîneur et au delà.

Donc les initiateurs et BF1 resteront dans le cadre fédéral, c'est à dire qu'ils ne pourront permettre que la formation au niveau du club. Dans le but de mettre en place un Brevet d'Etat, il est créé un Certification de Qualification Professionnelle Pétanque, premier niveau qui est véritablement la reconnaissance professionnelle puisque inscrite au registre des métiers au même titre que d'autres professions.

Ceci sera décomposé en 2 unités capitalisables (UC), qui sont une unité administration et une d'animation. Il y aura une spécificité Pétanque mais on a préféré y ajouter avec le Ministère, une partie gestion parce qu'actuellement le gisement d'emploi actuel ne permet pas de pouvoir assurer les 35 heures requises.

L'accès sera possible pour les BF1, les BF2 actuels en passant uniquement l'UC administration, puisque déjà ils ont la partie spécifique de la Pétanque. Enfin, pour les BF3 existants, nous leur ferons passer par équivalence immédiate sur entretien et par validation des acquis d'expérience.

Actuellement un grand nombre de titulaires du Brevet d'Etat cherchent des qualifications supplémentaires pour essayer de toucher de nouveaux publics.

Cette qualification pourrait leur être donnée dans la catégorie Pétanque, et cette unité complémentaire Pétanque, sera équivalente évidemment à l'unité l'UC animation citée supra .

D'autres ne viendront pas nécessairement du milieu Pétanque mais pourront acquérir une formation Pétanque.

Ensuite, on passera directement à un niveau 3 d'Etat, mis en place par des personnes véritablement qualifiées comme des entraîneurs puis nous devrions avoir le niveau 2 et le niveau 1 comme pratiquement toutes les Fédérations.

C'est une grande avancée puisque cela fait près de deux ans que sous l'impulsion de Michel Aubert nous souhaitons mettre en place ces nouvelles filières. Ceci nous permet d'avoir un ensemble cohérent et une véritable professionnalisation.

Il est nécessaire de mettre en place une reconnaissance du diplôme mais aussi des compétences acquises sur le terrain par le biais des validations d'acquis professionnels.

Il attire l'attention des congressistes sur le fait que ce sont des formations professionnelles. Dès lors, aussi bien au niveau des Comités, des Ligues que de la Fédération, tous doivent être partie prenante de cette formation. En effet, les UC délivrées seront évidemment payantes puisque c'est une formation professionnelle. Il faudra donc s'organiser en organisme de formation. Tout ceci devrait être mis en place avant la fin de l'année, au mois de juin normalement.

Toutes les indications nécessaires vous seront fournies rapidement afin d'accueillir aussi bien les gens de notre milieu, que ceux de l'extérieur, c'est à dire des gens qui vont être titulaires du BESAP et qui voudront acquérir un niveau supplémentaire.

Enfin, il signale que nous avons depuis le 03 janvier, une liste d'athlètes de Haut Niveau qui se décompose en liste Elite, Senior, Jeune et Espoir. Actuellement 8 joueurs sont inscrits sur la liste Elite qui ont participé au dernier Championnat du Monde et ce jusqu'au 31 décembre 2006.

Le niveau inférieur est celui des seniors, composé des 4 filles qui avaient participé aux Championnats d'Europe, il y a 2 ans, Mmes PAPON, SCHOPP, QUENNEHEN et SALARIS, leurs droits se terminant au 31 décembre 2005.

Nous avons ensuite 22 espoirs qui ont été inscrits sur ces listes qui ont participé à des compétitions au titre de l'Equipe de France Espoirs, que ce soit Féminines ou Masculines.

Enfin nous avons 4 jeunes inscrits sur celle des Jeunes que sont les 4 Champions d'Europe et dont les droits vont jusqu'au 31 décembre de l'année.

Il est nécessaire de soutenir ces joueurs notamment afin de les aider par exemple dans l'obtention des aides financières sachant que certains sont étudiants et peuvent obtenir des bourses attribuées par les Conseils Généraux ou Régionaux.

Le Président confirme que nous sommes reconnus de Haut Niveau et qu'ainsi les joueurs que vous classez Elites dans vos Comités et dans vos Ligues, peuvent également bénéficier d'aides selon ce qui a été mis en place par vos Conseillers Généraux et Régionaux. Il vous faut vous renseigner auprès des DRJS, DDJS et surtout des élus politiques.

INFORMATIONS aux LIGUES ET COMITES

Le Président annonce que suite aux modifications des statuts, le règlement intérieur a dû être modifié. Dès lors, l'Assemblée Générale doit procéder à son adoption.

(En l'absence d'observations, le règlement intérieur de la F.F.P.J.P est adopté à l'unanimité)

A titre informatif, il ajoute que se tiendra un colloque qui aura lieu au CNOSF le 05 février sur la mixité dans la direction des organisations sportives. Si des personnes sont intéressées, veuillez prendre contact avec nos féminines afin d'obtenir les renseignements complémentaires.

En ce qui concerne l'arbitrage, la commission d'arbitrage sous l'impulsion d'Yvon Laurens, qui a une vision moderne de l'arbitrage, pour lequel l'arbitre ne doit pas être un simple mesureur de points, a souhaité que l'examen d'arbitre national comporte un volet supplémentaire qui a trait à la formation et au rôle de l'arbitre. Dès lors, les candidats à l'examen de dimanche prochain à Marseille, devront également prévoir cette journée qui aura lieu le 24 avril prochain.

Par ailleurs, il vous a été expédié le règlement d'un Championnat inter-entreprise réalisé par Yvon Delchet avec son groupe de travail. Il souhaite donc qu'au sein de chaque Comité, une personne responsable de ce sport inter-entreprise soit désignée afin de pouvoir rentrer en contact avec les membres du groupe de travail et aider à la mise en place des telles compétitions.

Notre nouveau Président du C.D. 33, M. MITTEAU nous a fait parvenir un livre qui s'intitule « La Pétanque Moderne ». C'est une information qui a été réalisée dans le cadre d'un sport étude, qui à première vue semble bien construit et traite des règlements, de la technique et de l'organisation des compétitions.

M. NATAF ajoute qu'il a été développé récemment des outils pédagogiques tels que les Cahiers de la Pétanque, dont Michel AUBERT en est l'auteur. Vous trouverez également la cassette et/ou le DVD de « L'approche de la Pétanque ».

Il signale qu'une cassette a été réalisée par M. Gilles TROPINI en association avec le Comité du Var qui vient en complément de celle de la Fédération. Elle reprend des séances réalisées auprès des écoles primaires.

M. TROPINI ajoute que cet instrument pédagogique est composé de 10 séances progressives pour que l'enseignant ait un outil utile et efficace lui permettant de mettre en place des séances sur un trimestre complet. Il se tient à la disposition de tous pour d'éventuelles informations supplémentaires.

Le Président précise que pour l'établissement du certificat médical, on constate que certains médecins sont réticents à sa délivrance. Nous devons donc parfois leur apporter certaines précisions à l'aide d'un document type ; par exemple un médecin souhaite connaître les contre-indications à la pratique de la Pétanque en dehors des affections psychiatriques sévères ; il lui a été répondu qu'il devait commencer par se faire examiner lui-même parce qu'il semblait atteint et que deuxièmement il tenait à sa disposition des cours du soir de formation au droit tous les jours au siège de la Fédération à Marseille !!

Donc, si vous avez des médecins qui vous répondent ainsi, n'hésitez pas tout d'abord à leur répondre puis à le faire savoir d'abord au Conseil de l'Ordre départemental et à la Fédération.

Il rappelle aux Liges et Comités d'envoyer au siège de la FFPJP les calendriers départementaux. Mme Galland sera chargée avec un petit groupe de travail de les consulter et de vérifier leur compatibilité avec les règlements fédéraux.

Pour revenir au plan international, il a été décidé d'aider davantage les pays émergents. Deux actions ont donc été mises en place :

La première appelée le « monitoring », a été réalisée à la demande de M. Dayer. Celle-ci permet de mettre en place des liens permanents entre des pays et des Fédérations au lieu que la Fédération Internationale aide seule les pays les uns après les autres, au coup par coup.

Ainsi chaque fédération demande ce dont elle a besoin, les pays voient ce qu'ils peuvent apporter sinon ils demandent à la Fédération Internationale ; Il est vrai que cela rejaillit souvent sur la France parce que, nous avons plus de moyens matériels, intellectuels et humains. Donc s'il y a des grandes villes de France qui sont jumelées avec des pays émergents à la Pétanque, notamment en Afrique ou l'Asie du Sud Est, faites-le nous savoir afin que l'on puisse facilement envoyer des boules, livres ou tout autre documents, voir organiser des venues d'équipes en France ou des envois de cadres dans ces pays.

En effet dans le cadre des jumelages, il y a toujours des transports gratuits ce qui nous permettrait d'envoyer des boules dans ces pays où le jeu vaut deux ou trois mois de salaire.

Dans le même cadre, M. Meynard de la Boule Obut a accepté de mettre en place une opération de ramassage de boules. Nous ne faisons pas de distinction entre des boules loisir ou usagées car ces pays en ont besoin. La démarche peut être résumée de la façon suivante : un carton ou plus dans chaque club de la FFPJP afin qu'ils soient remplis avec des jeux de boules usagées que vous faites parvenir à la Boule Obut. Cette dernière se chargera du reste, c'est à dire du conditionnement et de l'envoi dans les pays décidé par la Fédération Internationale.

Nous avons tous des boules qui ne servent à rien alors que certains pays en manque. Il n'est pas rare de voir certaines compétitions qui se jouent grâce au seau de boules mis à la disposition de chacun.

M. BERNARD revient sur le plan international et ajoute que les Fédérations sont actuellement au nombre de 63 dont 30 en Europe, 17 en Afrique, 9 en Asie, 3 en Amérique et 3 en Océanie. Ces Fédérations, et en particulier en Afrique, manquent de boules. La Fédération Internationale, avec l'aide de la Fédération Française, aide ces Etats au mieux et envoie également de nombreux éducateurs financés par la Fédération Française.

En ce qui concerne les boules, il confirme s'être rendu avec M. AIMONE auprès de ces fabricants italiens situés à Turin.

Pourquoi les fabricants italiens veulent fabriquer des boules en bronze ? Il s'avère qu'en Italie, l'effectif de la lyonnaise est en baisse et celui la Pétanque en hausse. Dès lors, les Italiens ne voulaient pas être pris de court dans le marché et ont décidé de faire des boules de Pétanque. Une fonderie Turinoise travaillent pour six fabricants, aussi bien à la lyonnaise qu'à la Pétanque. Les fabricants font le reste à savoir les coquilles brutes, le fignoilage de la boule, ils la taraudent, ils enlèvent le balourd, ils l'équilibrent, etc....

Ces 6 fabricants se sont engagés à respecter le cahier des charges et à régler les frais d'expertise au laboratoire national d'essais de Trappes. Elles seront sans doute homologuées, donc vous risquez de voir apparaître des telles boules en bronze sur les terrains.

Il faut avertir les arbitres, s'assurer qu'il s'agit bien des boules homologuées notamment avec leur label qui sera adressé par la Fédération Internationale.

Le Président remercie une nouvelle fois M. Bernard et ajoute que des boules ont été créées par la Fédération Italienne de boules, en contradiction avec les règlements internationaux. En effet, il s'agissait de la « première boule pleine agréée, etc... » Celle-ci demeure bien sûr interdite. Elles sont en aluminium, lorsque vous les tapez les unes contre les autres, il n'y a pas de vibrations puisqu'elles sont remplies de ressorts et de caoutchouc comme les boules de lyonnaise. Elles sont facilement repérables par le fait que ce sont des boules MEG, marquées F.I.B., c'est à dire Fédération Italienne de Boules.

M. BERNARD ajoute que les fabricants se sont engagés à ajouter « piene » sur le carton qui veut dire « pleine » en italien.

M. PLEZ (*Comité Départemental du Val d'Oise*) s'interroge sur la présence ou non de la photo sur le support de licence ?

Le Président répond que suite aux discussions notamment lors de Comité Directeur, il s'avère que sa présence est davantage nécessaire par tradition que par efficacité. Il est très rare lors d'un National par exemple, que les licences soient sorties afin de vérifier les photos.

Pour le contrôle des joueurs, lorsqu'il y a un doute vous pouvez aller le rencontrer afin qu'il vous prouve son identité.

Avec l'évolution des supports, ce service coûte très cher pour une faible utilité.

Alors réfléchissez-y bien chez vous. Demandez-vous si elle vous sert à contrôler l'identité des joueurs, si vous vous en servez souvent pour contrôler les joueurs ?

Les supports informatisés permettront de palier nombre de ces difficultés notamment les falsifications.

Le Comité de la Nièvre souhaite relancer la question du changement des dates de la saison sportive de Pétanque afin de se caler sur les disciplines et sur l'année scolaire. Déjà discuté l'an passé, l'avantage est de permettre aux compétitions qui ont lieu en septembre pour des championnats de l'année d'après de se faire avec la même licence dans les mêmes conditions. Mais le principal inconvénient est que cela oblige à faire les mutations dans nos disciplines en pleine période de jeux.

En effet, pour adopter le 1^{er} septembre ou au 1^{er} octobre, il faudrait que les mutations soient réalisées avant le 31 août ou le 30 septembre, suivant les cas. Ceci nous obligerait à modifier la date du congrès.

Ce sujet sera sans doute mis à l'ordre du jour du Conseil National.

La Ligue des Pays de la Loire demande s'il est possible d'autoriser les joueurs surclassés à jouer non seulement dans les catégories où ils sont rentrés mais aussi dans celles d'où ils sont sortis. C'est à dire qu'un junior pourrait jouer aussi bien en junior qu'en senior.

Cette proposition sera soumise à la DTN pour avis. Elle rejoint celle déjà évoquée relative à la possibilité d'ouvrir nos principaux championnats à toutes les catégories, c'est à dire le championnat triplette, le championnat doublette, tête -à- tête, doublette mixte, sans limitation des catégories.

Il reprend également la proposition du Comité de l'Ariège qui souhaitait que les jeunes puissent participer aux concours, même par clubs, avec des joueurs seniors qui, eux, appartiennent au même club mais peut-être pas au même club que les jeunes puisque dans certains départements, il n'y a pas beaucoup de compétitions pour jeunes.

Cette proposition sera soumise à la DTN pour avis.

Suite à la demande de deux Comités, il est rappelé qu'un comité ne peut pas obliger des joueurs d'un club à jouer dans tel ou tel endroit du département (district, secteur ou autres). Les joueurs ont une licence et sauf exceptions, les concours doivent être ouverts à tous les licenciés du département. On ne peut pas obliger les gens d'un club à jouer dans un endroit du département et pas dans un autre. La réponse est donc claire, s'il y a plusieurs concours dans le département, ils jouent dans le concours qu'ils souhaitent.

En ce qui concerne le rond, vous savez que nous avons de plus en plus de fabricants qui nous contactent pour agréer des ronds matérialisés au sol.

Pour l'instant, le règlement international, donc appliqué par la France, précise qu'il doit être tracé sur le sol et faire de 35 à 50 cm.

Le rond n'est pas assez respecté. Il y a des mangeurs de ronds, ici on les appelle « cannibales mangeurs de ronds ». Les ronds matérialisés seraient donc plus difficiles à mordre. Les arbitres ne peuvent pas être sur tous les joueurs en permanence pour siffler ceux qui mangent le rond. Si vous jouez en Italie, les arbitres sifflent hardiment dès que vous mordez le rond, parce qu'ils ont une tradition de lyonnaise qui s'applique.

De tels ronds pourront peut être participer à une meilleure application du règlement mais celui-ci devra être modifié par la FIPJP.

Néanmoins, il pourra être utilisé dans certaines compétitions à titre expérimental comme pour la finale de la Coupe de France ou des Masters. L'atout majeur est télévisuel car les spectateurs voient le rond.

L'autre initiative était le dérouleur de temps. C'est à dire que lorsqu'une boule a été jouée, le décompte des 60 secondes se met en route et à 0, il siffle et la boule est annulée.

Au niveau du changement de période de mutation, il faut savoir qu'il n'y a pas de période de mutation. Les joueurs peuvent muter au 1^{er} novembre, au 15 novembre et ne pas attendre le 1^{er} décembre. Par contre, être limité au 30 novembre au lieu du 31 décembre est difficilement envisageable car il est déjà assez difficile d'avoir les mutations au 31 décembre.

Une proposition a été soumise relative à la possibilité de faire jouer 4 participants au Championnats de France des vétérans, comme aux championnats du Monde. Elle sera également étudiée.

Il est proposé également d'augmenter les tarifs des mutations. Il est dit qu'il y a trop de mutations et qu'il faut être vigilant car c'est essentiellement les « gros » qui mutent et non les « petits ». Mais l'augmentation de ces frais risque de pénaliser plutôt les « petits » car pour les autres ce sont généralement les clubs qui payent leurs mutations.

Le Comité de la Seine Saint Denis a posé une question relative au déroulement des concours. Le système des concours 2 en 1 ne leur convient pas. Dès lors, il y a d'autres possibilités comme les concours en poules, en 3 concours ou ceux avec plusieurs parties.

L'idéal est de prendre contact avec nos hommes de l'art chez nous et de voir comment vous pouvez régler pour l'instant sans que l'on change toute la réglementation nationale.

QUESTIONS DIVERSES

M. CANTARELLI s'interroge sur les mutations internationales et leur nécessité, étant d'un comité ayant de nombreuses frontières.

Le Président répond que cela relève de l'international. La libre circulation des biens et des personnes ne signifie pas la libre mutation. Il est vrai que le système actuel de mutations nécessitant un logement ou une résidence dans le pays de mutation est peut être imparfait de part la difficulté de contrôle.

Une étude sera donc réalisée par Xavier GRANDE et de nos juristes pour savoir s'il y a lieu de maintenir notre réglementation.

Il ajoute qu'il avait été décidé que lors de nos Championnats de France, les ressortissants de l'Union Européenne devaient être considérés comme des nationaux, c'est à dire qu'ils peuvent participer librement à toutes les compétitions. A été posée souvent la question du tête-à-tête. Nous nous sommes retranchés derrière cette règle après avoir consulté de nombreuses Fédérations sportives. La plupart réservent les titres nationaux aux nationaux.

C'est à dire que les Championnats de France peuvent être ouverts mais les titres peuvent être réservés aux nationaux. En clair, si un Belge fait nos Championnats de France, il peut les gagner, mais il peut ne pas avoir droit au titre. Cette possibilité peut être étendue aux titres départementaux et régionaux. Donc, l'attribution des titres peut parfaitement être en contravention avec la réglementation et la législation européenne réservée aux nationaux.

M. CANTARELLI ajoute que les duplicatas posent de nombreuses difficultés. Ne serait-il pas possible ou envisageable de faire une vignette duplicata et une seule, parce que, lorsque nous les établissons, le licencié repaye la même somme et notamment les droits d'assurance déjà payés. Et, en plus, cela pose le problème de comptabilisation des licenciés.

Le Président répond que cette question a été souvent posée, notamment quand le licencié paye la part nationale et départementale, qui est un plus perçu par rapport à la part nationale, voire la régionale. Il est abusif qu'un club refacture son adhésion parce qu'il fait un duplicata.

Quant au timbre à tarif unique pour un duplicata ceci devra être voté au Conseil National après étude par la commission des finances et la DTN.

M. REY (*Comité Départemental de l'Ariège*) souhaite savoir s'il est possible d'envisager la participation des joueuses juniors aux championnats mixtes.

Le Président répond qu'à l'époque la réaction, peut-être un petit peu pudibonde, était attachée à des considérations extra sportives. La proposition à laquelle il est favorable est d'autoriser toutes les catégories à participer sans exception à tous nos championnats.

Il pense que c'est une évolution de notre discipline vers laquelle il nous faut aller.

M. PRAT (*Comité Départemental du Tarn*) pose une question concernant le championnat des jeunes à Valence.

En effet, la Fédération a mise en place la Coupe de l'Avenir, avec inscription d'office pour les perdants des poules. C'est une très bonne chose, cela occupe les jeunes, mais il souligne le désappointement des jeunes qui ont perdu en demi-finale de cette Coupe et qui ne se sont vus attribuer que les cadeaux concernant les perdants des poules. Cette compétition est-elle reconduite cette année et d'autres récompenses seront-elles prévues ?

Le Président répond par l'affirmative. Cette année fut une expérience et de nombreuses remarques ont été formulées : la table de marque doit être différenciée pour éviter la bousculade, les terrains doivent être identifiés spécifiquement pour cette compétition. Les dotations seront donc également revues puisque rien n'avait été prévu pour les demi-finalistes.

M. BOURBON souhaite savoir si l'agrément délivré à la Fédération par le Ministère de la Jeunesse et des Sports peut être utilisé par les Comités et Liges ou s'il est nécessaire d'en effectuer la demande auprès des Directions départementales ou régionales ?

Le Président répond que les organes déconcentrés de la Fédération, contrairement à une association de la loi 1901 que sont les clubs, sont agréés d'office parce que la Fédération l'est. Donc, l'agrément rejaillit sur les Liges et sur les Comités. Par contre, les clubs doivent remplir un dossier spécifique pour être agréés Jeunesse et Sports, ce qui, en principe, est obligatoire non seulement pour toucher des subventions mais également pour obtenir des autorisations de buvette.

M. MITTEAU précise qu'il avait été mis en place lors de diverses compétitions notamment jeunes, une chaise pour l'éducateur et le délégué. Il souhaite savoir pourquoi elles ont été supprimées ?

Le Président répond que ce qui est souhaité c'est que les jeunes soient encadrés par des éducateurs. Il craint que par la présence de 2 chaises incite les parents à être présents ce qui, par expérience, n'est pas souhaitable.

M. MITTEAU ajoute qu'outre l'éducateur, il doit y avoir un délégué.

M. NATAF répond que le dirigeant dont le rôle est essentiellement administratif, ne doit pas être sur le terrain de jeu.

M. BARBIER (*Comité Départemental de la Drôme*) aimerait savoir s'il va être autorisé le port du short chez le senior après l'acceptation des pantacourts ?

Le Président répond que le jour où vous serez majoritairement pour, nous l'autoriserons. Il a consulté récemment les Présidents de Liges qui à une large majorité, se sont prononcés contre.

M. BARBIER propose que des sondages, par exemple par le biais d'Internet, soit réalisé comme cela existe dans d'autres disciplines.

Le Président souligne que cette initiative est à étudier dans le cadre de l'amélioration de la communication interne. Il est vrai que l'existence d'Internet peut apporter des solutions à nos difficultés.

Un congressiste indique qu'il est titulaire d'une carte d'initiateur depuis quelques années et qu'on lui a demandé de la renouveler après examen pour une année ou de passer l'examen BF1. Sa fonction d'arbitre lui semble incompatible avec le rôle d'éducateur.

Le Président répond qu'il n'y pas d'incompatibilité entre arbitre et éducateur. Il est possible d'arbitrer et par ailleurs d'encadrer des jeunes.

M. NATAF ajoute que la carte d'initiateur doit être délivrée même s'il est arbitre. Il doit être simplement jugé si la personne est habilitée à continuer son rôle d'initiateur ou pas.

REMISE DU PRIX BERNARD DUC DES MUNICIPALITES

Le Président rappelle que la Fédération délivre, depuis quelques années, en hommage à Bernard DUC qui était très lié aux municipalités et qui s'occupait de la communication, à deux municipalités qui aident particulièrement la Pétanque, un trophée, afin de les remercier pour ce qu'elles font pour la Pétanque, et ainsi leur témoigner notre attachement et notre reconnaissance.

Cette année, nous avons choisi la municipalité de LARAGNE dans les Hautes Alpes représentée par son maire Mme. MARTINEZ.

(Applaudissements)

Mme MARTINEZ, Député-maire de LARAGNE, ne pouvant pas venir, a délégué son adjoint aux sports qui a eu malheureusement un empêchement au dernier moment.

Il lui remet donc ce prix par l'intermédiaire de M. POU, Président du Comité des Hautes Alpes.

La seconde ville est Lons le Saunier dans le Jura. Il souligne avoir longtemps hésité, d'une part, pour ne pas être taxé de favoritisme et d'autre part, parce que le Député-maire de la ville n'est pas son ami préféré.

Néanmoins cette commune a organisé de nombreux Championnats de France. Ils ont commencé en 85 et 92 avec la doublette au Jeu Provençal, puis organisé des épreuves de Canal+, en 2003 un championnat du Monde des jeunes et cette année la triplète féminine.

Il faut donc reconnaître que la municipalité aide beaucoup la Pétanque et le service des sports est remarquable, avec son Directeur Patrick ROY. La récompense concerne aussi le Comité du Jura présidé par Jean-Marie MARAUX qui fait toujours preuve de générosité et d'un accueil irréprochable.

M. le Maire PELISSARD, ne pouvant se déplacer, il a délégué son adjoint, Monsieur Jacques LOISEAU, qui s'est malheureusement cassé un pied. Il demande donc à Jean-Pierre CLEMENT, de venir recevoir, au nom de la Municipalité de Lons le Saunier, ce prix Bernard DUC.

(Applaudissements)

A travers ces municipalités, c'est toutes les communes que vous connaissez que nous récompensons. Surtout n'oubliez pas d'être proche de vos municipalités car elles sont les premiers financeurs du sport en général, représentant plus de 85% des financements du sport, bien loin devant l'Etat, les Régions et les Conseils Généraux.

Faites nous savoir s'il y a des Maires ou des municipalités qui méritent ce prix même s'ils n'ont pas fait un championnat dans l'année.

REMISE DU PRIX KIKI AUSSARESSES

De la même manière, depuis le décès de notre ami Kiki AUSSARESSES, qui était à la fois dirigeant, organisateur de Pétanque et journaliste à l'Est Républicain, nous avons décidé de remettre chaque année un prix à un journaliste. Ce n'est pas le journaliste de l'année, mais plutôt un prix qui récompense un travail constant en faveur de notre discipline. Après avoir récompensé des journalistes de presse, de télévision une fois avec Albert MATHIEU, de radio, nous sommes retournés vers la télévision, et nous avons décidé de remettre ce prix Kiki AUSSARESSES à Thierry DAVID, qui est le commentateur ex PATHE Sports maintenant de SPORT+ pour les Masters de Pétanque et pour les manifestations organisées sous l'égide de SPORT+.

C'est au nom de l'ensemble de la presse que tu vas recevoir ce prix. Tu es malheureusement pour nous, de plus en plus accaparé par le football et il est à craindre, comme les premiers commentateurs que j'avais avec moi à CANAL+, que tu ne partes à la télévision.

En tout cas, ce prix est largement mérité, et c'est au nom de l'ensemble de la Fédération, des Comités et des millions de téléspectateurs, que je te remets ce prix.
(Applaudissements)

M. DAVID souligne que cela fait maintenant 5 ans qu'il a l'occasion et la chance de commenter la Pétanque pour PATHE SPORT tout d'abord, et pour SPORT+ ensuite.

Il a calculé rapidement et cela fait 4 championnats de France, 4 Masters, 4 coupes de France, 4 Trophées des Villes, 3 championnats du Monde soit environ 130 heures de commentaires.

On a l'habitude de dire qu'il vaut mieux « une sardine sur le grill qu'un pigeon qui vole ». Effectivement on va me voir de plus en plus sur le foot mais ça ne veut pas dire qu'on ne me verra plus sur la Pétanque.

Il se félicite de la professionnalisation du sport Pétanque tant par la présence de professionnels rémunérés que par l'évolution des comportements, sur les jeux et à l'extérieur, de la part des organisateurs et dès lors la FFPJP, par l'intermédiaire de son Président, a énormément œuvré dans ce sens. Il est indispensable d'être professionnel dans son approche, dans son comportement sur les jeux. L'un des objectifs est de devenir une discipline olympique et cette professionnalisation est donc nécessaire.

Il ajoute que l'agence de la FFPJP, QUARTERBACK, avec son responsable Denis NAEGELEN, représenté par Maryan BARTHELEMY, nous aide beaucoup dans notre envie et dans notre démarche qualitative.

Il remercie donc l'ensemble des congressistes et même s'il est opposé au partage en Pétanque, il souhaite néanmoins partager ce trophée avec Jean Michel IZOARD puisque cela fait 5 ans que nous travaillons ensemble et que nous partageons beaucoup. Merci.
(Applaudissements)

Le Président ajoute qu'il a très bien fait d'associer Jean Michel, qui est aussi journaliste de presse écrite et Maryan BARTHELEMY qui, sorti de son travail habituel vient faire quelques piges dans le milieu de la télévision. Maryan est un garçon très apprécié et qui a gagné le titre de Champion du Monde lorsqu'il était junior. Maintenant il fait un travail remarquable et se donne beaucoup au niveau de QUARTERBACK.

Maryan, Jean Michel et Thierry, merci à tous les trois.

Il ajoute que M. COLLETTE s'est vu décerné la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, et qu'il a souhaité, comme la Pétanque est sa grande famille, qu'elle lui soit remise ici et par un autre grand de la Fédération Française de Pétanque, Edmond SEUILLARD . Il lui donne la parole afin de procéder à la remise de cette médaille.

M. SEUILLARD précise que lorsque Gérard lui a demandé, par l'intermédiaire du Président, d'être son parrain pour la petite manifestation qui va suivre, il a été tout à la fois surpris et flatté. Mais, je ne pouvais pas me dérober car la gentillesse de Gérard est telle qu'on ne peut pas lui résister. On dit souvent des Normands : « oh, ils sont prudents ou hésitants »... « Peut-être ben qu'oui, peut-être ben qu' non, bon... » Mais pour Gérard ce n'est pas le cas. Vous lui proposez une action qui l'intéresse, vous lui demandez un service, aussitôt, pas d'hésitation, il fonce, il va jusqu'au bout et il réussit ce qu'on lui demande. Je me limiterais au secteur sportif car Gérard a bien d'autres mérites qu'il s'agisse de sa carrière professionnelle ou des épreuves qu'il a subies au service de la Nation.

Très jeune, il s'intéresse au sport. Mais ses pas le conduisent tout d'abord vers une autre discipline, le basket ball. C'est ainsi que, de 1951 à 1959, il pratique le basket à l'Union sportive de Saint Thomas au Havre en première division.

Ce n'est cependant qu'en 1972, mais j'ai fait allusion aux petits problèmes qu'il a eus malheureusement et qui ont interrompu son activité sportive pendant quelques années, qu'attiré par la Pétanque, il prend sa première licence. Ce fut et c'est encore un excellent joueur, un excellent pointeur.

Il est élu Président de Club de 1975 à 1980, élu au Comité Directeur de Seine Maritime en 1976 avec en charge le secteur Havrais, réélu depuis sans interruption, Président de la Ligue Haute Normandie de 1986 à 1994, de nouveau, Président de Club de 1992 à 1998, et dans l'intervalle, il est élu au Comité Directeur de la Fédération à Pessac en 1993.

Il quitte la Fédération ce soir en tant qu'élu mais reste encore 4 ans au Comité de Seine Maritime. Au sein de la Fédération, nous avons pu apprécier sa disponibilité, son dévouement, son efficacité, le Président y a fait allusion également aujourd'hui.

Qu'il s'agisse de la formation à l'informatique, il a su faire preuve de doigté et de compétence sans oublier l'humour qu'il pratique volontiers. Il s'est impliqué depuis trois ans avec les deux autres « C » dans l'organisation et le suivi de la Coupe de France des clubs et avec quel succès ! Car cette épreuve, et je le pense sincèrement, est la meilleure décision et la réalisation la plus accomplie de la Fédération.

A ce titre, il continuera d'ailleurs à apporter son concours et le trio des « C » ne sera pas dissous. Vous pourrez ainsi le revoir avec plaisir et maintenir les liens d'amitiés qu'il a su nouer. Gérard, tu incarnes réellement une race qui tend à disparaître, celle des dirigeants sportifs bénévoles sans lesquels le sport ne peut avancer.

Aussi, c'est avec émotion que je te remets devant tous tes amis, en tant qu'ancien du Ministère et au nom du Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports qui n'est que la juste reconnaissance des éminents services que tu as rendus à la Pétanque qui nous réunit tous. Encore bravo et merci.

(Applaudissements)

M. COLLETTE remercie l'assemblée et précise qu'il tenait à ce que son ami lui remette cette médaille parce qu'il nous quitte aussi. Il souhaite à tous une bonne année, et ajoute qu'il finit quand même la Coupe de France jusqu'à fin mars et restera à la commission informatique. Merci à tous.

Le Président remarque que c'est la première fois qu'il l'entend si peu parler !

Vous savez qu'on a demandé aux dirigeants de Ligues, parce qu'en général vous ne le demandez pas vous-mêmes, de nous communiquer l'état de vos récompenses, aussi bien en médailles de la Fédération qu'en médailles de la Jeunesse et Sports. Envoyez donc vos états de services !

Il signale que nous avons des personnes qui ont également reçu la médaille de bronze récemment: Claude STIRMEL, Christiane GLE, notre nouvelle arbitre internationale et Claude CARBONNIER et au titre du Comité 95, Monsieur LUC.

Avant de débiter les festivités, il demande à Fabrice BOUCHE et Norbert POU de bien vouloir monter sur le podium pour le passage du flambeau.

Il précise qu'il est projeté une vidéo sur le nouveau boulodrome d'Agen qui va être construit avec l'aide du FNDS, encore une fois obtenu grâce à Edmond SEUILLARD. Vous voyez qu'avec un bon dossier, des bons élus et une petite aide financière, on arrive à faire des belles réalisations.

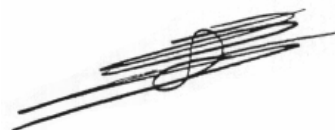
Il est procédé pour régularisation, au passage de flambeau Doublettes au Jeu Provençal entre les Hautes Alpes/ Laragne, M. POU et la Gard / Grau du Roi, M. BRUN, faute de candidatures à l'époque.

Il souhaite à tous une bonne soirée, remercie tous les participants et leur donne rendez-vous l'année prochaine. Il déclare clos le 60^{ème} congrès de la Fédération. (*Applaudissements*)

(La séance est levée à 18h15)

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P

Le Président de la F.F.P.J.P



Antoine JUAN

Claude AZEMA